

Tirage: 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 99 fr.

Réclame

EXPO D'AUTOMNE CORGÉMONT
03 - 05 NOVEMBRE 2023 9H - 17H

ANIMATIONS
RESTAURATION
ET ACTIONS SHOP

GRAND-RUE 57 / CP 14
CH-2606 CORGÉMONT
WWW.GDLCAMPER.CH
INFO@GDLCAMPER.CH

GDL CAMPER

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

TEAM VALLON

Les juniors C1 qualifiés pour le tour final

En s'imposant lors d'un match qui a ravi les spectateurs, les C1 ont atteint leur premier objectif, suite à la page 21



N'oubliez pas de changer l'heure !

Passage à l'heure d'hiver dans la nuit du 29 octobre

Dimanche nous pourrions dormir une heure de plus au moment de quitter l'heure d'été. Il s'agira de songer à régler les montres ou autres cadrans qui ne le feraient pas automatiquement. A 3h, il sera en réalité 2h. | n/

SOMMAIRE

- Il y aura une élection à Péry
Trois candidat(e)s pour le Conseil municipal **5**
- Une femme d'exception à Tramelan
Milly Bregnard reçoit la citoyenneté d'honneur **15**
- Jetez un coup d'œil à l'agenda
Ne manquez aucun événement ! **20**
- Prêtes à en découdre sur la glace
Présentation des équipes du Moju des Bats **22**

Réclame

CHASSE À LA BOILLE À LAIT

Tentez de remporter un prix en participant à notre chasse à la boille à lait !

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS EN PAGE 20



Chalet Mont-Crosin

Hôtel - Restaurant

Mont-Crosin 65 - 2610 Mont-Crosin

Tél. 032 944 15 64

www.chalet-montcrosin.ch

info@chalet-montcrosin.ch

Immobilier

**À LOUER
CORTÉBERT**

1 appart. 4½ pces
95 m²

1 appart. 5½ pces
175 m² - terrasse

Buanderie, cave, jardin d'agrément.

SAINT-IMIER

1 appart. 3½ pces
Neuf

Rens. et visite: 079 417 17 31

**Besoin
d'un toit pour
votre véhicule cet hiver?**

Comme de coutume, le Groupe de Vol à Voile de Courtelary met à disposition ses hangars pour votre véhicule, caravane, moto ou petit bateau.

**Du 4 novembre 2023 à 13 h 30
au 9 mars 2024 à 9 h 00.**

Renseignements et réservation obligatoire à: plbeaud@bluewin.ch ou au 079 295 26 27

**REPAS DE SOUTIEN
Amicale
Michel Froidevaux**

Restaurant du CIP,
vendredi 3 novembre dès 19 h

Informations et inscription,
voir communiqué en page "Sport"

Semaine Anniversaire Du 28.10 au 04.11

10% 15% 20%

La Torsade
Boutique



Grand Rue 30, 2735 Malleray et Rue Dr. Schwab 4, 2610 St-Imier

CONCERT ANNUEL
Ensemble d'Accordéons Péry

Dimanche 29 octobre 2023
Centre communal Péry à 11 h 00

Repas raclette ou spaghettis bolognaises
Thé dansant l'après-midi avec Christophe Soldati

occordeon.ch  **Entrée libre**

Chandor **Dimanche 5 novembre**
Halle de gymnastique Orvin, dès 11 heures

- Dîner de soutien
- Roue des millions
- Intermèdes musicaux

Renseignements, inscription (souhaitée):
Fritz Fankhauser, président du Chandor
079 356 67 36
Lechandor2534@gmail.com

MANFRED BÜHLER

vous remercie de tout cœur pour les 9'958 voix dans le Jura bernois et votre confiance



SVP UDC

Collégiale de Saint-Imier

Samedi 28 octobre à 17 h
FAUSSES NOTES POUR HALLOWEEN

Spectacle musical pour enfants dès 6 ans
Découverte de l'orgue sous un aspect ludique
Détails sur musiquecollégiale.ch
Prix libre

DES NOIX DE CAJOU POUR TOUS LES GOÛTS?


magasin du monde
solidaires au quotidien
Tramelan - Grand-Rue 163



LA FERRIÈRE - Samedi 28 octobre, 20h - Halle polyvalente

SUPER LOTO
avec système LOTOTRONIC

Abonnement de 60 tournées - 180 quines
Magnifique pavillon de plus de Fr. 6000.-: 3 porcs fumés - Filets garnis - Cartons de vin - Tête de moine, etc.

2 tournées royales hors abonnement:
1^{re} royale: ½ porc débité selon le souhait du gagnant
2^e royale: 1 porc entier débité selon le souhait du gagnant

1^{re} tournée gratuite / Fr. 30.- pour 1 carte / Fr. 60.- cartes et/ou planches illimitées non transmissibles

Se recommande: Jodlerklub La Ferrière

120 ans du ski club de St-Imier

Chalet Raclette
Le 04 novembre 2023
Place du Marché, St-Imier

Toute la journée
Dans une ambiance
LES BRONZES
font du Ski



Informations: 076 415 40 41
Facebook: Ski-club St-Imier
Instagram: skiclub_stimier

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!

SAINTI-BATS **SOIREE DE SOUTIEN**
SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023
« Salle de spectacles St-Imier »
APERO OFFERT PAR LE CLUB DÈS 18H30

DÈS 20H00 **REPAS COMPRENANT :**
Fondue Thaï (viandes & poissons) et dessert



Présentation du MOJU & 1^{ère} Équipe

ANIMATION MUSICALE DURANT LA SOIRÉE
Mus'En'Si
jeunesse

DÈS 23H00
DJ DM
« TOUT STYLE »

INSCRIPTION :
info@sainti-bats.com
ou +41 78 264 92 86
INSCRIPTION JUSQU'AU 3 NOVEMBRE

ENTREE 59.- CHF
ENFANTS 5 à 10 ANS 20.- CHF
ENFANTS 10 à 16 ANS 39.- CHF
(REPAS COMPRIS)

LOGEMENTS POUR SENIORS

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN DISPONIBLE DE SUITE

- Logement de 3.5 pièces
- Loyer reconnu par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

Visites, informations et notre brochure disponibles au :
032 358 09 50

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

TOURNOI POPULAIRE
18 NOVEMBRE 2023
10h-17h

SAINTI SQUASH

2 catégories: hommes / femmes
Sur inscription, délai 11 novembre
Prix offerts par:

Bienvenue à tous!!!

Sainti Squash, Cure 13, 2610 St-Imier
079/222.60.64 – 032/941.19.08
saintisquash@gmail.com www.saintisquash.ch

Paroisse réformée de Rondchâtel


Jeudi 9 novembre à 19h 30
Centre communal de Plagne
Entrée libre, chapeau

LA COMPAGNIE LA MARELLE PRÉSENTE

JE SUIS QUI TU SUIS ET INVERSEMENT

AVEC DÉLIA ANTONIO
PIERRE-PHILIPPE DEVAUX
MYRIAM SINTADO

TEXTES ET MISE EN SCÈNE
PIERRE-PHILIPPE DEVAUX



COMPAGNIE LA MARELLE
CHÉSEAUX - LAUSANNE

Tournée 2023-2024
www.compagnielamarelle.ch

ICI

votre annonce aurait été lue

4 col x 50 mm (170 fr. + TVA)

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Tailles des haies, buissons et autres végétaux pour la saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes:

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre);
- les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace



libre de 4,5 m (hauteur de la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autres végétations, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates avant l'arrivée de la neige. | cm

Secrétariat de l'école

A l'instar de notre personnel enseignant et d'EJC, la Commune municipale d'Orvin a le plaisir de présenter sa nouvelle secrétaire des écoles, Olga Heuer, qui est en poste depuis août dernier.

Olga Heuer est née en Espagne et a effectué sa scolarité, une partie en Italie, une partie en Espagne, pour la terminer à Neuchâtel où elle a obtenu son diplôme de commerce.

Forte d'une expérience variée dans des domaines bien différents les uns des autres, Madame Heuer a repris le poste de Secrétaire des écoles d'Orvin avec enthousiasme et d'une main de maître.

Sa passion pour les enfants ainsi que le cadre géographique du beau village d'Orvin lui rap-



pelant ses origines espagnoles, Madame Heuer se sent à ce poste comme un poisson dans l'eau.

La Commune municipale d'Orvin souhaite beaucoup de plaisir à Olga Heuer dans le cadre de sa nouvelle fonction à l'école d'Orvin. | cm

Fenêtres de l'Avent 2023

La Municipalité d'Orvin a le plaisir de vous annoncer que la commission d'embellissement organise les fenêtres de l'Avent. Pour rappel, il s'agit de décorer une fenêtre, une entrée ou l'extérieur de sa maison et d'illuminer le tout dès la tombée de la nuit. Les personnes qui le souhaitent peuvent également ouvrir leur porte aux visiteurs afin de partager un moment convivial. Les citoyens intéressés à participer à

cette tradition peuvent s'inscrire et arranger une date auprès de Françoise Nikles, membre de la commission d'embellissement, par téléphone au 032 358 10 79 ou 079 224 92 47 ou par email à l'adresse franisi.nikles@gmail.com.

La liste des participants sera publiée dans une future édition de la Feuille d'Avis du District de Courtelary. | commission d'embellissement

Délégations municipales

- Nathaële Aufranc, responsable des Ecoles, a participé mercredi 25 octobre à Nods à l'assemblée de l'Ecole des Prés-de-Cortébert;
- Patrik Devaux représentera la Municipalité d'Orvin au vernissage de l'Expo Cartophilie, avec le village d'Orvin comme invité d'honneur, ce dimanche 29 octobre à Saint-Imier;
- Sylvain Grosjean est délégué de la Municipalité à l'assem-

- blée de Téléskis Prés-d'Orvin SA, lundi 30 octobre à Orvin;
- Sandra Burger est déléguée de la Commune à l'assemblée du Service d'action sociale Courtelary (SASC), le 2 novembre prochain à Ville-RET;
- La Municipalité sera représentée par Sandra Burger, le 9 novembre, lors de l'assemblée générale d'ASPON, à Orvin. | cm



COMMUNES DE ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Fermeture

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le lundi matin 23 octobre ainsi que le mercredi 1^{er} novembre.

| agence avs du bas-vallon

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

La Cie de la Marelle se penche sur l'identité

Je suis qui je suis et inversement, jeudi 9 novembre à 19h30 au centre communal de Plagne

Le nouveau spectacle de la Compagnie La Marelle sur le thème de l'identité, abordé de façon désopilante et inspirante.

Se chercher soi-même ne revient-il pas à chercher le sucre dans le lait chaud? Ou peut-être que... plus on se cherche, moins on se trouve? Alphonsine, jeune cadre dyna-

mique en quête d'identité, se lance dans un voyage intérieur pour découvrir qui elle est vraiment.

C'est sans doute à force de se chercher qu'Alphonsine a perdu son identité.

Vers quelle administration se tourner pour trouver des réponses sur son existence?

Ses parents, ses amis seront-ils des sources inspirantes? Ou, tels les amis de Job, seront-ils des empêchements de tourner en rond...?

L'Intelligence Artificielle lui permettra-t-elle d'y voir plus clair et pourra-t-elle l'aider à réaliser ses rêves? | paroisse réformée de rondchâtel



CHANDOR ORVIN

Dîner de soutien et roue des millions

La chorale Le Chandor organise cette année un dîner de soutien qui aura lieu le dimanche 5 novembre dès 11h à la halle de gymnastique à Orvin

L'accueil se fera par un apéritif-concert gratuit avec la présence de la Chorale ouvrière de Tramelan.

Le prix du repas se monte à 30 francs par personne. Vous avez également la possibilité de nous soutenir comme Membre soutien avec la somme de 50 francs qui vous donne droit à deux repas.

Ensuite, place à la roue des millions. Comme prix vous

pourrez entre autres aller soutenir le Miracle d'Orvin grâce à deux tickets VIP pour assister à un match de hockey du HC Bière, soutenir les commerces locaux, ainsi que d'autres surprises.

Après-midi convivial et musical

C'est un après-midi que nous voulons convivial et qui sera agrémenté par des

intermèdes musicaux avec la participation de membres du groupe Celtic Ourragang. Notre plaisir sera d'autant plus grand si nous partageons ce moment festif avec vous.

| fritz fankhauser, président du chandor

Inscription souhaitée 079 356 67 36 lechandor2534@gmail.com

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Contrôle périodique des abris (CPA)

Conformément à un mandat légal de l'Office de la sécurité civile, des Sport et affaires Militaires OSSM du canton de Berne, notre commune doit procéder à une inspection des abris en 2023

Plus d'un tiers des abris ont été construits il y a plus de 30 ans, c'est pourquoi l'accent est mis sur l'état de fonctionnement des abris PC. Pour ce faire, ils doivent faire l'objet d'un contrôle périodique. La

loi fédérale exige des autorités qu'elles contrôlent tous les abris au moins tous les dix ans, dressent une liste des manquements et veillent à ce qu'il y soit remédié.

Le contrôle périodique des abris (CPA) sera effectué au mois de novembre 2023 par la société G. Bühler GmbH. Les propriétaires de maisons concernés ou les administrations immobilières compétentes sont préalablement contactés par écrit par la société. Pour toute question veuillez vous adresser à: G. Bühler GmbH, Freiburgstrasse 574, 3172 Niederwangen, 031 566 66 23, lillian.staub@buehler-gmbh.ch.

Important pour les propriétaires: la société G. Bühler GmbH doit être en mesure d'effectuer ce contrôle intégra-

lement sur mandat de l'OSSM du canton de Berne.

Ainsi, le contrôle de la suppression (fermeture de la porte blindée et des couvercles blindés et la mise en service de l'appareil de ventilation) est impératif.

Le contrôle périodique des abris:

- sert à mesurer l'état de préparation technique et opérationnel;
- produit la base pour la gestion de construction des abris et de la planification de l'attribution de la population de la commune aux abris;
- identifie les éventuelles insuffisances et les besoins de rénovation.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre volonté d'assurer le bon contrôle des abris PC. | cm



Source image: G. Bühler GmbH

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

LA BANQUISE ARCTIQUE POURRAIT DISPARAITRE D'ICI 2035

Tony

Emplois



Pierre Bühler
Charpente Menuiserie Rénovation

Entreprise régionale avec une quarantaine de collaborateurs, active dans les domaines de la charpente, de la menuiserie et de la rénovation, nous recherchons :

un/une technicien(ne) ES en menuiserie à 100 %

Votre mission

- Calcul des offres
- Choix des matériaux et discussions avec les clients
- Prise de mesures et commande de matériaux
- Dessin technique DAO (Cadwork)
- Gestion de chantiers

Votre profil

- Diplôme de technicien(ne) ES en menuiserie ou titre jugé équivalent
- Bonnes connaissances techniques de la branche
- Conscientieux/euse et autonome

Lieu de travail : Courtelary et environs

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Si vous êtes intéressé/es et que vous souhaitez travailler dans un cadre agréable, dynamique et familial, vous pouvez nous faire parvenir votre dossier de candidature complet à *Pierre Bühler SA, Grand-Rue 68, 2608 Courtelary* ou par email à j.dubois@pierrebuhlersa.ch.

Grand-Rue 68
2608 Courtelary
032 944 12 18

info@pierrebuhlersa.ch
www.pierrebuhlersa.ch



Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour sa crèche municipale « Au P'tit Soleil », un poste d'

assistant(e) socio-éducatif(ve)

au taux de 40 % pour la période du 1^{er} décembre 2023 au 31 juillet 2024.

En fonction de l'évolution des effectifs de la crèche, le contrat pourra être transformé en contrat à durée indéterminée.

Le détail de l'annonce se trouve sur le site www.sonceboz.ch/emplois/

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

UNE COMMUNE DU
Grand Chasseral

Mise au concours

Afin d'assurer la bonne marche de ses services, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste d'

électricien(ne) de réseau

Cette personne renforcera notre équipe d'entretien et d'extension du réseau de distribution électrique de moyenne et de basse tensions ainsi que de l'éclairage public.

Ce poste conviendrait à une personne au bénéfice d'un **CFC de moniteur(euse) électricien(ne) de réseau ou d'un titre jugé équivalent**. Elle sera astreinte au service de piquet. La possession d'un permis de conduire de catégorie B est indispensable.

Nous proposons un poste à responsabilités offrant une activité très variée, des perspectives d'évolution de carrière et des cours de formation continue. Salaire selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2024 ou à convenir.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Patrick Adatte, chef du Service de l'équipement, tél. 032 942 44 65, de M. Robin Lüdi, chef du Domaine de l'électricité, tél. 032 942 44 76, ou à l'adresse service-techniques@saint-imier.ch.

Les candidatures avec les documents usuels sont à adresser au Conseil Municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Electricien(ne) de réseau », **jusqu'au 17 novembre 2023**.



Les Razmokets

La Crèche municipale « Les Razmokets » à Sonvilier met au concours les postes suivants :

un(e) apprenti(e) assistant(e) socio-éducatif(ve)

Entrée en fonction : 1^{er} août 2024 jusqu'au 31 juillet 2027.

Profil souhaité

- Personne dynamique, motivée, disponible et flexible.
- Personne ayant des facilités de contact, sociable et qui aime travailler en équipe et avec des enfants.
- Personne qui a le sens de l'organisation, qui est créative, et qui sache faire preuve de patience et de tolérance.

Nous offrons

Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

un(e) assistant(e) socio-éducatif(ve) à 40 %

Profil souhaité

- Etre en possession du CFC d'assistant(e) socio-éducatif(ve) ou titre jugé équivalent.
- Personne dynamique, motivée disponible et flexible.
- Personne sociable, avec des facilités de contact et qui aime travailler en équipe.
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, qui sait faire preuve de patience et de tolérance.
- Etre à l'aise avec la prise de responsabilités et les tâches administratives.

Entrée en fonction : 1^{er} mai 2024.

Nous offrons

- Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.
- Traitement selon l'échelle salariale bernoise, basé sur les exigences du poste et l'expérience du/de la candidat(e).

un(e) concierge

pour 1 h par jour du lundi au vendredi

Profil souhaité

- Personne autonome, ayant de l'entregent, discrète, avec le sens de l'autonomie et des responsabilités.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2024.

Nous offrons

- Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.
- Traitement selon l'échelle salariale bernoise, basé sur les exigences du poste et l'expérience du/de la candidat(e).

Les candidatures accompagnées des documents usuels sont à adresser à la Municipalité de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier **avec la mention du poste jusqu'au 17 novembre 2023**.

Pour tout renseignement complémentaire concernant les postes susmentionnés, prière de s'adresser à la directrice de la crèche, M^{me} Juliane Gaudenzi (032 940 14 86 ou creche@sonvilier.ch).



SAMAIDD

Service d'aide
et de maintien à domicile

Actif dans le Vallon de St-Imier

Vous êtes infirmière ou ASSC

Vous souhaitez travailler à 50 % ou 100 %

Nous cherchons 2 collaboratrices pour compléter notre équipe

→ prime d'engagement et salaire généreux !

- Vous êtes autonome et avez envie de prendre le temps de pratiquer des soins de qualité.
- Vous avez envie d'horaires compatibles avec la vie de famille.
- Vous êtes titulaire du permis de conduire.

Nous recherchons également du personnel de ménage à temps partiel

Appelez-nous

Lola Gigon, 079 608 19 96, lola.gigon@samaidd.com

Ne ratez pas la Perle rare...

La 2^e parution
de votre annonce emploi à

- 50 % !

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

fac@bechtel-imprimerie.ch 032 944 17 56

Courtelary, Halle de gymnastique
Samedi 18 novembre à 20 heures

SUPER LOTO DU TIR

24 tournées à 240 francs

Quine – Double-quine – Carton

Tous les lots en bons d'achats 40 fr. 80 fr. 120 fr.

2 tournées royales à 2000 francs

Hors abonnement : 2 francs la carte

Bon de voyage à 1300 francs

La brouette des tireurs



LOTOTRONIC
Armes-Réunies Courtelary

Favorisez nos annonceurs



Exceptionnelle soirée d'Halloween à la rue de la Colline

Petits et grands, habitués ou non de la fête d'Halloween, adeptes ou pas de déguisements horribles, vous êtes toutes et tous très chaleureusement conviés à une expérience captivante et inoubliable, que propose une équipe de voisins domiciliés au numéro 8 de la rue de la Colline (nord de Péry, entre la rue du Vergeret et la rue de l'Eglise). Ces passionnés d'Halloween et de son ambiance unique vous accueilleront mardi prochain, de 18h à 21h, dans ce qu'ils ont baptisé *le sous-sol de la peur*.

Frissons, fantômes, rires et cris peupleront cette soirée qui sera évidemment inondée de bonbons et que la bande de la Colline organise depuis trois ans désormais. Une bande qui

vous invite à vous déplacer en transports publics et à pied, le lieu de la fête se trouvant à quelque six minutes de marche, depuis la gare de Péry.

N'hésitez pas, venez découvrir les épatants effets sonores, lumineux et visuels, l'ingéniosité des créateurs et la présence glaçante des acteurs, qui vous feront passer un moment unique et mémorable.

Les organisateurs vous incitent à filmer et photographier vos meilleurs moments de cette *Horror Night 2023*, afin de pouvoir ensuite les partager avec eux et les autres participants. | *cm*

Mardi 31 octobre, de 18h à 21h, rue de La Colline
Entrée libre, bienvenue

Un jass individuel à La Heutte

Rappelons que le samedi 4 novembre prochain, un tournoi de jass individuel promet une soirée agréable et chaleureuse, en la halle de gymnastique de l'ancienne école de La Heutte.

Dès 19h, les participants prendront le repas du soir tous ensemble.

Le tournoi en lui-même débutera sur le coup de 20h. Auparavant, les organisateurs auront procédé au tirage au sort des parties, qui promettent d'être passionnantes.

Les joueuses et joueurs intéressés sont invités à s'inscrire aujourd'hui absolument, par message (avec vos coordonnées exactes) ou par appel téléphonique auprès d'Anne-Marie Bessire, au numéro 079 285 14 49.

La participation coûte trente francs par personne, le repas étant compris dans ce prix. | *cm*

Inscriptions aujourd'hui vendredi impérativement, au 079 285 14 49



Le 4 novembre, un tournoi de jass se déroulera à la halle de gymnastique

CENTRE ANIMATION JEUNESSE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Un atelier de danse dans 15 jours exactement, pour les filles uniquement !

Le mois prochain, le CAJ lance un projet *spécial filles*, le Dance Qweenz, du nom de ce projet national porté par info-click.ch, lequel apporte du soutien à l'enfance et à la jeunesse de Suisse.

Dance Qweenz, c'est l'opportunité de danser en groupe

et sans stress, en découvrant de nouvelles choses, en apprenant les unes des autres et en vivant intensément le plaisir de danser ensemble. Peu importe depuis combien de temps les participantes sont passionnées de danse, quelle expérience elles ont ou n'ont pas dans ce

domaine, quels styles elles préfèrent, quel âge elles ont, entre dix et vingt ans.

Seuls importent le plaisir et l'envie.

Concours en point de mire

Chaque année, le Dance Qweenz organise des concours en divers endroits du pays, durant lesquels se mesurent divers groupes, écoles ou autres, réunissant des filles et des jeunes femmes de 9 à 20 ans. Pour ce qui concerne notre région, le concours 2023 se déroulera à Moutier le 26 novembre et le CAJ pourrait bien y prendre part.

Une professionnelle de la danse animera notre atelier du 11 novembre, où toutes les intéressées de la région pour-



Souvenir d'un récent concours Qweenz Dance

ront venir danser ensemble, de 13h45 à 16h. A cette occasion se formera l'équipe du CAJ, qui se retrouvera ensuite pour des répétitions, au même endroit. La

participation au concours sera basée sur une co-chorégraphie et une co-coordination de tout le processus qui nous mènera à Moutier. | *cm*

Atelier danse pour les filles
Samedi 11 novembre
De 13h45 à 16h
A la halle de gymnastique de Péry
Gratuit et sans inscription

Trois candidat(e)s pour un siège au Conseil municipal

Au délai de dépôt des listes, à savoir le vendredi 13 octobre à midi pile, trois candidatures avaient été déposées auprès de l'administration, dans l'optique de l'élection complémentaire du dimanche 26 novembre prochain, laquelle doit assurer la succession du démissionnaire Frank Reichert au Conseil municipal.

Dans un mois exactement, de deux choses l'une: soit le(la) nouveau(ille) membre de l'Exécutif local sera connu(e), soit l'administration lancera les préparatifs du deuxième tour de scrutin, lequel départagerait les personnes ayant obtenu les meilleurs scores.

En effet, ne pourra être élue à l'Exécutif que la personne qui aura atteint la majorité absolue, à savoir la moitié des votes exprimés plus une voix.

On rappellera qu'en cas de deuxième tour, celui-ci se déroulera le dimanche 7 janvier 2024. L'élu(e) entrerait donc en fonction avec quelques jours de retard.

Deux femmes et un homme

Par ordre alphabétique, qui correspond d'ailleurs exacte-

ment à l'ordre de dépôt des listes, voyons en quelques mots qui sont le(s) candidat(es).

Nathalie Egger a 35 ans, elle est employée de commerce, mariée et mère d'un jeune écolier. Elle vit à Péry depuis sept ans.

Lydia Reymond a 34 ans, est assistante administrative dans un commerce biennois et maman de deux enfants, de 6 et 4 ans respectivement. Elle est établie dans notre commune depuis 3 ans.

Enfin, Raphaël Stauffer est avocat stagiaire. Il fêtera ses 30 ans l'année prochaine et est habitant de Péry-La Heutte depuis décembre 2022.

Les modalités

La personne élue le sera pour terminer la législature, soit jusqu'à la fin 2024, lorsque se dérouleront des élections de renouvellement complet de nos autorités municipales.

Le bureau de vote, pour cette élection du 26 novembre, sera présidé par Stephan Eicher et son secrétaire en sera Thierry Sunier. | *cm*



Informations hivernales

Règles de sécurité

Nous rappelons aux usagers que les vitres de voitures doivent être parfaitement dégivrées. De plus comme le salage des routes sera réduit, l'équipement d'hiver est nécessaire.

Voirie: service hivernal

A partir du 1^{er} novembre, les mesures hivernales entreront en vigueur. A partir de cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au 31 mars 2024, de 20h à 8h. Pendant cette plage horaire, le service des travaux publics procède au déneigement et au salage de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre village soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un déneigement et un salage optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec

des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues. Sont particulièrement concernées par ces mesures les rues des Ruaux, du Monnet et de l'Eglise, toutes situées à Péry.

La place de parc située devant le centre communal ainsi que celle de l'église sont à disposition des automobilistes de 16h à 9h. Il est important que ces places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement.

Les contrevenants à ces directives seront amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur.

A relever qu'en cas de fortes chutes de neige, il est demandé aux automobilistes d'être particulièrement prudents. Il est possible que les employés du service de voirie doivent effectuer des manœuvres en contre sens (rue Robert de Vigier, rue du Crêt et Chemin du Pâturage par exemple) lors des opérations de déneigement ou de salage.

En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera aucuns frais de réparation d'un véhicule endommagé. Les sacs à ordures seront déposés de manière à ne pas gêner le déneigement. Il est rappelé aux propriétaires fonciers et aux concierges des immeubles locatifs qu'il est strictement interdit de pousser la neige des places privées sur la voie publique.

Il y a lieu également de tailler les arbres, buissons et les haies afin que ces derniers n'entravent pas la bonne marche des véhicules de déneigement.

Piste de luge: chemin du Pré-la-Patte

Attention aux usagers: lors de bonnes conditions d'enneigement, le chemin du Pré-la-Patte depuis le *bovi-stop* du pâturage jusqu'à l'intersection avec le chemin de la Verrière sera ouvert à la pratique de la luge. La circulation des véhicules s'effectuera, pour la mon-

tée et la descente, par le *chemin long* via La Combe. La piste de luge sera strictement interdite à toute circulation dans les deux sens. Seul le trafic nécessaire à l'entretien de la piste de luge sera autorisé en respectant toutes les mesures de sécurité requises.

En vertu de l'art. 6 de l'ordonnance sur la police des routes et la signalisation routière, une signalisation sera posée par les services communaux compétents. Il est strictement interdit à quiconque d'enlever ou de modifier la signalisation qui sera mise en place.

Pose de jalons pour l'hiver

Nous portons à la connaissance des citoyennes et des citoyens que les jalons posés le long des routes et chemins de notre commune, particulièrement les chemins de montagne, sont posés à titre de prévention des accidents et le Conseil municipal recommande à la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement. | *cm*

Ce soir au CAJ

Aujourd'hui vendredi, le CAJ vit un de ses *last Friday*, ses mémorables soirées de fin de mois. Celui-ci est placé sous le signe d'Halloween évidemment. Toutes celles et tous ceux qui le souhaitent pourront donc venir déguisés, qu'on se le dise!

Dès 16h au local de Péry (sous le Centre communal), un atelier cuisine permettra de concocter des délices à grignoter ensemble. Ensuite de quoi ce sera musique et/ou film, selon l'envie manifestée par les jeunes présents.

Tout cela dans une ambiance du tonnerre et jusqu'à 22h30. | *cm*

LE THEATRE DES GREMOTS
PRESENTE:
ESPECES MENACEES
 DE: RAY COONEY
 MISE EN SCENE: GEOFFREY CHAPATTE

LOTIERIE ROMANDE

HALLE DE GYMNASTIQUE LA FERRIERE

DATES: 3, 4, 10, 11 et 24, 25 novembre 2023 20h
 RESERVATION: www.theatrelesgremots-lesbois.ch

Ne jamais renoncer.
Protégez les enfants en fuite.

unicef pour chaque enfant

LES ENFANTS EN FUIITE. FAITES UN DON.

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

LA ROSERAIE

La Roseraie
 Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
 LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Action paquets de Noël

Collecte dans notre région 3 et 4 novembre

Paquets de Noël, H. et M. Zimmermann, Route Principale 17, Cormoret 032 944 17 62

Action paquets de Noël

Offrez des cadeaux aux démunis en Europe de l'Est. Confectionnez un paquet et déposez-le dans un des 500 lieux de collecte, liste sur paquetsdenoel.ch

Paquets pour enfants
 Chocolat, biscuits, friandises (bonbons, oursours gélatifiés, etc.), dentifrice, brosse à dents (emballage orig.), savon (emballage orig.), shampooing (bouchon scotché), 2 cahiers ou blocs-notes, stylos, gomme, crayons de couleur ou feutres, 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulle de savon, peluche, petite voiture, etc. Éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe.

Paquets pour adultes
 1kg de farine, 1kg de riz, 1kg de sucre, 1kg de pâtes alimentaires, chocolat, biscuits, café (moulu ou en poudre), thé, dentifrice, brosse à dents (emballage orig.), savon (emballage dans une feuille d'aluminium), shampooing (bouchon scotché), papier à lettres, stylos, éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe.

Veillez SVP mettre **TOUTS** les produits de la liste dans les paquets. C'est l'unique façon pour que les paquets passent la douane sans problème et cela garantit une distribution simple et équitable.

Participez!

ACP acp-ch.org
 Mission chrétienne pour les pays de l'Est mission.ch
 AEM hmk-aem.ch
 Licht im Osten lio.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Kanton Bern
 Canton de Berne

Office de l'environnement et de l'énergie
Dialogue sur l'énergie et le climat

Pour une mobilité plus durable :
 ma prochaine voiture sera électrique !

- La voiture électrique est une pièce cruciale dans le puzzle de la transition énergétique.
- L'électromobilité est aussi un défi en termes d'infrastructure de recharge, d'approvisionnement électrique à long terme, et d'adaptation des comportements (autoconsommation du courant solaire, solutions de partage, etc.).

Lundi 30 octobre 2023 de 17h à 18h45
La Couronne, Sonceboz-Sombeval

Informations et inscription
<https://ekt-06-23.events.weu.be.ch> sur place ou en ligne

Apéritif et discussion avec des experts

« Des spécialistes présentent les critères permettant la prise de décision, apportent des informations sur l'état actuel de la technique et donnent des conseils pour passer de façon pertinente à un véhicule électrique. »

Christian Glauser
 Chef de la division Énergie
 Office de l'environnement et de l'énergie

SAINT-IMIER

OUVERTURE OFFICIELLE

Samedi 28 octobre 2023
 De 11h30 à 15h30

Aux Ptites pépites
 BOUTIQUE

MAGASIN DE SECONDE MAIN POUR ENFANTS

Rue des Jonchères
 71, 2610 St-Imier

Venez fêter avec nous l'ouverture de notre boutique autour d'un verre et découvrir toutes ces pépites

Suivez nous sur notre page instagram : [auxptitespépites](https://www.instagram.com/auxptitespépites)

imprimerie bechtel sa

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch
 Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



La Municipalité recommande chaudement le dialogue sur l'énergie

La Couronne de Sonceboz, tout dernièrement inaugurée dans ses magnifiques atours, abritera lundi prochain 30 octobre une séance organisée par l'Office cantonal de l'environnement et de l'énergie.

Sous la bannière *Dialogue sur l'énergie et le climat*, cette rencontre sera consacrée en particulier à la voiture électrique et plus généralement à l'électromobilité, qui constitue également un défi en termes de recharge, d'approvisionnement électrique à long terme et d'adaptation des comportements.

Il va de soi qu'on parlera aussi, à cette occasion, de l'autoconsommation de l'énergie électrique produite par le soleil, des diverses solutions de partage des véhicules et autres appareils énergivores, ainsi que d'économie d'énergie en général.

Des spécialistes s'exprimeront, qui donneront des pistes et répondront aux questions de participants.



Une séance sur l'énergie, ouverte à toutes et tous, se déroulera lundi dans notre commune. On y parlera notamment d'électricité solaire.

Un apéritif sera servi, durant lequel la discussion sera largement ouverte entre public et experts.

Christian Glauser, qui dirige la division Energie de l'OEE, organisera cette séance et y participera bien évidemment.

Le maire, Claude-Alain Wüthrich, représentera les autorités locales et manifestera

aussi son propre intérêt pour les questions énergétiques.

Ouvert à tous(tes)

Cette rencontre s'adresse à toute la population, de Sonceboz-Sombeval et d'ailleurs. En page publicitaire du présent journal, vous trouverez une affiche comprenant notamment un Code QR aboutissant à des informa-

tions et permettant de s'inscrire. Attention: on peut s'inscrire en ligne ou carrément sur place! | cm

Lundi 30 octobre 17h (jusqu'à 18h45) à la Couronne, Inscriptions en ligne (ekt-06-23.evcent.weu.be.ch) ou sur place
Entrée libre, bienvenue!

Une police de proximité, chaque 3^e jeudi du mois



Le bus spécial de la Police cantonale bernoise stationnera le 16 novembre prochain dans notre commune

Au mois d'avril dernier, dans le cadre de ses actions pour renforcer la confiance de la population en ses forces de l'ordre et pour faire de l'Etat de Berne un des cantons les plus sûrs du pays, la Police cantonale bernoise a lancé un projet testé sur un an, qui doit lui permettre de gagner en proximité avec la population.

Ce projet: le stationnement d'un bus spécialement équipé, une fois par mois en divers endroits *périphériques* du Jura bernois. En ces lieux, le bus propose tous les services remplis par les postes fixes: dépôt de plainte, demande de renseignements, questions et démarches en lien avec le permis de conduire, etc.

Après avoir desservi mensuellement diverses communes de la couronne prévôtise, pour un premier test qui s'est avéré fort concluant, ledit véhicule est désormais présent une fois par mois dans notre localité.

Sur la place sise devant l'administration municipale, rue des Prés 5, il stationne chaque troisième jeudi du mois, de 15h à 17h, portes grandes ouvertes à toutes et tous. Il y était la semaine passée et sa prochaine présence est agendaée au jeudi 16 novembre.

N'hésitez pas à faire appel au personnel spécialisé qui vous accueillera sur place. | cm

MAGASIN DU MONDE CORGÉMONT

Bazar et vente de pâtisseries

Samedi 4 novembre, les bénévoles du Magasin du Monde de Corgémont organiseront leur traditionnelle vente d'habits de seconde main.

De 9h à 13h, à la salle de la paroisse catholique, vous aurez la possibilité d'acheter à petit prix l'habit qui vous tiendra chaud durant cet hiver. Vous aurez aussi l'opportunité de déguster des cafés et des thés aux

saveurs du commerce équitable.

Les bénévoles prépareront un grand choix de desserts *maison* que vous pourrez goûter soit sur place en compagnie d'autres chaland, soit en l'emportant à la maison pour le manger en famille.

Nous nous réjouissons de votre visite et nous aurons à cœur de vous satisfaire pleinement. | *les bénévoles*

CORGÉMONT

Calendrier villageois des fenêtres de l'Avent

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'inscription pour les traditionnelles fenêtres de l'Avent de Corgémont est de nouveau ouverte. Si vous avez envie de vous inscrire pour une fenêtre simple ou avec accueil, annoncez-vous chez Christine Brechbühler. Rappel: il faut que le

numéro correspondant apparaisse sur la fenêtre. La décoration est libre.

Pour de plus amples renseignements et l'inscription, contactez Christine Brechbühler au numéro 079 565 93 66 ou par message Whatsapp ou SMS. | *paroisse réformée de corgémont-cortébert*

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Il est temps de venir chercher votre dare



Comme chaque année en cette saison, les habitants de la Commune de Corgémont peuvent aller chercher de la dare dès le lundi 30 octobre dans la forêt de l'Envers.

Les intéressés sont invités à se rendre devant la cabane

des chasseurs pour se procurer de la dare (branches de sapin munies de leurs aiguilles) qui peut être utilisée en particulier pour réaliser des décorations de fin d'année ou pour couvrir le sol dans les jardins. | cm

Des nouveaux candélabres à LED

Le canton de Berne a récemment équipé la route cantonale à Corgémont de candélabres à LED, offrant un meilleur impact écologique. Ces candélabres peuvent être réglés afin d'éclairer au strict minimum. Le canton a lancé un test de réduction de l'éclairage dans 6 localités pilotes du Jura bernois. Le Conseil municipal de Corgémont avait aussi posé sa candidature, mais n'a malheureusement pas été retenu pour la première phase test. Toutefois, le Conseil exécutif du canton de Berne pourrait envisager une seconde phase test pour l'automne prochain et la commune de Corgémont a déjà déposé sa candidature. | cm

Le CAJ chez nous jeudi prochain

Dans le cadre de son programme intitulé *Le CAJ dans ton village*, l'équipe du Centre animation jeunesse sera présente dans notre localité la semaine prochaine, avec son tout nouveau bus. Le centre a en effet intensifié ses activités dans les communes partenaires, en parallèle à ses rendez-vous dans son local de Péry. Le jeudi 2 novembre de

15h à 17h30, toutes et tous les 10 à 20 ans sont donc cordialement invités à venir s'amuser, boire un sirop et s'amuser, sur la place de la halle de gymnastique (rue des Prés 5). Et n'oubliez surtout pas de lire les nouvelles du CAJ et les annonces de ses prochains rendez-vous, sous sa bannière et dans une page Bas-Vallon de ce journal. | cm

Ouverture de la déchetterie

La déchetterie communale sera ouverte le samedi 4 novembre de 9h à 11h pour la récolte des déchets usuels selon détails figurant dans le MEMODéchets 2023.

La déchetterie est en outre ouverte chaque mercredi ouvrable:

– du 16 janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 13 décembre de 17h30 à 18h30;

– du 1^{er} avril au 30 septembre de 17h30 à 19h. Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune. | cm

Un après-midi festif pour les 4 à 10 ans

Pour son projet individuel de 11H (dernière année de scolarité obligatoire), Maloé Canepa va mettre sur pied une demi-journée festive et sportive à l'intention des enfants.

Le samedi 1^{er} juin 2024, de 14h à 17h, les 4 à 10 ans seront chaleureusement conviés à un *mini-raid*, le long d'un parcours à effectuer à vélo.

En parallèle, un stand de pâtisseries maison et de boissons non alcoolisées permettra aux participant(e)s et à leurs parents ou amis de passer un moment sympathique en toute convivialité.

Le bénéfice récolté durant cette manifestation sera versé intégralement à la Fondation Theodora, qui offre des

moments de rire et de rêve aux enfants hospitalisés ou placés en institutions spécialisées.

Le Conseil municipal a très volontiers accepté de mettre gracieusement à disposition de Maloé Canepa la place sise au nord de la halle de gymnastique. | cm



CORGÉMONT

Les vaches font leur concours d'automne

L'association d'élevage de Corgémont a tenu son traditionnel concours d'automne le 26 septembre dernier à la Métairie de Gléresse.

Les résultats

Catégorie 8: Lorraine 55 45 97, Jonas Tschanz.

Catégorie 7: Bionda 55 55 98, Rolf Barfüss; Piwiek 54 45 96, Raphaël Dupasquier.

Catégorie 6: Nelly 54 45 96, Poupée 54 44 95, Raphaël Dupasquier; Kivana 54 44 95, Rolf Barfüss.

Catégorie 5: Alouette 54 55 95, Raphaël Dupasquier; Swarda 54 45 95, Jonas Tschanz; Pistache 45 45 95, Damassine 54 44 95, Mélodie 54 44 95, Lison 54 44 95, Tornade 45 44 95, Raphaël Dupasquier.

Catégorie 4: Niaoulie 43 34 92, Priska 43 34 92, Raphaël Dupasquier.

Catégorie 2: Bianka 44 33 89, Rolf Barfüss; Poésie 43 43 89, Sildy 43 33 88, Raphaël Dupasquier; Bessy 43 33 88, Rolf Barfüss. | df

GYMNASTIQUE SENIORS DE CORGÉMONT

Nouveaux horaires

Par ces quelques lignes, je vous informe que dès le 1^{er} novembre, les leçons de la gymnastique des Seniors de Corgémont se dérouleront comme suit:

– pour les dames le mercredi de 9h à 10h et pour les messieurs de 10h à 11h.
– pour le groupe Seniors de l'après-midi, l'horaire reste de 14h à 15h.

Retenez bien ces nouveaux horaires et toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Pour plus d'infos, contactez la responsable Danielle Beraldo au 079 105 40 34.

Remerciements à la Municipalité de Corgémont pour avoir répondu favorablement à nos souhaits. | db

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 27 octobre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 28 octobre, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; samedi 28 octobre, 18h, Reuchenette-Péry, chapelle; dimanche 29 octobre, 10h, Sainte-Marie, Bienne; 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 31 octobre, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 1^{er} novembre, Toussaint, 18h, Sainte-Marie, crypte; jeudi 2 novembre, Commémoration des fidèles défunts, 18h, messe bilingue (français/espagnol), Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 3 novembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h).

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funéraires, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communautaire.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIERS
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Messe: dimanche 29 octobre: pas de messe. Prochaine célébration le 5 novembre à 10h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 28 octobre à 17h30; jeudi 2 novembre à 15h messe au Home Les Lovières.

Fête des Missions: samedi 28 octobre à 10h vente de pâtisseries et café et dès 11h 45 repas spaghettis. **Méditation du chapelet:** mardi 31 octobre à 17h

Prière de Taizé: mardi 31 octobre à 19h30 à l'église catholique.

Répétition du Petit chœur: mardi 31 octobre à 20h30.

Repas du jeudine: jeudi 2 nov. à 12h.

Ouverture secrétariat: mercredi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h à 11h30. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIERS

Horaires liturgiques: samedi 28 octobre, 18h à Courtelary; dimanche 29 octobre, 10h à Saint-Imier; mardi 31 octobre, 9h à Corgémont; jeudi 2 novembre, 19h à Saint-Imier, messe en mémoire de tous les défunts de la paroisse.

Caté 7-12 ans: vendredi 27 octobre, 16h30 à Corgémont.

Prière du chapelet: mardi 31 octobre, 19h à Saint-Imier.

Repas pour tous: vendredi 3 novembre, 12h à Corgémont; inscription jusqu'à mardi midi, à la cure, 032 941 21 39.

www.cathberne.ch/saintimier

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte en commun: dimanche 5 nov., Réformation, 10h. Courtelary.

Inspirations: Tralala, atelier chants du monde, samedi 4 novembre de 14h30 à 17h30 à la cure de Saint-Imier, avec Marlène Guenet. Informations et inscriptions au 076 611 75 11 ou nadine.marschner@referguel.ch.

MEUF (Mille Et Une Femmes): café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 2 novembre.

Couture au fil des règles: samedi 18 novembre de 13h30 à 16h, salle de paroisse de Corgémont, Grandrue 40; coudre une serviette hygiénique pour soi ou pour offrir. Matériel sur place, activité gratuite. Débutant(e)s et hommes bienvenus. Coin pour les enfants.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 29 octobre, 10h, au temple de Corgémont.

Partage biblique: jeudi 9 novembre, 19h à la salle de paroisse de Corgémont. Poursuite de la lecture du livre de l'Exode sur le thème *Suivez la lumière*. Il n'est pas nécessaire de venir à chaque rencontre pour profiter de cette activité.

Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont.

Vacances: David Kneubühler est en vacances du 30 octobre au 5 novembre et ne sera pas joignable pendant cette période.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, pres.corgecorte@referguel.ch. Réservation salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 29 octobre à 10h. **Graines de sens (pour les jeunes enfants 0-6 ans et leur famille):** première rencontre le 28 octobre de 15h à 17h à la Maison de paroisse de Corgémont, Grand-Rue 40. Thème du programme 2023-2024 *Fais ta valise!* Inscription auprès de David Kneubühler: 079 823 75 84, email: david.kneubuehler@referguel.ch.

Activités automnales: sur le thème *Un brin de consommation...*: présentations de projets et discussions avec notamment la présence du SEL de la Suze. Jeudi 2 novembre de 19h à 20h30 à la Chapelle de Cormoret, ch. de la Borcairde 3.

Coin enfants: disponible durant toutes les célébrations à l'église.

Envie ou besoin d'une visite? contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer.

Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 29 octobre 10h à Sonvilier, pasteur Alain Wimmer.

Prochain culte à la Ferrière: culte du Souvenir le 26 novembre 2023 à 10h.

Groupe WhatsApp paroissiens: rester en contact et échanger, dans le respect des uns et des autres, toutes informations, textes, photos, images, pensées, vidéos, etc. afin de s'accompagner mutuellement tout au long de la semaine. Chaque dimanche, vous pourrez y lire le mot d'la Pasteure ainsi que les différentes activités paroissiales ou régionales. Chacun est libre de se retirer du groupe à tout moment. Pour en faire partie ou pour tout autre question, merci de vous annoncer au 079 308 79 91.

Location salle de paroisse: contactez la conseillère Béa Liechti (032 961 17 24).

Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Ergré.

Envie d'une visite: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteure (coordonnées ci-dessous).

Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05 ou pres.laferriere@referguel.ch. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 29 octobre, 10h à l'église de Péry. Officiante: Valérie Gafa. Offrande en faveur de la société biblique suisse.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sonceboz-Sombeval.

Catéchisme: 11H: vendredi 27 octobre, 18h-21h, La Vie à La Source à Bienne. Samedi 28 octobre, 9h-12h, La Vie à la salle de gymnastique à Frinwillier.

Rencontre des aînés: Péry-La Heutte, mercredi 1^{er} novembre, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Inscription obligatoire chez Corinne Danz, 079 322 89 29. Orvin, jeudi 2 novembre, 11h30, rendez-vous autour d'une raclette, salle de la cure d'Orvin, inscription avant le 30 octobre auprès de Pierre-Yves Aeschlimann (079 312 93 45, p.aeschlimann@hispeed.ch).

La Compagnie de La Marelle au Centre communal de Plagne: les acteurs de la troupe de théâtre La Compagnie de La Marelle vous donnent rendez-vous jeudi 9 novembre, 19h30, à la salle communale de Plagne pour vous présenter leur nouveau spectacle intitulé *Je suis qui je suis et inversement*. (Voir annonce en page 2 et communiqué en page 3.)

Fruits TerrEspoir: livraisons le 8 novembre à Péry, le 9 novembre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 23 novembre. **A votre disposition:** nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: permanence au 079 724 80 08. Location de salles: 032 485 11 85; Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Gilles Bourquin, 079 280 20 16, Valérie Gafa, 078 218 07 47. Catéchisme cycle I et II: Gilles Bourquin pasteur 079 280 20 16, Olivier Jordi catéchète professionnel 079 372 15 57. Cycle III: Valérie Gafa pasteure 078 218 07 47, Anne Noverraz catéchète professionnelle 079 852 98 77.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 29 octobre 10h à Sonvilier, pasteur Alain Wimmer.

Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIERS

Culte: dimanche 29 octobre, sainte cène à 10h à la collégiale avec Macaire Gallopin. Offrande: Aide suisse à la montagne.

Préavis: dimanche 5 novembre, culte commun de la Réformation, Courtelary, 10h. Pour un transport, 032 941 37 58 jusqu'au vendredi midi.

Musique à la collégiale: samedi 28 octobre, 17h, *Fausses notes pour Halloween*. Spectacle musical pour les enfants dès 6 ans, en collaboration avec l'Association Fluorescence. Entrée libre, collecte.

Graines de sens (pour les enfants de 0 à 6 ans): sur le thème *Fais ta valise!*, première rencontre de l'année le samedi 4 novembre de 9h à 11h à la maison de paroisse de Sonvilier (La Ruelle 3), pour les familles des paroisses de Saint-Imier, Sonvilier, Renan et La Ferrière. Thème de la rencontre: *Voyage sous les étoiles!*

Respiration: le mercredi de 12h à 12h20 dans le coin-méditation de la collégiale. **Jardin de la cure:** pour tout renseignement, contacter F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 31 octobre, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan annuel des cultes: disponible sur le présentoir de la collégiale, à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58. Également sur notre site www.referguel.ch. **Nous avons besoin de votre solidarité:** EPER, Aide d'urgence à l'Ukraine, mais aussi aux victimes du tremblement de terre qui a touché la Turquie et la Syrie. Compte

pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5, mentions aide d'urgence Ukraine, aide d'urgence séisme Syrie-Turquie ou au Département Missionnaire, IBAN CH08 0900 0000 1000 0700 2, DM, chemin des Cédres 5, 1004 Lausanne, mention Urgence Syrie.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 18h30. .

A votre service: nous sommes toujours à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-après.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. Secrétariat: Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 29 octobre 10h, à Sombeval.

Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat: Karin Ingold, 079 795 77 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, eric.geiser@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 29 octobre, à 10h à Sonvilier. Officiant: Alain Wimmer.

Graines de sens (pour les enfants de 0 à 6 ans): sur le thème *Fais ta valise!*, première rencontre de l'année le samedi 4 novembre de 9h à 11h à la maison de paroisse de Sonvilier (La Ruelle 3), pour les familles des paroisses de Saint-Imier, Sonvilier, Renan et La Ferrière. Thème de la rencontre: *Voyage sous les étoiles!*

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: am 5. November um 10 Uhr in Moutier mit Pfr. Stefan Meili. Mittwoch, 1. November um 14 Uhr Kaffeepause im Anker in Renan. Freitag, 27. Oktober Begegnungsnachmittag um 14.30 Uhr in Moutier, Hedi Moser liest Geschichten; Zvieri.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 29 octobre, 19h, église. Collecte en faveur de Procap Bienne- Jura bernois. Service de taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 077 520 48 93. **Prière Taizé:** mardi 31 octobre, 19h30, église catholique; taxi sur appel, prière de s'annoncer entre 18h et 19h au 032 483 10 11.

Sortie des personnes âgées 2024: mercredi 1^{er} novembre, 19h30, centre paroissial, séance du comité.

Vente en faveur du Bénin: samedi 4 novembre, 9h30-14h30, centre paroissial. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Jean Lesort Louck Talom, 077 512 68 98, jean.louck@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: dimanche 29 octobre, 10h à Courtelary. Officiant Matteo Silvestrini. Covoiturage, rendez-vous à 9h40, place du village.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le mercredi matin de 8h à 12h. Président de paroisse: Olivier Flückiger, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte: samedi 28 et dimanche 29 octobre, convention d'automne au CET à Tavannes. Rencontres selon site internet: https://convention-automne.gfc.ch/

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 29 octobre à 10h en présentiel. Thème: *Culte ou occulte: est-ce mal si ça me guérit?* avec Sébastien Monbaron. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*.

Maison de prière: mercredi 1^{er} novembre, 20h-21h.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.

ÉGLISE LE ROC SAINT-IMIERS Jacques-David 12

Groupe de jeunes: week-end du vendredi 27 octobre au dimanche 29 octobre. Infos: Auréanne: 079 625 06 85.

Quartier libre: samedi 28 octobre à 14h30: pour les enfants de 6 à 12 ans. Jeux, chants, histoire, super collation et surtout beaucoup de joie. Ancien buffet de la Gare Saint-Imier, Jacques-David 12. Gratuit et sans inscription. Infos: Renate au 079 662 04 76.

Célébration: dimanche 29 octobre à 10h avec Timothée Jaccard, partage sur Colossiens chapitre 2. Activité pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après.

Rendez-vous de prières: lundi 30 octobre à 19h45. Ouvert à tous. **Service d'entraide:** disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion. Différents groupes de maison durant la semaine. Pour infos, contactez le pasteur.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIERS Fourchaux 36

Flambeaux La Chaux-d'Abel: samedi 28 octobre à 13h30.

Culte: dimanche 29 octobre à 9h30 avec Eric Pfammatter.

Repas: jeudi 2 novembre à 12h.

Pasteure: Sylvie Guenot 032 941 49 67, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIERS rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 29 octobre, 10h. Prédication: Léo Mutzner (ex-directeur de la mission SIM Suisse). Prise en charge des enfants pourvue.

Club d'enfants: jeudi 2 novembre, 12h.

Groupe de jeunes (JAB cadets et aînés): vendredi 3 novembre, 19h.

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIERS rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 29 octobre, 9h30; mercredi 1^{er} novembre, 20h.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda. www.nak.ch / www.nac.today

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 29 octobre, 10h. **Semaine spéciale jeune et prière:** 30 octobre, 1^{er} et 3 novembre: rencontre zoom, 20h30-21h15. 31 octobre et 2 novembre: rencontre en présentielle, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Assemblée des membres: vendredi 27 octobre à 18h30 à la rue des Prés. **Culte:** dimanche 29 octobre à 10h aux Mottes, culte du 5^e dimanche.

Culte: lundi 30 octobre à 15h au Home Les Lovières.

Veillée de prière à la manière de Taizé: mardi 31 octobre à 19h30 à l'Église catholique.

Rencontre des veuves et femmes vivant seules: mercredi 1^{er} novembre à 14h à la rue des Prés.

Randonnée: mercredi 1^{er} novembre à 16h à la Marelle.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 29 octobre, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 culte, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). Message: Aline Buehler. Speakids (enfants) et garderie. **Prière 29B12:** lundi 30 octobre, dès 19h30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 31 octobre, 9h.

Repas pour tous: jeudi 2 novembre, 12h.

KT, instruction biblique pour jeunes: jeudi 2 novembre, 18h.

Danse, 14 ans et plus: jeudi 2 novembre, 19h30.

Soirée à thème: vendredi 3 novembre, 19h apéro, 19h30 *Blessures de l'abus: comment en guérir*, avec Philippe Decourroux. Garderie et animations pour les enfants. (Voir communiqué en page 14).

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 29 octobre, pas de culte dans nos locaux.

Louange pour tous: lundi 30 octobre à 19h30. Au Figuier.

Etude biblique: jeudi 2 novembre à 20h. Via zoom.

ACTION PAQUETS DE NOËL 2023

Des cadeaux qui redonnent le sourire

Pour que vos paquets passent la douane sans soucis, merci de respecter les consignes



Veillez mettre dans le paquet tous les produits de la liste! En ce qui concerne les paquets pour les enfants, les jouets sont destinés aux filles et aux garçons en âge scolaire. Les paquets ne doivent contenir ni viande, ni médicaments, ni articles périmés ou entamés. Les aliments doivent pouvoir être consommés encore six mois après l'action.

Emballer et apporter

Prière d'utiliser un carton solide que vous emballerez dans du papier cadeau. Des cartons vides sont disponibles auprès des œuvres d'entraide.

Collez un autocollant *enfant* ou *adulte* sur le paquet. Nous vous enverrons volontiers des étiquettes, elles sont également disponibles aux lieux de collecte.

500 lieux de collecte recueillent votre paquet (aperçu sur le site web),

ou envoyez-le par poste à l'une des œuvres d'entraide.

Rencontre lors de la distribution des paquets: grand étonnement en Moldavie

Le pasteur Vasile découpe précautionneusement la belle feuille de calendrier collée sur le colis de Noël destiné à Vera. C'est lui qui a été chargé de remettre un paquet en provenance de la Suisse à cette veuve de 85 ans souffrant d'infirmité due à l'âge. Arrivé chez elle, Vasile lui donne un coup de main pour débarrasser le paquet. Vera ne peut guère croire ce qui lui arrive: «Pour la première fois de ma vie, je reçois un tel cadeau à Noël! Pour moi, cela relève du miracle: dans un pays lointain, il y a des gens aimables au grand cœur. Ils ont investi de l'argent, de l'énergie et du temps pour préparer un paquet

pour moi et le faire acheminer jusqu'en Moldavie. Un tout grand merci!»

Au moment de le débarrasser, Vera se met à relater son enfance dans la misère, mais heureuse. Dès leur plus jeune âge, elle et ses six frères et sœurs ont aidé leurs parents dans leur travail dans le kolkhoze. Le jour suivant la fin de la septième année scolaire, Vera et ses deux amies ont commencé à travailler dans la carrière: «Nous devons ramasser des pierres, les charger dans des wagons et pousser ceux-ci jusqu'au lieu de déchargement, chaque jour 18 tonnes. Et nous avons toujours accompli notre tâche – nous filles étions certes jeunes, mais coriaces. Grâce à notre attitude, nous avons reçu des récompenses et à l'âge de 20 ans, j'ai été promue au poste de préposée au pont-bascule.

C'est là que j'ai fait la connaissance de mon futur mari, un chauffeur poids lourd. Ensemble, nous avons élevé deux filles et un fils. Nous avons travaillé les deux jusqu'à la retraite. En 2010, mon mari est décédé et, depuis, je vis seule dans cette vieille maisonnette. Je ne veux pas aller vivre chez mes enfants qui habitent la ville, car ils ne parviennent eux-mêmes guère à subvenir à leurs besoins. Et comme aucun d'entre eux ne possède une voiture, ils ne peuvent que rarement me rendre visite. Une des filles est atteinte d'un cancer. Ma rente mensuelle d'un montant équivalant à 100 francs suffit à peine pour me procurer les médicaments nécessaires et un peu de bois de chauffage pour l'hiver. Jamais je n'aurais imaginé qu'après une vie heureuse, dans laquelle j'ai eu beaucoup d'amis et obtenu de nombreuses distinctions pour le travail physiquement dur dans le système socialiste, je constitue comme femme âgée une charge

Déjà bien occupé ?

Il est possible de faire un don à *Mission chrétienne pour les pays de l'Est* en scannant le QR code dans la section de paiement de votre e-banking. Merci d'avance pour vos dons! | *apn 2023*



Des habits inutilisés ?

Il est également possible d'amener des habits et chaussures **en très bon état** à la même adresse que les paquets de Noël, dans des sacs poubelles noirs. Merci d'avance pour vos dons! | *apn 2023*

pour la société et que je dépende de l'aide extérieure. Cela m'attriste.

Et voilà que vous arrivez pour m'apporter un paquet de Noël! Cela me fait tellement plaisir et me montre que Dieu m'aime et qu'il ne m'a pas oubliée. Ces prochaines semaines, je ne dois pas me préoccuper de ma subsistance. Absolument tout ce qui est contenu dans le paquet me rend heureuse: les denrées alimentaires, le thé et le café que j'adore, les biscuits, le chocolat, le savon, le shampoing et même un bonnet chaud, une écharpe et des chaussettes! Je vous remercie de tout cœur de m'avoir fait la surprise d'un cadeau aussi précieux. » | *apn 2023*

Collecte dans notre région: 3 et 4 novembre chez Heinz et Marianne Zimmermann, route Principale 17, Cormoret, 032 944 17 62 www.paquetsdenoel.ch

Résultat du vote consultatif

Le Conseil municipal a pris connaissance du résultat de la votation consultative du 22 octobre au sujet d'un éventuel soutien au magasin d'alimentation Leuenberger. Sur les 242 votants, 181 se sont exprimés contre et 57 pour (4 nuls), soit un refus à 76%.

Le résultat est clair et jouit d'une grande légitimité vu le taux de participation de 50,95%. Dans ces conditions, le Conseil municipal n'entend pas proposer à l'assemblée municipale une affaire de crédit portant sur un tel soutien et s'en tient à sa décision de ne pas entrer en matière.

L'avenir du magasin est entre les mains de son propriétaire et en fonction des décisions de M. Leuenberger, le Conseil municipal cherchera des solutions afin d'assurer des alternatives pour les besoins essentiels du village.

Le Conseil municipal remercie la population pour sa forte participation à cette votation consultative. | *cm*

Félicitations Manfred

Le Conseil municipal félicite chaleureusement son maire, Manfred Bühler pour sa brillante réélection au Conseil National. Le nom de Cortébert continuera de résonner dans le Palais Fédéral et nous en sommes fiers. Nous te souhaitons beaucoup plaisir dans l'exercice ta fonction. | *cm*

- | | |
|--|--|
| <p>Enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> chocolat <input type="checkbox"/> biscuits <input type="checkbox"/> friandises (bonbons, oursons gélatifiés, etc.) <input type="checkbox"/> dentifrice <input type="checkbox"/> brosse à dents (emballage orig.) <input type="checkbox"/> savon (emballé dans une feuille d'al.) <input type="checkbox"/> shampoing (bouchon scotché) <input type="checkbox"/> 2 cahiers ou blocs-notes <input type="checkbox"/> stylos <input type="checkbox"/> crayons <input type="checkbox"/> gomme <input type="checkbox"/> crayons de couleur ou feutres <input type="checkbox"/> 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulle de savon, peluche, petite voiture, etc. <input type="checkbox"/> éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe | <p>Adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 kg de farine <input type="checkbox"/> 1 kg de riz <input type="checkbox"/> 1 kg de sucre <input type="checkbox"/> 1 kg de pâtes alimentaires <input type="checkbox"/> chocolat <input type="checkbox"/> biscuits <input type="checkbox"/> café (moulu ou en poudre) <input type="checkbox"/> thé <input type="checkbox"/> dentifrice <input type="checkbox"/> brosse à dents (embal. orig.) <input type="checkbox"/> savon (emballé dans une feuille d'al.) <input type="checkbox"/> shampoing (bouchon scotché) <input type="checkbox"/> papier à lettres <input type="checkbox"/> stylos <input type="checkbox"/> éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe |
|--|--|

Adieux

REMERCIEMENTS

Du fond du cœur, nous tenons à vous remercier pour la sympathie que vous nous avez témoignée lors du décès de

Madame Jacqueline Raetz

C'est avec profonde émotion que nous avons ressenti votre soutien, que ce soit par votre présence à ses funérailles, par un envoi de fleurs, par une visite, une lettre ou un message de condoléances.

Villeret, octobre 2023

La famille

AVIS MORTUAIRE



Le Conseil municipal ainsi que les employés communaux de Cortébert ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Alain Grünenwald

papa de M. Cédric Grünenwald, Conseiller municipal.

Nous lui présentons, ainsi qu'à toute la famille, nos plus sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE



Le Conseil municipal et l'ensemble du personnel de la Municipalité de Sonceboz-Sombeval ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Willy Racine

Employé de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval pendant près de 25 ans.

Nous exprimons notre profonde sympathie à la famille et partageons sa peine.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie reçu lors du décès de

Madame Verena Béguelin-Peter

sa famille vous remercie sincèrement d'avoir pris part à son deuil et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Imier, octobre 2023

AVIS MORTUAIRE

Peu importe où j'irai après ma mort, car des deux côtés j'ai des amis qui m'attendent.

- Son épouse: Eveline
- Ses enfants: Cédric et son épouse Sabine Vanessa et son ami Sandro
- Ses petits-enfants: Joran, Mathieu, Julien, Jonathan, Romain, Charline
- Ses frères: Mario et Elsbeth et famille Francis et Ursula et famille

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alain Grünenwald

qui nous a quittés paisiblement à l'âge de 75 ans entouré de sa famille.

Corgémont, le 24 octobre 2023

Adresse de la famille: Eveline Grünenwald Côtel 19 2606 Corgémont

La cérémonie d'adieu a eu lieu jeudi 26 octobre en l'Eglise protestante de Corgémont.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront versés à SASDOVAL que nous remercions tout particulièrement.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Pourquoi si tôt? Toi qui avais encore des rêves à réaliser! Ta lutte est terminée, tu as tant travaillé pour nous. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

- Son épouse: Clairelyse Buri-Nicolet
- Ses filles: Cynthia Steiner-Buri et son compagnon Frédéric Noah Steiner, Dylan Steiner et leur papa Aline et Maurizio Iannantuoni-Buri et leurs filles, Caly et Mya

Sa filleule: Noémie Simon-Geiser ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur André Buri

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami enlevé à l'affection des siens dans sa 77^e année.

2605 Sonceboz, le 23 octobre 2023 Champ du Ritat 3

Selon les vœux du défunt, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch



www.bechtel-imprimerie.ch



Chambres mortuaires et salle de cérémonie Saint-Imier • 032 941 27 55 www.pf-niggli.ch



Pour la sécurité de tous, il faut tailler consciencieusement les plantations avant l'arrivée de l'hiver

Le gel et la neige favorisent la chute de branches, le raccourcissement des jours rend la visibilité difficile. Les arbres et haies ne doivent pas ajouter un danger supplémentaire

La Municipalité rappelle que les arbres, les haies, les buissons et tous les autres végétaux bordant les rues, chemins, passages publics et autres routes doivent respecter des gabarits fixés par les autorités cantonales. Avant que le froid ne s'installe, il est important de procéder à des tailles réglementaires.

Visibilité = sécurité

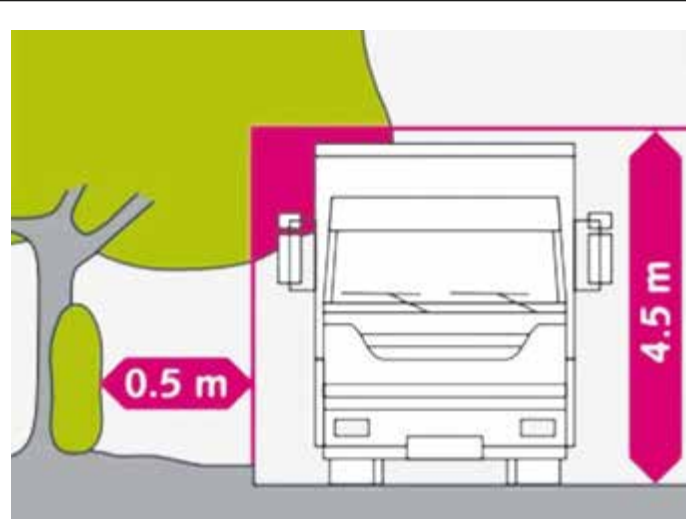
La taille vise plusieurs buts, à commencer par la diminution des risques de chutes de branches et donc de blessures potentielles pour les usagers, en particulier les piétons et les cyclistes.

En coupant les branches mortes et en réduisant les branches longues qui surplombent des passages, on réduit sensiblement les risques.

Par ailleurs, en dégagant tout particulièrement les zones sous les lampadaires, ainsi que les croisements et les sorties de chemins ou de propriétés, on augmente la visibilité pour les conducteurs, qui distinguent ainsi plus rapidement les usagers les plus fragiles de nos routes, à savoir les enfants, les piétons et les utilisateurs de deux-roues.

Des normes cantonales

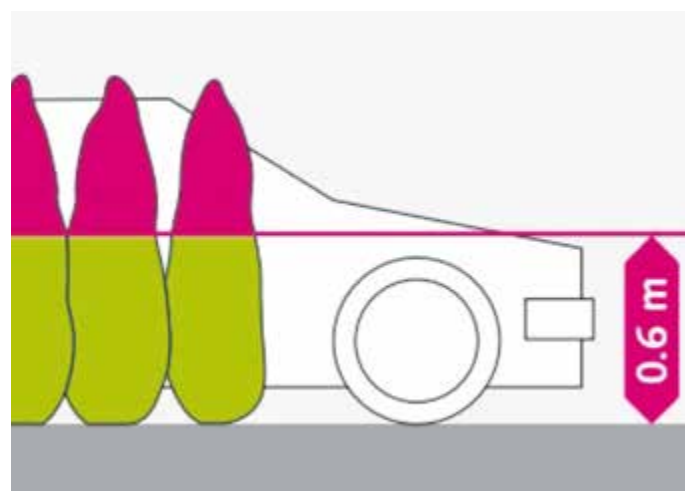
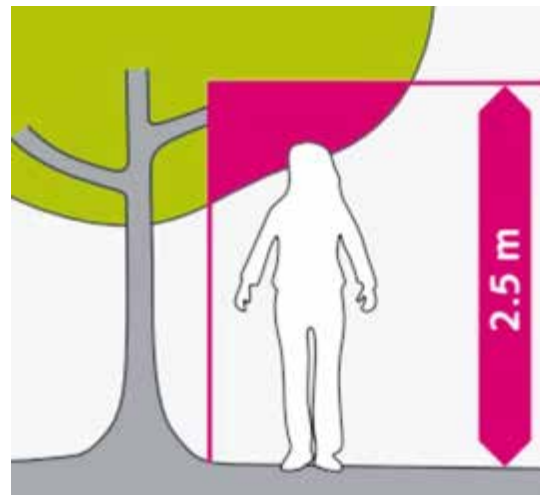
La législation cantonale en vigueur, en matière de distance entre les végétaux et les routes/chemins/passages/trottoirs,



- 1 L'espace surplombant la chaussée des routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 m au moins. Pour les routes d'approvisionnement, le Conseil-exécutif peut prescrire une hauteur allant jusqu'à 5,50 m.
- 2 En règle générale, l'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doit être maintenu libre sur une hauteur de 2,5 m au moins.
- 3 La largeur libre doit être de 0,50 m au moins.

Art. 56 OR

- 1 Pour les clôtures, murs et haies ne dépassant pas 1,2 m de hauteur, la distance à la route doit être de 0,5 m à compter du bord de la chaussée.
- 2 La distance à la route des clôtures, murs et haies plus hautes doit être augmentée de la différence entre leur hauteur et 1,2 m.
- 3 Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures, murs et haies ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 0,6 m.



Bref vade-mecum pour les propriétaires de plantations sises au bord des routes, chemins, passages et trottoirs

vise exclusivement des buts de sécurité. Elle prescrit notamment que les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée.

Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée).

Cette hauteur libre de toute branche est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, au bord desquels une bande de 50 cm doit également être maintenue libre.

Par ailleurs, il est stipulé dans cette législation que les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m; leur distance par rapport au bord de la chaussée doit être inférieure à 50 cm.

Merci d'agir au plus vite

Les autorités locales et les services techniques remercient les propriétaires de procéder le plus rapidement possible aux travaux de taille nécessaires. La sécurité de nos rues en sera améliorée et les travaux hivernaux de déneigement et de salage en seront grandement facilités. | cm

RECETTE D'ICI

Scaloppine al limone (escalopes au citron)

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Viande

8 escalopes de veau fines
Sel
Poivre du moulin
2 cs huile

Sauce au citron

1 citron bio
le zeste et la moitié du jus
1 dl vin blanc
ou prosecco sec
1 dl bouillon de volaille
ou fond de veau
60 g beurre froid en dés
1-2 cc sucre
Sel
Poivre du moulin

Finitions

Quelques zestes de citron



Rubrique offerte par



PRÉPARATION

Viande: préchauffer le four à 80° C et y glisser un plat. Chauffer l'huile dans une poêle. Assaisonner et saisir les escalopes, par portions, pendant 30-40 secondes de chaque côté. Les déposer dans le plat préchauffé et réserver au four.

Sauce: déglacer le fond de rôtissage avec le jus de citron et le vin blanc ou le prosecco. Faire réduire de moitié. Ajouter le bouillon de volaille ou le fond de veau

ainsi qu'une pincée de zeste. Laisser mijoter 2-3 minutes. Ajouter les dés de beurre en fouettant (attention, la sauce ne doit plus cuire). Assaisonner avec sel et poivre et éventuellement rectifier l'acidité de la sauce en ajoutant un peu de sucre.

Finitions: déposer les escalopes dans la sauce, avec le jus de viande. Parsemer quelques zestes de citron. Servir aussitôt, idéalement avec un risotto.

Des tablettes pour la crèche

Le Conseil municipal a libéré la semaine dernière le crédit nécessaire, de quelque mille francs, pour acquérir trois tablettes qui seront utilisées par la crèche. Le personnel de l'institution s'en servira notamment le mercredi 25 octobre à Nods.

outils numériques faciliteront la communication entre les différents partenaires, selon un modèle éprouvé avec succès par les autres crèches de la région.

L'Exécutif a ainsi satisfait une demande légitime de la direction des Moussaillons. | cm

Délégations diverses

Roxane Zürcher a représenté notre collectivité à l'assemblée du Syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert; cette séance s'est déroulée le mercredi 25 octobre à Nods.

Le même jour à Sonceboz, Philippe Cattin a pris part à une séance de l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B), consacrée à la ligne de transports publics Saint-Imier - Chasseral, pour laquelle il s'agit de trouver une solution de financement.

Pour sa part, Karim Grassa nous représentera à l'assem-

blée générale du SASC (action sociale), qui se réunira le 2 novembre prochain à Villeret.

Cette année, on fête le 60° anniversaire de la Société coopérative de la résidence Hébron; Karim Grassa et Hubert Droz prendront part à la cérémonie prévue dans ce cadre le jeudi 2 novembre à Courtelary.

Benjamin Rindlisbacher, maire, participera quant à lui à la dixième assemblée de l'association Jb.B, qui est agendée au 8 novembre prochain, à Crémourens. | cm

COURTELARY

Rendons à César ce qui est à César...

Une tronçonneuse a été dérobée dans une propriété privée, à la rue Principale 75, à Courtelary. Peut-être que la personne qui s'en est emparée pensait que cet outil était destiné à la benne à débarras placée à proximité. Il n'en est rien. Aussi, cette personne est-elle invitée à le rendre en le déposant discrètement là où elle l'a pris, ou à s'annoncer au tél. 032 944 13 65. Son propriétaire, qui ne nourrit aucune arrière-pensée, lui en sera reconnaissant. Merci! | jwb



LE CLOS-BERNON ET FOOTBALL CLUB COURTELARY

Le grand retour des soirées théâtrales

Avec son nouveau spectacle *Féminines*, le Clos-Bernon remonte sur les planches pour un grand moment de *feel good* théâtre, une comédie fédératrice, militante et sensible



Après sa dernière tournée et des mois de pause forcée, le Clos-Bernon souhaitait se renouveler et bousculer ses habitudes: cette fin d'année, la troupe s'associe avec une société locale, le FC Courtelary, pour réinscrire les soirées théâtrales dans un contexte populaire.

Un coup de cœur pour la pièce *Féminines*, pour qui son autrice Pauline Bureau obtient le Molière 2022 de meilleur texte, motive toute l'équipe à se remettre au travail. Aujourd'hui, le spectacle est enfin là et la

troupe est impatiente de partager avec son public le plaisir qu'elle a eu à le monter!

Du terrain de foot à la conquête de soi

Reims, dans les années soixante. Chaque année pour sa kermesse, le journal L'Union organise une attraction. En 1967, c'était un combat de catch de lilliputiens. En 1968, ce sera un match de foot féminin. Des filles qui jouent au foot, quelle rigolade! A la surprise générale, l'annonce est un succès et beaucoup de femmes

se présentent. Plus étonnant encore: elles jouent bien, elles courent vite. Elles sont plus libres sur le terrain qu'à l'usine ou dans leur couple. Soutenues par leurs entraîneurs, elles sont bien décidées à faire de cette blague l'aventure de leur vie.

Libre adaptation de l'histoire vraie de l'équipe féminine du Stade de Reims, la pièce entrecoupe l'émancipation sociale et l'engagement sportif. S'inspirant du témoignage des premières footballeuses professionnelles de France, Pauline Bureau a bâti d'éloquents microfiction

rebelles, prouvant au passage que la libération des femmes ne peut que changer les hommes en bien.

Sur scène se conjuguent ainsi les récits d'une formidable épopée collective et des émancipations personnelles et salvatrices des joueuses. Pour *Féminines*, le Clos-Bernon travaille pour la première fois avec la metteuse en scène professionnelle Marion Rothhaar qui, après une carrière internationale d'athlète, a choisi de troquer le tapis de gymnastique pour les planches. La personne

parfaite pour aider le Clos-Bernon à relever le défi posé par un tel spectacle!

Féminines, l'épopée émancipatrice d'une bande de filles

Pauline Bureau explique que ce qui l'a attirée dans le théâtre, c'est d'abord la notion de groupe et d'appartenance à un collectif, un élément essentiel qui marque tout son parcours, sa compagnie et bien sûr ses textes. *Féminines* parle d'une équipe de foot, une véritable famille de cœur qui se construit sous nos yeux. Pauline Bureau explore régulièrement la vie des femmes et de la société contemporaine par un travail minutieux de rencontres. Consciente de la sous-représen-

tation des écritures de femmes au théâtre, elle œuvre également à l'émergence de nouvelles voix en produisant des spectacles écrits par des femmes. Pauline Bureau a notamment collaboré avec la Comédie-Française et l'Opéra comique. | ab

Les 3, 4, 5, 10, 11, 12 novembre, Salle de gymnastique, 2608 Courtelary.

Les 24, 25, 26 novembre, salle de spectacles, 2606 Corgémont.

Les vendredis et samedis à 20h, les dimanches à 17h. Réservations, informations et billetterie: 078 772 87 12 le soir dès 18h ou à closbernon@bluewin.ch



COURTELARY

Tradition et souvenirs à la SDC

L'édition 2023 du souper campagnard de la Société de développement et d'embellissement fut, comme à son habitude, une magnifique soirée pleine de joie et de découvertes.

Une bonne quarantaine de convives sont venus déguster ou la choucroute garnie ou les haricots mijotés par une équipe de cuisine qui pourra bientôt s'inscrire au guide des tables d'hôtes des repas régionaux.

Avec une merveilleuse salle décorée aux couleurs de saison, ce souper campagnard permet ainsi d'année en année de faire en sorte que la tradition soit poursuivie.

Avant cette partie gustative, la SDC et les personnes présentes ont eu le plaisir



De gauche à droite: Michel Zurbuchen, Stéphanie Gauffroy et Jean-Philippe Simon

de recevoir une délégation du Club Athlétique de Courtelary qui venait présenter

son tableau commémoratif des 53 éditions de la course des Dix bornes. Ce tableau,

comme d'autres, déjà suspendus aux cimaises de la salle, pourra ainsi laisser une trace durable d'une manifestation connue loin à la ronde.

C'était le moment tout choisi de mettre en évidence que la SDC est aussi disponible pour marquer l'histoire et commémorer des souvenirs des sociétés locales. Que ces dernières nous annoncent leurs intentions et la SDC les examinera pour les mettre en valeur aux murs du local.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance où tradition et souvenirs purent ainsi être largement commentés, sans en oublier l'avenir qui nous permettra de présenter d'autres projets.

| re

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Fondue sur tronc

Samedi 4 novembre dès 11 h30 sur la place du village

Nous vous rappelons que cette manifestation qui se veut conviviale est ouverte à tout le monde. Que vous fassiez partie du jumelage ou non, que vous soyez de Villeret ou simplement de passage, venez déguster une fondue cuite sur des troncs et servie à discrétion.

Cette fondue sur tronc se tiendra à proximité du pavillon de la fanfare. Si toutefois le soleil ne devait pas être de la partie, ainsi que pour les personnes frileuses, le pavillon sera ouvert aux participants qui pourront manger la fondue également à discrétion autour d'un traditionnel réchaud. Les fêtes

de Noël approchant, vous trouverez des idées de cadeaux sur un stand de produits charentais que vous pourrez déguster et acheter. Tel que cognac allant du VS au XO, ou divers pineaux des Charentes provenant de la commune jumelée de Louzac.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y participer.

Le comité de jumelage de Villeret Louzac Saint-André se réjouit de vous rencontrer nombreux et nombreuses le samedi 4 novembre pour sa traditionnelle fondue sur tronc. | comité de jumelage villeret-louzac saint-andré

Réclame



Pour vous démarquer en un



clin d'œil Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire

Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net



Mesures hivernales depuis le 1^{er} novembre

Un automobiliste averti en vaut deux! Il s'agit par conséquent de prendre note que les mesures hivernales entreront en vigueur le mercredi 1^{er} novembre prochain.



Photo: Freepik

Depuis cette date, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal jusqu'au vendredi 15 mars 2024, de 3h à 7h. Pendant cette plage horaire, le Service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de notre cité soient accessibles.

Il est primordial que ces consignes soient appliquées.

Seul leur respect permet d'assurer un déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le travail dans une rue entière, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

Ainsi qu'il est d'usage, la place des Abattoirs, l'Esplanade des Collèges et la place située au nord des halles de gymnastique sont à disposition

des automobilistes. La place des Abattoirs est disponible de 16h à 9h, l'Esplanade des Collèges de 16h à 7h30.

Il est important que ces deux places soient libérées aux heures indiquées de manière à permettre leur déneigement. De plus, l'Esplanade des Collèges est réservée en journée à l'usage exclusif des écoliers et des étudiants. Les contrevenants à ces directives seront

amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur.

Pour ce qui est du parage au nord du complexe des halles, il n'est quant à lui pas limité dans le temps. Par contre, une signalisation ad hoc sera mise en place en cas de fortes chutes de neige, afin que le parking puisse être déneigé efficacement. Le cas échéant, merci de respecter les consignes. | cm

Nonagénaire

Le 20 octobre, le conseiller municipal Olivier Zimmermann et Yanick Courvoisier Chef du service administration générale et police, se sont rendus à la place du Marché 7 pour célébrer le 90^e anniversaire de Luigi Carbone.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | cm

Plan directeur énergétique communal: soirée de présentation et de débat

Dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur énergétique communal, les Services techniques de la Municipalité de Saint-Imier organisent une soirée de présentation de cette problématique le 1^{er} novembre à 19h à la Salle de spectacles de Saint-Imier (salle du Patchwork).

Avec nos partenaires de Jura bernois. Bienne, une présentation de la situation énergétique actuelle à Saint-Imier, de l'état d'élaboration du plan directeur communal ainsi que les projets à l'étude sera réalisée. Ce sera l'occasion pour les participants de poser des questions et d'in-

fluencer la politique énergétique future de Saint-Imier.

Un apéritif étant prévu après les présentations, il est demandé aux personnes souhaitant participer de s'inscrire par courriel services.techniques@saint-imier.ch jusqu'au 30 octobre. | cm

CHORALE TESSINOISE DE SAINT-IMIER

Une nouvelle orientation

En date du 11 octobre, notre société a rassemblé ses membres pour l'assemblée générale annuelle.

Présidée par François Aubry, cette réunion s'est déroulée dans le calme et la sérénité. Après avoir énuméré les différentes activités vécues durant la première moitié de l'année: participation au Raduno à Bellinzona, organisation du Risotto lors de l'Imériale et notre défilé au cortège du vendredi soir, une grande

question était posée à chaque chanteuse et chanteur: «Voulez-vous maintenir ou cesser les activités chorales?»

Telles que: activités liées au chant, comme les répétitions, les concerts dans les EMS et les rencontres entre chorales tessinoises.

Le verdict est tombé et une majorité s'est portée sur la cessation de nos activités chorales.

Tout comme notre chœur, beaucoup d'autres sociétés

tessinoises sont confrontées au manque de chanteurs et à un vieillissement des membres. Ainsi va la vie et pour notre part, nous continuerons de nous revoir régulièrement pour entretenir cette flamme qu'est l'amitié qui nous lie. Par des moments de divertissement et de partage, nous nous remémorerons de beaux souvenirs du Tessin, de son folklore et de ses mélodies bien connues. Et, comme cerise sur le gâteau, l'organisation du Risotto lors de l'Imériale est maintenue. Ceci bien évidemment si les personnes bénévoles à cette activité culinaire poursuivent leur engagement tout comme ces dernières années.

L'assemblée a nommé François Aubry administrateur et Ernest Geiser, gardien de la trésorerie de cette nouvelle Amicale de la Chorale Tessinoise de même que pour le Risotto.

Respectueuse du passé de la chorale, l'assemblée pré-

sente remercie Jean-Claude Lehmann, notre ex-président, malheureusement excusé à cette assemblée, Bruna Castiglioni pour son engagement de longue durée et sa passion qu'elle a entretenue comme présidente avant Jean-Claude sans oublier l'apport gustatif qu'elle donne au Risotto. Notre directeur, Toni Ascione, a également reçu une attention, signe de notre reconnaissance pour ses excellentes connaissances musicales qu'il nous a déployées tout au long de son parcours avec nous et de son inlassable engagement à nous soutenir.

Après les délibérations de cette soirée bien émotive, place à un instant de détente, où tous les membres se sont retrouvés autour d'une table pour échanger et déguster un copieux plat froid.

| francois.aubry.administrateur@amicale.de.la.chorale.tessinoise.de.saint-imier



Fenêtres de l'Avent

Les inscriptions sont encore ouvertes



Partager un moment de convivialité entre Imériennes et Imériens. Saint-Imier recherche des familles, associations, commerçants locaux, écoles qui souhaitent participer à ce moment de partage. Ouvert à toutes et à tous! Envie de participer? Rien de plus simple! Décorer une fenêtre, un balcon, visible de l'extérieur, dévoiler votre fenêtre le jour choisi à 18h30. Et si le cœur vous en dit, organiser une petite collation, thé ou vin chaud, de 18h30 à 19h.

Inscriptions au bureau de la chancellerie par email à info@saint-imier.ch, ou via le formulaire en ligne en scannant le QR code.

Les dates et adresses seront affichées dans les lieux publics d'ici à fin novembre. Nous vous remercions d'avance pour votre participation afin que notre commune vive ensemble les fêtes de Noël d'une manière conviviale et rassembleuse. | cm

Représentations du Conseil municipal

L'Exécutif sera représenté le 25 octobre à l'assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois. Il a par ailleurs désigné un conseiller municipal pour prendre part à la cérémonie de

remise des diplômes ES en soins infirmiers le 27 octobre prochain.

L'Exécutif sera également représenté à l'assemblée générale des membres de Jura bernois. Bienne le 8 novembre. | cm

Rue Agassiz: résultats du radar pédagogique

Régulièrement, la Police administrative procède à des contrôles de vitesse par le biais du radar pédagogique. Ce dernier a été installé à la rue Agassiz, où la vitesse maximale autorisée est limitée à 30 km/h, du 31 août au 8 septembre. 6708 véhicules ont été contrôlés. La vitesse moyenne mesurée est de 28 km/h. Le taux d'excès de vitesse se situe à 27,8%. La vitesse maximale mesurée est de 79 km/h.

Dans l'ensemble, le Conseil municipal constate que la vitesse de 30 km/h est plutôt bien respectée, malgré le fait que 3 véhicules ont circulé à plus de 60 km/h. Le radar pédagogique continuera d'être installé à divers endroits de la localité. Les résultats seront transmis à la Police cantonale qui décidera de la suite à donner.

| cm

Les chiffres dans le détail

Période	du 31 août au 8 septembre 2023
Nombre de véhicules contrôlés	6708
	Nombre de véhicules ayant atteint cette vitesse
Vitesses mesurées	
<= 10 km/h	12
11-20 km/h	605
21-30 km/h	4226
31-40 km/h	1724
41-50 km/h	124
51-60 km/h	14
61-70 km/h	2
71-80 km/h	1
Vitesse moyenne	28 km/h
Vitesse maximale	79 km/h
Taux d'excès de vitesse	27,8%

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Fausses notes pour Halloween

Spectacle musical pour les enfants dès 6 ans

La collégiale de Saint-Imier résonnera de quelques notes hantées pour Halloween! L'Association Musique à la Collégiale, l'association Fluorescence et la paroisse réformée évangélique de Saint-Imier proposent un spectacle musical qui fait (juste un peu) peur pour les enfants dès six ans.

Le professeur Organix a créé un nouveau Frankenstein. Malheureusement ce dernier est gentil. Avec l'aide d'une sorcière-violoniste et d'un loup-garou, Organix va tenter de composer la musique la plus horripilante pour lui créer une âme de monstre. Mais sera-ce suffisant?

L'AMC s'est associée à l'association Fluorescence spécialisée dans la médiation culturelle, pour faire découvrir l'orgue aux enfants sous un aspect ludique et nouveau. Le spectacle met en valeur les possibilités sonores de cet instrument grandiose,



accompagné pour l'occasion par une formation originale: un violon ainsi qu'un dispositif électronique participatif.

Prochain événement

Dimanche 12 novembre, 17h Jeanne-Lise Treichel. Suite de l'intégrale des sonates et parties de Bach pour violon seul. Tous les événements organisés par l'AMC sont à prix libre. | amac

Samedi 28 octobre, 17h Collégiale Saint-Imier associationfluorescence.ch musiquecollégiale.ch

SAINT-IMIER

Un bel anniversaire à la résidence des Fontenayes



ménage pour une famille voisine, tout en continuant à aider sa propre famille.

En 1962, Carmela décide de quitter l'Italie pour venir en Suisse, où elle travaille comme femme de ménage dans un hôtel. Elle rencontre son défunt mari, Romualdo, et ils se marient en 1965. Ils s'établissent à Corgémont et travaillent tous les deux à l'Emalco. Deux enfants naîtront de cette union, Gabriele et Remo.

Le couple déménagera à Bienne, puis à Tavannes où son mari décède subitement en 2009. En décembre 2022, Carmela est hospitalisée à Moutier après une chute et est ensuite admise à la résidence des Fontenayes.

Au printemps prochain, elle fêtera ses 60 ans de permis C ainsi que ses 62 ans en Suisse.

Elle a fêté ses 90 ans en présence de sa famille et des résidents. Une belle fête agrémentée de musique, champagne et tourte Forêt-Noire. | pl

Carmela Pavone, née Verillo est venue au monde le 14 octobre 1933 en Italie à Caiazzo. Elle est la fille aînée d'une famille de 14 enfants. Durant son enfance, elle aidait sa famille aux champs et accompagnait son père au marché pour vendre leurs produits.

A l'âge de 7 ans, elle arrêta l'école en raison de la guerre et des difficultés économiques. A 17 ans, elle commence à travailler comme femme de

INSPIRATIONS DES PAROISSES DE L'ERGUËL

Le chant pour voyager

Samedi 4 novembre de 14h30 à 17h30 dans la cure de Saint-Imier. Venez découvrir le monde en chantant!

Marlène Guenat vous invite à un voyage de transmission orale des mélodies du monde. Une expérience qui ne requiert aucune connaissance musicale, mais seulement la curiosité et l'ouverture à d'autres types et approches du chant. Activité ouverte

à tout public et offerte par les paroisses catholiques et réformées de l'Erguël. Inscription jusqu'au 1^{er} novembre auprès de Nadine Marschner au 076 611 75 11 (WhatsApp, Telegram, Threema). En dessous de 10 inscriptions, l'activité ne sera pas assurée. | nm

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Vernissage: Christophe Lambert
Hunt your own tracks

Vendredi 3 novembre à 19h 15

Voilà plusieurs années que la recherche de Christophe Lambert s'oriente vers les racines, ces liens invisibles que l'on tisse à travers notre vie, et leur complexité. *Hunt your own tracks*, que l'on pourrait comprendre comme *piste ta propre trace*, poursuit et complète son travail dans ce sens.

Un braconnier suivant une piste le menant à lui-même. Il y a dans cette métaphore plusieurs degrés de lecture, qui nous ramènent à une dimension chère à Christophe Lambert: l'ambiguïté. On pourrait parler de la sincérité de l'artiste, suivant sa propre ligne, définie par une sorte de manifeste intérieur. L'éternel questionnement de sa propre vision et le poids des influences externes et internes, le poids des envies et de la vie, de ses doutes et de la société.

Mais aussi du besoin de se retrouver. *Hunt your own tracks* est une sorte de rétrospective réunissant des œuvres réalisées sur plusieurs années

dans une mise en scène nouvelle, instaurant ainsi un nouveau dialogue, entre elles d'abord, puis avec le public. Un deuxième souffle. Peut-être le besoin de renouer avec ses racines. Tout en continuant d'aller de l'avant.

Derrière ce titre, il y a aussi l'image du serpent qui se mord la queue. Un cercle vicieux. Se traquer sans le savoir, être à la fois le chasseur et la proie. Prendre conscience de ses actes sans se poser ni en victime ni en bourreau. Affirmer ses positions primales et revenir à l'essence de soi-même. Esotérisme contemporain, spirituel, ironique.

Hunt your own tracks est une randonnée poétique où chacun sera libre de se frayer son propre chemin dans l'univers de l'artiste. | ccl

Expo jusqu'au 10 décembre
Entrée libre

Horaires d'ouverture:
mercredi-vendredi, 14h-18h
samedi-dimanche, 14h-17h



Duo Full House Alta cultura: week-end Humour 2024

Dimanche 17 mars 2024, 17h30

La tournée romande du Knie 2022, c'était eux! Le Duo Full House propose un spectacle brillant et palpitant qui s'adresse à tous les publics.

Familial par excellence, leur programme fantaisiste repose sur un invraisemblable équilibre entre glamour new-

yorkais et candeur provinciale.

Chocs culturels, jeux de mots polyglottes, improbables numéros d'équilibriste... C'est tout ça, le Duo Full House! Entre malice et humour, Henry Camus et Gaby Schmutz jonglent avec tout ce qui se présente, les massues comme

les meubles: un véritable feu d'artifice scénique!

A nouvelle formule, nouvelle politique de prix

Finis les abonnements: place aux tarifs préférentiels *early birds!* Ainsi, pour chaque spectacle, les billets réservés

jusqu'au 31 décembre, toutes catégories de prix confondues, bénéficieront d'une réduction de 7 francs.

| ccl

Billetterie:
www.ccl-sti.ch/events/3700-2

SONVILIER
AVIS OFFICIELSRoute cantonale:
éclairage public

Avec les localités de Tramelan, Bévillard, Prêles, Nods et Cormoret, la Commune de Sonvilier participera au projet pilote du Canton de Berne, en collaboration avec l'association Jura bernois. Bienne, quant à la réduction de l'éclairage public des routes cantonales. L'éclairage de la route cantonale sera réduit à son strict minimum, et en continu, durant la période d'extinction des routes communales de 0h30 à 5h30 entre le 29 octobre 2023 et 31 mars 2024. Pour des raisons de sécurité, les passages piétons resteront éclairés à 30% de la puissance maximale, également en continu. En dehors de cette plage nocturne, le profil d'éclairage actuel des routes cantonales sera maintenu. Une information commune au Canton de Berne et de Jura bernois. Bienne sera publiée dans la presse. | cm

Fête du village

Les 29 et 30 septembre dernier la Fête du Village s'est déroulée avec la complicité d'une météo idéale. Le Conseil communal remercie chaleureusement les organisateurs pour la mise sur pied de cette belle édition pleine d'animations qui a permis à la population de partager des moments festifs dans la bonne humeur. Les Autorités remercient également la population qui a participé en grand nombre à cette fête qui s'est déroulée de la meilleure manière. | cm

ENSEMBLE VOCAL DOMENICA
ET CHŒUR MIXTE CAECILIA

La Messa di Gloria

L'Ensemble Vocal Domenica de La Chaux-de-Fonds et le Chœur mixte Caecilia des Brenets ainsi que plusieurs chanteurs intéressés vont présenter la Messa di Gloria du compositeur italien Giacomo Puccini (1858-1924) dans une version avec orgue, lors de deux concerts. Le premier se déroulera au Temple du Locle le samedi 28 octobre prochain à 20h, tandis que le second aura lieu à la collégiale de Saint-Imier le dimanche 5 novembre à 17h.

A cette occasion, vous aurez le plaisir d'entendre Baptiste Jondeau, ténor et Léonard Schneider, baryton-

basse alors que Simon Peguiron tiendra le pupitre de l'orgue. La direction sera assurée d'une manière alternée par Maryclaude Huguenin et Laurent Chiron.

En première partie, vous découvrirez une courte partition: le Requiem de Puccini pour chœur, violon alto et orgue composé pour le 5^e anniversaire de la mort de Verdi. Pour cette œuvre, Marie Peguiron assurera la partie violon alto. | ps

Temple du Locle le samedi
28 octobre à 20h,
Collégiale de Saint-Imier,
dimanche 5 novembre à 17h
Entrée libre, collecte

ÉCOLE DE SONVILIER

Ramassage du papier

Les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du papier dès 8h le mardi 31 octobre dans le village. Les habitants de Mont-Soleil pourront déposer leur vieux papier dans une benne qui sera mise à disposition devant le collège de Mont-Soleil à partir du vendredi 27 octobre à midi jusqu'au lundi 30 octobre le matin. Les bénéfices de la vente du papier seront attribués au compte scolaire. Afin que le ramassage se déroule dans des conditions optimales, les citoyens sont

priés de se conformer aux recommandations suivantes:
- le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons;
- les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun autre déchet;
- les paquets seront déposés à l'extérieur;
- prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage. En cas de non-respect de ces prescriptions, le papier déposé ne pourra malheureusement pas être ramassé. | co

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Accès Internet ultrarapide

Après plusieurs mois de travaux, Swisscom a terminé l'extension de son réseau fibre optique (Fiber to the Home - FTTH) à La Ferrière. Une grande partie de la population a désormais accès au réseau le plus moderne de Suisse avec un débit Internet pouvant atteindre 10 Gbit/s.

La majorité des habitants de La Ferrière bénéficie dès à présent d'un accès Internet ultrarapide, avec un débit pouvant atteindre 10 Gbit/s, permettant l'utilisation simultanée de plusieurs applications gourmandes en données, comme les visioconférences, le télétravail et différents services

online, ne pose plus aucun problème.

Libre choix du fournisseur

Les habitants peuvent choisir une offre auprès de différents fournisseurs, par exemple Swisscom blue, Wingo, Salt ou M-Budget, qui utilisent également le réseau nouvellement installé.

A propos de l'extension du réseau fibre optique Swisscom

En saisissant vos coordonnées sur le site internet www.swisscom.ch/checker, vous pouvez tester le débit de votre connexion Internet et consulter les produits disponibles à votre adresse. | cm

Recherche mur de pierre sèche
à restaurer

La Fédération Suisse des Maçons de Pierre Sèche (FSMPS), association qui collabore avec le Parc du Doubs, organise chaque année des formations pour les futurs muretiers. Dans ce cadre, elle recherche des murs à restaurer pour soutenir et développer son programme de formation, spécialement des murs particuliers, complexes, comme des murs de soutènement ou des murs à *complication* (murs qui tournent, qui montent fortement ou qui ont d'autres spécificités peu communes).

Comme le Parc du Doubs n'a pas encore travaillé sur des murs de pierre sèche à La Ferrière, un appel est lancé pour savoir si de tels murs se

trouvent sur le territoire de notre commune et pourraient être restaurés par étapes durant quelques années. Une participation des propriétaires serait bienvenue, par exemple en fournissant une partie des pierres ou en prêtant du matériel ou une machine.

Les propriétaires privés intéressés par le projet et qui possèdent un mur à restaurer qui correspond à ces critères, peuvent contacter la Municipalité via l'adresse de messagerie agriculture@laferriere.ch ou en appelant le secrétariat au 032 961 12 77. | cm



EN SALLES 

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

THE OLD OAK
VENDREDI 27 OCTOBRE, 18 H
DIMANCHE 29 OCTOBRE, 20 H
LUNDI 30 OCTOBRE, 17 H 45

de Ken Loach avec Dave Turner, Ebla Mari, Debbie Honeywood. TJ Ballantyne est le propriétaire du *Old Oak*, un pub situé dans une petite bourgade du nord de l'Angleterre. Il y sert quotidiennement les mêmes habitués désœuvrés pour qui l'endroit est devenu le dernier lieu où se retrouver. L'arrivée de réfugiés syriens va créer des tensions dans le village. TJ va cependant se lier d'amitié avec Yara, une jeune migrante passionnée par la photographie. Ensemble, ils vont tenter de redonner vie à la communauté locale en développant une cantine pour les plus démunis, quelles que soient leurs origines. *Projeté à Locarno devant une Piazza Grande bondée, pour se terminer sur une standing ovation. Un film exceptionnel à voir absolument!* Durée 1 h 54, âge 12 ans, vo s.t.

UNE ANNÉE DIFFICILE
VENDREDI 27 OCTOBRE, 20 H 30
SAMEDI 28 OCTOBRE, 21 H
DIMANCHE 29 OCTOBRE, 17 H

de Eric Toledano avec Pio Marmai, Jonathan Cohen, Noémie Merlant. Albert et Bruno sont surendettés et en bout de course, c'est dans le chemin associatif qu'ils empruntent ensemble qu'ils croisent des jeunes militants écolos. Plus attirés par la bière et les chips gratuites que par leurs arguments, ils vont peu à peu intégrer le mouvement sans conviction. *Un film divertissant, énergique pétri d'humanité. Une comédie écologique originale* Durée 1 h 58, âge 12 ans, français.

NINA ET LE SECRET DU HÉRISSEON
SAMEDI 28 OCTOBRE, 15 H
DIMANCHE 29 OCTOBRE, 15 H

de Alain Gagnol. Nina aime écouter les histoires que lui raconte son père pour s'endormir, celles d'un hérisson qui découvre le monde. Un soir, son père, préoccupé par son travail, ne vient pas lui conter une nouvelle aventure...

Heureusement, son meilleur ami Mehdi est là pour l'aider à trouver une solution : et si le trésor caché dans la vieille usine pouvait résoudre tous leurs problèmes ? Commence alors une grande aventure où il faut échapper à la vieille voisine et à son chat Touffu, déjouer les pièges du gardien et embobiner son gros chien. Sans compter le petit hérisson qui mène l'enquête à leurs côtés ! *Le film dépeint avec finesse les relations parents – enfants. Dans ce croisement des émotions et des énergies se logent une grande tendresse!* *Un film d'une grande beauté!* Durée 1 h 17, âge 8 ans, français.

GRAUZONE CINÉ-MATHÉQUE
SAMEDI 28 OCTOBRE, 18 H

de Fredi M. Murer avec Giovanni Früh, Olga Piazza. Un employé, affecté à la sécurité dans une grande entreprise, entend à la radio un message anonyme annonçant la propagation d'un étrange virus. Un climat d'insécurité s'empare de la population. A la fois fable ethnologique, tournée en noir et blanc dans la banlieue de Zurich, et film d'anticipation adressé aux générations futures. *Restauré par la Cinémathèque suisse avec le soutien de Memoriam, avec la collaboration de Fredi M. Murer, au laboratoire Cinegrell (Zürich).* Durée 1 h 41, âge pour tous, vo s.t.

LA SORCIÈRE DANS LES AIRS
CINÉ-KIDS
DIMANCHE 29 OCTOBRE, 10 H

de Max Lang. Une gentille sorcière et son chat campent près d'un lac. La sorcière concocte des potions mais le chaudron explose réveillant alors un dragon endormi. Comme le temps se gâte, la sorcière et le chat quittent les lieux. Ils fendent gaiement les airs sur leur balai, ignorant que le dragon s'est lancé à leurs trousses. *Superbe petit film adorable et très beau. Les dessins sont jolis, la musique est pleine de sensibilité et l'histoire mignonne. Idéal pour un moment avec ses petits bouts chou* Durée 0 h 50, âge 4 ans, français.

LE RÈGNE ANIMAL
LUNDI 30 OCTOBRE, 20 H 15

de Thomas Cailley avec Romain Duris, Paul Kircher, Adèle Exarchopoulos. Dans un monde en proie à une vague de mutations qui transforment peu à peu certains humains en animaux, François fait tout pour sauver sa femme, touchée par ce phénomène mystérieux. Alors que la région se peuple de créatures d'un nouveau genre, il embarque Emile, leur fils de 16 ans, dans une quête qui bouleversera à jamais leur existence. *Un film à grand spectacle, prenant et émaillé d'humour! Un film poétique et bouleversant, au final inoubliable!* Durée 2 h 08, âge 14 ans, français.

ARMÉNIE: DU RÊVE À LA RÉALITÉ
EN PRÉSENCE DU CONFÉRENCIER
MARDI 31 OCTOBRE, 19 H

de Nicolas Pernot. Entre Europe et Asie, l'Arménie est formée de hauts plateaux et de volcans endormis. Carrefour de trois empires, l'Arménie est un des berceaux de la chrétienté. Son histoire multimillénaire tourmentée a contribué à forger le caractère de son peuple, à la fois inventif, résilient, parfois exilé. Je vous propose un voyage conté en Arménie. Par mes récits en direct et mes images, vous découvrirez la vie quotidienne et l'histoire d'un peuple au destin bousculé : les Arméniens. *Un avant-goût des sujets abordés: Portraits des Arméniens et de leur mode de vie actuel, Visite des écoles, Des paysages bibliques, Les marques de l'Histoire, L'héritage de la Route de la Soie, Et comme toujours, de l'aventure, des rencontres incroyables...* Durée 2 h, âge pour tous, français.

LE GARÇON ET LE HÉRON
MERCREDI 1 NOVEMBRE, 15 H

de Hayao Miyazaki. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le jeune Mahito Maki subit une tragédie familiale déchirante. Il doit immédiatement déménager à la campagne, où son père travaille pour une famille d'industriels qui fabrique des avions pour

l'armée japonaise. Mahito commence à explorer les paysages mystérieux en toute solitude. Il rencontre un héron cendré qui s'obstine à le suivre et tombe sur une tour abandonnée dans laquelle il pénètre, intrigué. Un monde imaginaire merveilleux et étonnant s'ouvre alors à lui. *Un joyau animé du maître japonais. Un véritable chef-d'œuvre!* Durée 2 h 04, âge 12 ans, français.

MARIE-LINE ET SON JUGE
MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE, 18 H
JEUDI 2 NOVEMBRE, 18 H

de Jean-Pierre Améris avec Louane Emera, Michel Blanc. Marie-Line a 20 ans. Bien qu'elle ne connaisse que les petits boulots et la vie précaire, Marie-Line, est un vrai rayon de soleil. Sa rencontre avec un juge bougon et déprimé, qui décide de l'engager comme chauffeur, va bouleverser sa vie. *Un duo complémentaire et remuant. Une partition délicate qu'ils jouent avec une grande sensibilité!* Durée 1 h 30, âge 12 ans, français.

COMPLÈTEMENT CRAMÉ!
MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE, 20 H 15

de Gilles Legardinier avec John Malkovich, Fanny Ardant. Depuis qu'il a perdu sa femme, Andrew Blake n'a plus le cœur à rien. Un ultime élan le pousse à quitter Londres pour retourner en France, dans la propriété où il l'avait rencontrée. Ce voyage vers le souvenir des jours heureux ne va pas du tout se passer comme prévu. Pour rester au domaine de Beauvillier, Blake se retrouve condamné à jouer les majordomes à l'essai. Entre M^{me} Beauvillier, la maîtresse des lieux au comportement aussi étrange que ses relations, Odile, la cuisinière au caractère bien trempé, Philippe, l'intendant un peu frappé qui vit en ermite au fond du parc, et Manon, la jeune femme de ménage dont le destin bascule, Blake découvre des gens aussi perdus que lui. Face à eux, dans cet endroit à part, cet homme qui n'attendait plus rien de la vie va être obligé de tout recommencer. *Adapté du livre*

éponyme de Gilles Legardinier! Entre poésie, générosité et nostalgie, ce film solaire mettra du baume au cœur de chacun. A voir absolument! Durée 1 h 50, âge voir site, français.

THE CREATOR
JEUDI 2 NOVEMBRE, 20 H 15

de Gareth Edwards avec Gemma Chan, John David Washington. Au milieu d'une guerre entre l'humanité et les forces de l'intelligence artificielle, Joshua est recruté pour tuer

le Créateur. Le Créateur a mis au point une arme qui pourrait mettre fin à la guerre, mais aussi anéantir l'humanité. Joshua et son équipe traversent les lignes ennemies et pénètrent dans le cœur obscur du territoire occupé par l'IA. *Un spectacle total, bourré d'action, d'effets spéciaux et de scènes dantesques! Un divertissement efficace, ambitieux et généreux!* Durée 2 h 15, âge 12 ans, français.

Programme et réservations



AU ROYAL À TAVANNES

3 JOURS MAX
VENDREDI 27 OCTOBRE, 20 H
SAMEDI 28 OCTOBRE, 21 H
DIMANCHE 29 OCTOBRE, 17 H

de Tarek Boudali avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, Vanessa Guide. Rayane, officier de police maladroit, essaie désespérément d'intégrer les services secrets. Un jour, il reçoit un appel depuis le Mexique : sa grand-mère a été kidnappée pendant le tournage de son émission de TV réalité, Cancún Nous Voilà. Pour la libérer, il a 3 jours pour mettre la main sur les deux émeraudes aux pouvoirs exceptionnels exigées par les ravisseurs. Il va prendre tous les risques pour y parvenir entre Paris, Abu Dhabi et Cancún. Durée 1 h 28, âge voir site, français.

LA SORCIÈRE DANS LES AIRS
SAMEDI 28 OCTOBRE, 10 H

voir sous Cinématographe Tramelan.

SECOND TOUR
SAMEDI 28 OCTOBRE, 17 H
DIMANCHE 29 OCTOBRE, 20 H
MARDI 31 OCTOBRE, 20 H

de Albert Dupontel avec Albert Dupontel, Cécile de France, Nicolas Marié. Journaliste politique en disgrâce, placée à la rubrique football, Mlle Pove est sollicitée pour suivre la

campagne présidentielle en cours. Le favori est un quinquagénaire, héritier d'une puissante famille française et novice en politique. Troublée par ce candidat qu'elle a connu moins lisse par le passé, Mlle Pove se lance dans une enquête aussi étonnante que jubilatoire. Durée 1 h 37, âge 12 ans, français.

ANSELM: LE BRUIT DU TEMPS
DIMANCHE 29 OCTOBRE, 10 H 

de Wim Wenders. Anselm est une expérience cinématographique qui éclaire l'œuvre d'un artiste et révèle son parcours de vie, ses inspirations, son processus créatif, et sa fascination pour le mythe et l'histoire. Le passé et le présent s'entrelacent pour brouiller la frontière entre film et peinture, permettant de s'immerger complètement dans le monde de l'un des plus grands artistes contemporains, Anselm Kiefer. Durée 1 h 33, âge 12 ans, vo s.t.

UNE ANNÉE DIFFICILE
MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE, 20 H

voir sous Cinématographe Tramelan.

THE OLD OAK
JEUDI 2 NOVEMBRE, 20 H

voir sous Cinématographe Tramelan.

CINÉMATOGAPHE

L'Arménie, trait d'union entre hier et aujourd'hui

Le Cinématographe vous propose le mardi 31 octobre à 19h un film et une conférence de Nicolas Pernot



6000 ans. Grâce à ce film, vous allez suivre Nicolas Pernot, et découvrir, sur une terre aux paysages spectaculaires, un peuple attachant à la force de caractère hors du commun. Vous pourrez admirer les églises médiévales, mais aussi les orgues basaltiques aux surprenants alignements verticaux. Mais surtout, vous rencontrerez un peuple qui a conservé son identité malgré les épreuves, que ce soit l'exode ou le génocide au début du XX^e siècle. Devant ces tragédies, les Arméniennes et les Arméniens ont su faire preuve de résilience et ont toujours gardé ce sens de l'accueil et de l'hospitalité. Avec une

singulière authenticité, notre explorateur vous racontera ce qu'il a vécu, il vous fera vivre leur quotidien, des musiques traditionnelles comme le fameux doukoug en passant par les spécialités culinaires, jusqu'aux nombreux témoignages qui racontent chacun à leur manière, cet héritage culturel unique.

Dans ce film-conférence narré en direct, Nicolas Pernot nous partage les secrets d'une Arménie à la fois intime et grandiose, où chaque rencontre, chaque sculpture immortalise l'éminent témoignage des descendants spirituels de Noé. Des hauts plateaux aux profondeurs des gorges qui les veinent, des édifices sacrés magnétisent les regards et gravent la mémoire millénaire de l'un des berceaux du christianisme. Avec le mythique mont Ararat comme boussole, le pèlerin découvre une Arménie éprouvée par l'histoire des empires déçus et un peuple doyen soucieux de la perpétuation de son héritage.

A l'issue de la projection, le public pourra échanger avec Nicolas Pernot, le réalisateur du film et auteur de plusieurs ouvrages photographiques portant sur l'Arménie, la Géorgie, le Tadjikistan et le lac Baïkal. | dc

ARMÉE DU SALUT

Blessures de l'abus, comment en guérir ?

Il faut dénoncer et condamner les abus, notamment sexuels, mais les personnes abusées peuvent-elles réellement en guérir ? Philippe Decourroux en est persuadé.

Il y a un mois, est sorti en France un rapport choc qui dénonçait les pratiques de torture dans la pornographie. Mais aussi, très souvent, dans notre entourage proche, toutes sortes d'abus sont commis, et pas seulement sexuels.

Cela fait maintenant plusieurs années que le chanteur jurassien et lanceur d'alerte Philippe Decourroux se bat contre le trafic d'êtres humains, notamment en sensibilisant son public à ce terrible fléau. Mais comment venir en aide aux victimes ? C'est aussi dans le domaine de la guérison des blessures de l'âme que Philippe s'est engagé. Philippe n'est pas psychologue, mais c'est un chrétien convaincu. En accompagnant avec son épouse les personnes abusées, il met en pratique les enseignements du Christ, qui a dit : « je suis venu pour guérir les cœurs brisés et proclamer aux captifs la déli-



Philippe et Jocelyne Decourroux, en compagnie du Docteur Denis Mukwege

vance» (Luc 4: 18, la Bible). Et les résultats sont étonnants. Il cite plusieurs exemples dans son dernier livre : *Libéré*.

Philippe Decourroux est également connu pour ses concerts caritatifs dans des dizaines de prisons sur trois continents. Aux côtés de Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix 2018, il est le fondateur du collectif : I respect women.

Vous désirez en savoir davantage sur la manière de guérir des blessures de

l'abus, vous souffrez vous-mêmes de telles blessures ? Alors ne manquez pas cette conférence ! | *armée du salut*

Vendredi 3 novembre, 19h apéro, 19h30 soirée publique: conférence Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan



Entrée libre, chapeau
Infos: tramelan.armeedusalut.ch

Délai rédactionnel **MERCREDI 9H**





Milly Bregnard honorée à Tramelan

Samedi 21 octobre, Milly Bregnard a reçu la citoyenneté d'honneur de la Commune de Tramelan.

Elle qui fut maire de 2002 à 2014 avait demandé une cérémonie simple et intime.

Retour sur le parcours de cette femme d'exception chère au cœur des Tramelots, à travers les hommages du Conseil municipal.

Hervé Gullotti, maire

« M^{me} le maire, chère Milly, Chère famille, Chers invités, Mesdames, Messieurs, j'ai le plaisir de vous accueillir au nom des autorités communales pour ce moment particulier, émouvant, solennel et festif, à la fois, dédié à toi Milly.

Les années passent, mais les souvenirs des grandes actions demeurent dans les esprits.

Le 31 décembre 2014, tu as quitté la Mairie de Tramelan, après douze années passées à occuper le siège de maire, douze années passées à réaliser l'une des choses que tu sais le mieux accomplir: te soucier des Autres et agir pour le bien de la collectivité publique. Tu as mis ainsi un terme à une vie politique intense et bien remplie qui t'a notamment vue prendre la présidence du Conseil général en 2000, 2^e femme à occuper cette charge. Trois ans après, tu as accédé à la Mairie. C'est la première fois qu'une femme incarnait ce poste politique à responsabilités. Auparavant tu avais assumé des mandats politiques dans d'autres organes communaux, expériences qui t'ont forgé l'amplitude nécessaire pour être élue sans coup férir à la Mairie sans passer par la case *conseillère municipale*.

En 2002, tu avais presque atteint l'âge te donnant droit à une rente AVS. Certainement que tu n'aspirais pas à passer une retraite comme tout un chacun. Il fallait un nouveau défi et tu l'as relevé avec bravoure, engagement et humilité. Merci au passage à Maurice d'avoir accepté d'être le Prince Consort durant toutes ces années et soutenu Milly dans son intense activité.

Même si aujourd'hui l'égalité ne s'est pas encore emparée de manière pérenne et satisfaisante de la vie politique locale, à l'époque tu as montré le chemin à nombre de femmes qui se sont depuis engagées en politique. Le Conseil général et le Conseil municipal ne sont pas encore composés d'une majorité de femmes, mais les temps changent. Et qui sait lorsque les hommes ne souhaiteront plus travailler qu'à temps partiel, et que cette posture sera considérée comme une bonne attitude par la société, là les choses changeront.

Ton chemin à la tête de l'Exécutif communal n'est pas resté dans l'ombre de trois législatures mornes et vouées à l'oubli. Tu es en effet à la source et a permis de nombreuses réalisations qui ont marqué le paysage local et régional. Dans un ordre



aléatoire: l'Agenda 21, la création d'un Centre médical, l'implantation du ceff Commerce à Tramelan, l'Espace DEFI I qui est sorti de terre en une année éclair, le chemin des stèles en la mémoire d'Albert Gobat, créations artistiques sur le thème de la paix qui jalonnent le Chemin Devant-Ville, la Semaine Virgile Rossel en la mémoire de cet autre illustre Tramelot.

Aujourd'hui, à la veille d'un si beau jour, ton 83^e anniversaire, tu es la seconde citoyenne de la cité à recevoir le droit de cité d'honneur. Tu l'avais toi-même accordé, avec le Conseil municipal, en 2007 à Roland Stähli, autre personnalité qui est inscrite dans l'histoire de Tramelan et bien au-delà de nos frontières.

C'est donc très fier et reconnaissant que celui que tu avais engagé en 2005 en tant que chancelier te remet aujourd'hui ce droit de cité d'honneur, qui selon la Loi, est remis à une personne (je cite) « qui a rendu des services particuliers à la communauté » et t'accorde les mêmes droits que ceux acquis par une procédure ordinaire.

Rassure-toi, tu garderas ton lieu d'origine cher à ton cœur, Bonfol, à côté duquel vient se greffer celui de Tramelan, pas Tramelan-Dessous, ni Tramelan-Dessus, mais Tramelan, cité pour laquelle tu as tellement œuvré.

Merci Milly »

Hommage du Conseil municipal, texte de Christophe Gagnebin lu par André Ducommun

« Mesdames, Messieurs, Chère Milly, en ce 22 octobre 2023, pour la deuxième fois de son histoire, la Municipalité de Tramelan décerne à une personnalité marquante

la citoyenneté d'honneur. Elle entend ainsi lui témoigner sa vive reconnaissance, son admiration aussi, pour les immenses services rendus à la communauté. C'est aujourd'hui à Milly Bregnard qu'un hommage est rendu, première femme à avoir accédé à la mairie de Tramelan, tâche qu'elle a assumée avec dévouement et talent durant 12 ans.

Milly... Un prénom un peu rare qui, pour les littéraires, évoque Lamartine le romantique ou Cocteau, le père des enfants terribles. Pour les Tramelotes et les Tramelots, en revanche, Milly, la Milly comme ils aiment à l'appeler affectueusement, c'est d'abord cette femme qui a grandi au milieu d'eux, qu'ils ont côtoyée au quotidien, avec qui ils ont tant de choses en partage et à qui, un dimanche de novembre, ils ont confié leur destin.

Milly Bregnard est une enfant de Tramelan. L'essentiel de sa vie s'est déroulé dans ce haut-valion, dans cette cité un peu à part dont elle connaît chaque recoin, et presque chaque visage. Elle est d'ici, et rien de ce qui concerne ce coin de pays ne lui est indifférent. C'est pourquoi elle s'est, durant toute sa vie, engagée, à divers titres, dans la vie associative et culturelle locale. Elle le sait bien: c'est au contact des autres que l'Homme s'enrichit, c'est parce qu'il est à l'écoute de son prochain qu'il est grand, parce qu'il sait, quand le besoin s'en fait sentir, lui apporter son soutien et lui témoigner son amitié. Et c'est pourquoi aussi la culture tient une place importante dans son cœur: car c'est elle qui, comme le disait André Malraux, fait de l'Homme autre chose qu'un accident de l'histoire. Milly Bregnard en a

une conception qui refuse tout élitisme: la culture ne saurait être l'apanage de quelques-uns. Bien au contraire, la culture, active encore plus que passive, abolit les clivages sociaux, rapproche les humains, leur permet de transcender les obstacles et les différences qu'ils s'ingénient parfois à dresser entre eux, leur offre la chance d'exprimer leurs aspirations les plus nobles. Enfin la culture, pour Milly, c'est d'abord, et peut-être surtout, un plaisir.

Et puis, Milly Bregnard appartient à cette génération de femmes qui a dû conquérir de haute lutte l'exercice des droits civiques et civils. Qu'il parait loin le temps où la politique était la chasse gardée des hommes, qu'ils paraissent anachroniques déjà les arguments de ceux qui, il y a à peine plus cinquante ans, cherchaient encore à démontrer les risques que le suffrage féminin ferait courir à la société helvétique. Et combien elles prêtent à sourire aujourd'hui, ces caricatures qui représentaient la femme politique sous les traits d'une sorcière ou d'une sorte de dragon munie d'un tapse-tapis...

Et pourtant, en ce début du 3^e millénaire, l'élection d'une femme à la mairie d'une commune de grande taille n'est pas encore une évidence. Dans le message de gratitude que, au lendemain de son élection, elle adresse à ses concitoyennes et concitoyens, Milly semble s'en étonner elle-même: « Une femme... » s'exclame-t-elle... « Qui l'eût dit? Qui l'eût cru? »

Et, de fait, les femmes – il est bon de le rappeler en cette période électorale – n'occupent toujours pas, alors que ce siècle est vieux déjà de deux décennies, la place qui devrait leur

revenir sur la scène politique. Ni dans le monde, ni en Suisse, ni même, doit-on constater avec tristesse, à Tramelan. Et les injustices demeurent plus criantes encore dans le monde du travail, en matière salariale notamment.

C'est pourquoi il est bon que soit honorée en ce jour une femme, issue du monde du travail et que rien ne semblait prédestiner à cette fonction, une femme qui a osé faire acte de candidature, a été élue, a su s'imposer dans ce monde politique aux valeurs parfois si patriarcales encore, une femme qui a présidé avec brio, durant trois législatures, aux destinées de sa commune, douze ans qui, dans la mémoire des Tramelotes et des Tramelots, demeurent un temps heureux.

Enfin, Milly a su incarner la politique au sens le plus noble du terme. Celle qui ne recherche ni la gloire ni le pouvoir, celle qui n'affiche d'autre volonté que de servir, celle qui est disponibilité et abnégation.

La politique est d'abord valeurs: Milly sait défendre celles qui l'animent. Sans étroitesse d'esprit, mais avec conviction. *Sociale du fond du cœur*: ce fut l'un des slogans de sa campagne, mais ce fut aussi un esprit qui l'aura animée tout au long de ces douze années passées à la mairie.

La politique est vision. C'est sous la direction de Milly Bregnard que Tramelan, avant bien d'autres communes, s'est dotée d'un Agenda 21, reconnaissant qu'il ne pouvait y avoir de développement industriel qui ne fut aussi social et écologique, et qu'il ne pouvait exister de politique durable qu'à condition de savoir concilier ces trois pôles.

La politique est aussi discours. Nous vivons dans une région qui se méfie des mots, prompte à y voir des effets rhétoriques gratuits. Et pourtant: la politique est dialogue, elle est vision, force de conviction. Milly Bregnard a rédigé de nombreuses allocutions tout au long

de son activité politique. Elle a su le faire avec simplicité, chaleur. Elle a su, avec des paroles finement ciselées, emporter bien souvent l'adhésion de ses auditeurs, sachant s'adresser tant à leur raison qu'à leur sensibilité.

La politique est surtout action. Ce mandat de mairesse, Milly Bregnard l'a empoigné d'emblée à bras le corps, favorisant partout les initiatives, s'enthousiasmant pour les projets les plus divers, travaillant sans relâche à les réaliser tous. Aujourd'hui encore, nombreuses sont les réalisations que les Tramelotes et les Tramelots rattachent au règne de Milly Bregnard.

La politique est enfin don de soi. Don de son temps, don de son énergie, don de sa personne. Il faut prendre des coups, encaisser des critiques, subir la virulence de certains mécontents. Milly Bregnard a su le faire avec dignité, grandeur d'âme, répondant avec un sourire à ses détracteurs, promulguant un mot d'encouragement à ses collaborateurs et tournant résolument le regard vers l'avenir. Car il faut que vogue le navire... par gros temps encore plus que par mer calme.

A l'heure où les ténèbres des populismes et de la démagogie menacent partout la lumière de la démocratie, à l'heure de la post-vérité et des invectives anonymes sur les réseaux sociaux, à l'heure où le fossé se creuse entre la politique spectacle et les citoyens qui s'en détournent, sans doute est-ce un bien beau privilège, pour la Commune de Tramelan, que de pouvoir rendre hommage aujourd'hui à une femme de la trempe de Milly Bregnard.

Merci donc à Milly Bregnard pour le soin qu'elle a pris de Tramelan, merci à elle pour la vie qu'elle a su insuffler à sa cité, merci aussi pour la confiance qu'elle nous invite, femmes et hommes de ce coin de terre, à placer dans l'avenir. » | cm

Hervé Gullotti à disposition de la population

Depuis la rentrée d'août, le maire de Tramelan propose, en plus des possibilités habituelles de rendez-vous, des périodes de disponibilité pour discuter avec les citoyennes et citoyens qui le souhaitent. Toute question ou proposition concernant la Commune est bienvenue. Prochaine date: jeudi 2 novembre de 15 h à 17 h. Prière de s'annoncer au 032 486 99 99. | cm

CHOEUR MIXTE ANEMONE

Ça va yodler à Tramelan

Samedi 4 novembre à 20h, le chœur mixte *Anemone* de Tramelan, sous la direction de Priska Hofstetter, a le plaisir de vous inviter à son concert annuel à la salle de la Marelle à Tramelan. Avec la participation du chœur d'enfants de Mont-Tramelan et rejoint par le *Jodlerklub Adelboden*, la soirée promet d'être belle.

Dès l'ouverture des portes à 18h15, vous pourrez vous régaler de jambon chaud et salade de pommes de terre ainsi que de délicieuses tourtes maison.

Après la partie musicale, vous pourrez assister à une pièce de



théâtre intitulée *Hüratsverbot uf em Hoferguet*, interprétée par les acteurs de la société organisatrice et mise en scène par Doris Wenger. L'ouverture du bar après la représentation

théâtrale clôturera la soirée sur des notes joyeuses. Une grande tombola agrémentera également le programme de cette soirée. Cordiale bienvenue à tous! | da

TRAM L'EN FÊTE

La fête du village est de retour sous un nouveau nom

Après quinze ans d'absence, de jeunes motivés du village ont décidé de faire revivre l'ancienne foire de Tramelan, en lui insufflant une nouvelle dynamique. Sous l'appellation *Tram'en Fête*, la cité de Virgile Rossel retrouvera, du 7 au 9 juin 2024, un peu de ses fastes d'antan, avec une foule d'animations prévues le long de la rue de la Gare et de la rue du Pont. Outre les forains, un marché artisanal, des joutes spor-

tives, ainsi qu'une scène accueillant concerts et autres démonstrations, rythmeront cette première édition qui se veut conviviale et festive. L'objectif du comité d'organisation est avant tout de mettre en avant les sociétés sportives et culturelles du village qui viendront tenir un stand durant l'événement, mais également d'inciter toute la population à participer à cette rencontre, qui manque depuis trop long-

temps dans la vie du village. Plusieurs élèves de l'Ecole secondaire sont d'ailleurs déjà impliqués dans le projet, puisque ce sont eux qui réaliseront le logo de *Tram'en Fête* tout comme divers supports de promotion et de visibilité de la manifestation. En attendant d'en savoir plus sur les détails de l'événement, inscrivez déjà les dates des 7, 8 et 9 juin 2024 dans vos agendas! | comité tram l'en fête

Procès-verbal du Conseil général

Séance ordinaire tenue le 2 octobre 2023 à 19h30 à l'Auditorium du CIP

Président : Pascal Mercier, PS.

Secrétaire du procès-verbal : Lucie Noirat, chancelière municipale.

Invités : Raphaël Chappuis, administrateur des Finances ; Claude Etienne, commandant des sapeurs-pompiers ; Philippe Wastian, responsable administratif Energies et Réseaux.

Le président salue l'assemblée, particulièrement les invités Raphaël Chappuis, Claude Etienne et Philippe Wastian ainsi que Amaury Habegger, PLR, qui siègera dorénavant en remplacement de Mathieu Schnegg, PLR.

1. Appel

L'appel auquel procède Gabriel Yoder, secrétaire, fait constater la présence de 33 conseillers généraux sur 37. La majorité absolue est fixée à 17.

Sont excusés : Audrey Châtelain, PS ; Elvis Lehmann, PLR ; François Roquier, Groupe Débat ; Pierre Von Allmen, UDC ; Vincent Glauser, Conseiller municipal.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le Bureau propose d'embellir d'ajouter un point pour la nomination d'un remplaçant de Mathieu Schnegg dans la commission des Infrastructures, le PLR ayant une personne à proposer. La modification est acceptée à l'unanimité. Le président donne alors connaissance de l'ordre du jour.

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2023
4. Réponses aux interpellations
5. Suivi des motions et postulats par le CM

I. Décisions

6. Commission d'école, remplacement de Naïké Vuilleumier, UDC
7. Commission Energies et réseaux, remplacement de Mathieu Schnegg, PLR
8. Commission des Infrastructures, remplacement de Mathieu Schnegg, PLR
9. Commission non permanente *Règlement sur le personnel*, remplacement de Mathieu Schnegg, PLR
10. Sapeurs-pompiers, achat d'un camion-échelle, demande d'un crédit d'engagement de TTC 1120630 fr. 35, préavis au corps électoral
11. Sapeurs-pompiers, achat d'un véhicule pionnier, demande d'un crédit d'engagement de TTC 494309.60 fr.
12. Règlement relatif au nouveau fonds 29300.08 *Fonds spécial de compensation des fluctuations du prix de vente de l'énergie électrique*, adoption
13. Règlement relatif au nouveau fonds 29300.09 *Fonds spécial de compensation des fluctuations du prix de vente du timbre «RUR: rétribution de l'utilisation du réseau»*, adoption
14. Postulat de Gabriel Yoder, PS, intitulé *Etat des lieux de la forêt communale: indigènes adaptées au réchauffement climatique? Introduire de nouvelles espèces?*

II. Projets en cours du Conseil municipal

15. Informations du Conseil municipal

III. Divers

16. Résolutions
17. Motions – postulats
18. Interpellations
19. Petites questions
20. Correspondance au Conseil général
21. Divers

Les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour avec la modification proposée à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance du 26 juin 2023

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2023 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

4. Réponses aux interpellations

Valérie Piccand et Vital Gerber, Groupe Débat (Abattage, entretien et remplacement des arbres?)

Réponse de Pierre Sommer, CM: en référence au retour donné en séance du Conseil Général du 26 juin dernier relatif à l'interpellation intitulée *Abattage, entretien et remplacement des arbres*, une réponse conjointe des dicastères du Développement Territorial et des Domaines publics est proposée comme suit. En liminaire, le PAL, respectivement son Règlement de construction communal (RCC), mentionne effectivement un certain nombre d'individus et d'allées d'arbres protégés dont la compétence d'abattage appartient à la Préfecture. Dans une première phase, le traitement des dossiers y afférent est ainsi mené par la Police des constructions communales. A relever que le Plan de Zone de Protection (PZP) vient compléter de manière contraignante cette mise sous protection spécifique, PZP auquel s'ajouteront également les dispositions – non contraignantes pour leur part – du Plan Paysager (PP). Nouvellement appréciée sous un angle d'actualisation, de spécificités reconnues et d'un aspect patrimonial convenu, la dernière révision du PAL aboutit d'ailleurs à une diminution notable du nombre d'arbres et allées protégées pour faire subsister uniquement des éléments essentiels et véritablement dignes de protection. A titre de précision, les 11 arbres abattus au sud de la place de La Violette pour des raisons de sécurité publique, et concomitante à l'interpellation initiale, n'étaient formellement pas protégés. Toutefois, et indépendamment du cadre réglementaire, la politique de l'Exécutif se veut résolument en faveur de la promotion de la biodiversité et au renforcement souhaité d'un tissu bâti incluant des trames vertes en adéquation avec ses potentiels de développement. En ce sens, le Conseil municipal s'accorde complètement avec les interpellateurs sur la valeur socio-économique que constitue le patrimoine naturel de la Commune. Les projets en cours comme *Les Traverses* et les franges urbaines, de même que les diverses allées et haies plantées récemment, en attestent. Humblement, les demandes spécifiques de l'interpellation questionnent effectivement tant notre fonctionnement administratif que les moyens et ressources à disposition au sein de la voirie communale. Le

RCC est clair quant à l'abattage des arbres protégés; cela doit faire systématiquement l'objet d'une demande de dérogation officielle dûment motivée et impérativement accompagnée d'une mesure de compensation. S'agissant des allées d'arbres, c'est l'élément paysager qui est protégé et non un individu en particulier. Des abattages justifiés peuvent donc être consentis pour autant que le caractère d'allée ne soit pas péjoré. Ainsi, à l'instar des haies, bosquets et berges boisées, il est en principe interdit de les faire mourir d'une manière ou d'une autre. En revanche, les interventions d'entretien sont autorisées et même souhaitables dans le sens d'une promotion de la qualité. Hormis un intérêt prépondérant, les décisions d'abattage découlent en général de raisons sanitaires. Ce critère requiert préalablement le constat attesté d'un spécialiste, voire l'avis du garde-forestier. Dans ce domaine et à l'instar des individus abattus à La Violette, il faut relever que les frênes sont à l'avenir particulièrement mis en péril par un champignon. Comme annoncé, les arbres de La Violette seront à terme remplacés par des plantations adaptées à la situation du lieu et indigènes. La temporalité de réalisation reste à définir et à coordonner compte tenu de projets de constructions à proximité en cours de procédure, respectivement des travaux induits sur les réseaux souterrains. En toute transparence, la question du contrôle et suivi de l'abattage d'arbres protégés ou assimilés nécessiterait des ressources qui sont actuellement manquantes. Force est de constater que ce n'est malheureusement pas la seule thématique concernée par un manque de ressources disponibles et surtout possibles pour l'échelon communal. La problématique des arbres protégés sera néanmoins thématiquement abordée afin de renforcer la vigilance à cet égard. Gageons aussi que la capacité de contrôle de la Police des constructions sera également améliorée avec l'engagement d'une agente de Police administrative. Pour terminer, un Plan de Gestion du Patrimoine Arboré (PGPA) demeure dans l'idéal un outil de planification et de gestion souhaitable à terme. Pour mémoire, les coûts d'établissement d'un tel outil sont estimés à hauteur d'environ 40 000 francs. Préalablement à tout projet, il faut toutefois veiller à ce que les ressources humaines et les moyens financiers nécessaires à son application et à sa réalisation puissent être mobilisés. A moyen terme, la voirie communale et les priorités d'investissements ne nous laissent guère de marge pour envisager un PGPA. Dans l'intervalle, l'absence de PGPA n'exclut nullement de mener une politique de préservation, voire de renforcement, de notre patrimoine arboré. Pour prendre un peu de hauteur; une note positive demeure. Les projets transversaux de *nature en ville* comme *Les Traverses* profitent d'une belle dynamique amorcée pour les prochaines années. Le Plan Paysage précité fait l'objet d'une source d'inspiration et d'orientation à même d'aboutir à des projets conciliables avec les moyens et ressources communales actuelles.

L'interpellatrice se déclare *satisfaite* de la réponse.

Déborah Kläy, UDC (La propagation des déchets de la nouvelle usine EMP SA en construction)

Réponse de Hervé Gullotti, maire: Le Conseil municipal est sensible à la problématique des nuisances que les chantiers peuvent impliquer pour le voisinage, en l'occurrence pour les zones agricoles. La police administrative a souffert cette année d'un manque de ressources et cette latence n'a pas permis d'effectuer une surveillance adéquate des chantiers, même si des rappels ont été effectués aux maîtres d'ouvrage comme relevé par l'interpellatrice. Heureusement, la police administrative bénéficie à nouveau d'une dotation suffisante depuis le 1^{er} septembre. La nouvelle agente a immédiatement procédé à un contrôle aux abords du chantier de la nouvelle usine EMP. Une réunion a par ailleurs été organisée avec les responsables de l'Urbanisme et des Domaines publics, notamment pour déterminer une procédure de surveillance des chantiers. Une fois finalisée, celle-ci sera communiquée sur le site internet communal afin que les règles en vigueur et les voies de recours soient clairement établies et accessibles.

L'interpellatrice se déclare *satisfaite* de la réponse.

5. Suivi des motions et postulats

Hervé Gullotti, maire, propose de surseoir à ce point puisqu'il y a eu peu de changements depuis la dernière séance du Conseil général. Un nouveau tour d'horizon sera fait lors de la séance du mois de novembre.

I. Décisions

6. Commission d'école, remplacement de Naïké Vuilleumier, UDC

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le groupe UDC, le Conseil général nomme à l'unanimité Heidi Juillard, UDC, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Naïké Vuilleumier, UDC, démissionnaire au 30 juin 2023.

Le président remercie Heidi Juillard pour sa disponibilité.

7. Commission Energies et réseaux, remplacement de Mathieu Schnegg, PLR

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le groupe PLR, le Conseil général nomme à l'unanimité Amaury Habegger, PLR, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Mathieu Schnegg, PLR, décédé.

Le président remercie Amaury Habegger pour sa disponibilité.

8. Commission des Infrastructures, remplacement de Mathieu Schnegg, PLR

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le groupe PLR, le Conseil général nomme à l'unanimité Amaury Habegger, PLR, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Mathieu Schnegg, PLR, décédé.

Le président remercie Amaury Habegger pour sa disponibilité.

9. Commission non permanente *Règlement sur le personnel, remplacement de Mathieu Schnegg, PLR*

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le groupe PLR, le Conseil général nomme à l'unanimité Amaury Habegger, PLR, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Mathieu Schnegg, PLR, décédé.

Le président remercie Amaury Habegger pour sa disponibilité.

10. Sapeurs-pompiers, achat d'un camion-échelle, demande d'un crédit d'engagement de TTC 1120630.35 fr., préavis au corps électoral

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne directement la parole aux rapporteurs de groupe qui préavisent tous favorablement l'objet.

Le président donne la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, indique que le montant du crédit indiqué en titre est celui qui avait été soumis à la COFI avant que le montant du soutien de l'AIB soit établi. Entretemps, le 1^{er} septembre 2023, l'AIB a confirmé une subvention à hauteur de 50 % pour l'achat de ce camion-échelle, soit un montant de TTC 560315 fr. 20. A cela s'ajoute une discussion avec le Corps des Sapeurs-Pompiers de La Suze (communes de Corgémont et Sonceboz). Les deux Conseils municipaux ont confirmé la volonté d'acheter le véhicule actuel *Milly* pour un montant de 117500 francs. Cet achat sera confirmé le 4 décembre par l'Assemblée communale de Sonceboz, commune siège de la compagnie de La Suze. Le Conseil municipal demande ce soir au Conseil général d'accepter le crédit de TTC 442815 fr. 20, sous réserve d'acceptation de la commune de Sonceboz d'acheter le camion *Milly*. Ce crédit sera donc de la compétence du Conseil général.

Nathalie Mercier, Groupe Débat, demande où sera rangé le camion puisque le hangar actuel est déjà très petit. M. Ducommun répond que dans un premier temps, une construction provisoire est prévue entre les bâtiments 18 et 20 de la rue du Pont. Il y a également une discussion avec une entreprise privée pour avoir une seconde solution. On reviendra aussi probablement encore durant cette législature avec une proposition de construction d'un nouveau hangar, car celui du Pont 21 n'est plus aux normes. Il ne comprend pas d'installations sanitaires pour le personnel par exemple. Cela n'a rien à voir avec l'achat du camion, mais cela pourra régler le problème. André Ducommun précise que le problème actuel sur ce projet est l'emplacement, car on envisageait celui de la STEP, mais celle-ci ne sera démontée qu'en 2027. On cherche donc une autre solution. Pour en

revenir au sujet de ce soir, l'achat d'un ou des deux véhicules ne demandera qu'un garage supplémentaire.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote l'objet en rappelant l'énoncé de la décision.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de TTC 1120630 fr. 35 diminué de la subvention de l'AIB (560315 fr. 20) et du rachat du camion actuel par le SP La Suze le 4 décembre 2023 (117500 francs), soit un montant total de TTC 442815 fr. 20.

11. Sapeurs-pompiers, achat d'un véhicule pionnier, demande d'un crédit d'engagement de TTC 494309 fr. 60

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, explique que lors des discussions sur la reprise des prestations de Moutier comme centre de renfort, les finances de Tramelan ne permettaient pas d'acheter le véhicule adéquat pour assurer cet engagement. Les entretiens menés par Claude Etienne avec l'AIB ont permis d'obtenir un prêt sans intérêt sur 25 ans, qui sera amorti à travers une retenue sur les subventions que nous recevons de l'AIB. On touche actuellement en *intervention B* 22500 francs par année, cela passera en *intervention A* à 48000 francs par année. L'arrangement consiste à retenir 20 % sur ce montant, on ne touchera qu'environ 38000 francs. Ce véhicule permettra aussi d'intervenir sur l'A16, donc l'OFROU mettra à disposition de la commune 140000 francs par année comme fonds d'investissement. Par ailleurs toutes les interventions depuis le tunnel du Pierre-Pertuis jusqu'à la limite cantonale avec le Jura seront prises en charge. Le renouvellement du matériel et la formation du personnel sont également pris en charge.

André Ducommun mentionne encore que le véhicule a fait l'objet d'une procédure de marchés publics. Une entreprise a fait opposition quant aux critères d'adjudication qui auraient favorisé un seul fournisseur. Les échanges d'écriture sont clos, mais la décision n'a pas encore été rendue et le cas échéant un recours sera encore possible. Le Conseil municipal propose donc d'accepter le crédit sous réserve que l'opposition tombe. Comme plusieurs entreprises ont été en mesure de faire une offre, nous sommes confiants quant au résultat. Néanmoins le Conseil municipal ne souhaite pas effectuer un achat de véhicule tant qu'une procédure d'opposition est pendante.

Le président cède ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Tous les groupes préavisent favorablement le crédit d'engagement.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote l'objet en rappelant l'énoncé de la décision proposée.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de TTC 494309 fr. 60 destiné à l'achat d'un véhicule pionnier par le Corps des Sapeurs-pompiers, sous réserve de la levée de l'opposition en cours dans la procédure SIMAP.

12. Règlement relatif au nouveau fonds 29300.08 Fonds spécial de compensation des fluctuations du prix de vente de l'énergie électrique, adoption

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Mathieu Chaignat, CM, explique que le but de la création de ces règlements est de se mettre en conformité avec la loi. Aujourd'hui, nous avons un seul et unique fonds pour l'électricité mélangeant énergie et réseau. Il s'agit d'être transparents et de bien séparer les comptes du réseau physique de ceux de l'énergie. Au niveau énergie, nous avons aussi un monopole sur les ménages et les PME avec une consommation inférieure à 100 000 kWh/an. C'est pour cette catégorie de clients captifs que l'Elcom demande une gestion transparente des achats et des ventes de l'énergie. Les bénéficiaires (réseau/énergie) sont simplement régis selon d'autres règles qui déterminent les coûts de gestion maximum qui peuvent être couverts par la marge réalisée. Si ce bénéfice est dépassé, c'est le fonds *Energie* qui sera alimenté avec le surplus afin de le restituer dans les trois ans aux consommateurs finaux. Le montant du fonds actuel reste le même, nous ne gagnons pas, ni ne perdons un centime. L'argent est simplement réparti différemment. Cela n'a aucune influence sur les prix de vente aux clients.

Le président laisse ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, tous les groupes préavisent favorablement l'objet.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe le projet au vote.

Au vote, le Conseil général adopte à l'unanimité le règlement relatif au nouveau fonds 29300.08, sous réserve du référendum facultatif.

13. Règlement relatif au nouveau fonds 29300.09 Fonds spécial de compensation des fluctuations du prix de vente du timbre «RUR: rétribution de l'utilisation du réseau», adoption

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Mathieu Chaignat, CM, indique seulement que le premier règlement ayant été accepté, il se trouverait bien mal pris que le second ne le soit pas.

Le président laisse ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, tous les groupes préavisent favorablement l'objet.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe le projet au vote.

Au vote, le Conseil général adopte à l'unanimité le règlement relatif au nouveau fonds 29300.09, sous réserve du référendum facultatif.

14. Postulat de Gabriel Yoder, PS, intitulé Etat des lieux de la forêt communale: indigènes adaptées au réchauffement climatique? Introduire de nouvelles espèces?

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président donne la parole au Conseil municipal.

Pierre Sommer, CM, indique que le Conseil municipal appelle à adopter le postulat et renvoie à la réponse figurant dans le message, que voici :

«Le Conseil municipal remercie le dépositaire pour l'évocation de ce thème d'actualité. La biodiversité, l'écosystème et l'attractivité du paysage figurent parmi les indicateurs étudiés dans le cadre du processus d'intégration du développement durable dans la stratégie communale. Le bureau Natura a réuni le groupe de travail et invité des citoyens volontaires à se prononcer sur ces aspects. Il a également fourni des données au Conseil municipal pour déterminer où la commune se situe comparativement à d'autres sur ces sujets. Fermement décidé à intégrer, d'une manière ou d'une autre, les questionnements liés à nos forêts dans son programme de législation, le Conseil municipal recommande l'adoption du postulat. Il s'attellera ensuite, parallèlement au projet conduit par le bureau Natura, à déterminer la faisabilité des mesures proposées dans le texte via consultation de la commission agricole nouvellement (re)constituée. Certains des points mentionnés sont déjà traités, mais de manière différente que proposé, d'autres nécessiteront une analyse. En préconsultation, les membres de la commission agricole ont d'ores et déjà suggéré l'organisation d'une visite des forêts communales pour les conseillers généraux intéressés. Cette proposition sera intégrée au processus de mise en œuvre du postulat. Par ailleurs, la commission de l'Environnement se penche également sur les conséquences dues au réchauffement climatique et les défis qui en découlent, ce qui englobe bien entendu une réflexion sur nos forêts. Le Conseil municipal relève finalement qu'un groupe de travail a été constitué pour anticiper les pénuries d'eau et d'électricité, problématiques pouvant être liées au réchauffement climatique. Par conséquent, le Conseil municipal recommande l'adoption du postulat.»

Le président donne la parole aux rapporteurs de groupe.

L'UDC préavis défavorablement l'acceptation du postulat. Le PLR, le Groupe Débat et le PS donnent un préavis favorable.

Le président ouvre la discussion.

Quentin Landry, UDC, prend la parole: «Tramelan a fait le choix de rejoindre ValForêt et lui a délégué la gestion de ses forêts. Ce choix a été fait justement pour avoir une vision plus globale, une gestion plus performante et moins onéreuse. J'ai contacté le garde forestier pour avoir son avis et il ressort que ValForêt étudie depuis longtemps le changement climatique. Une étude d'échantillonnage au niveau régional a été faite encore l'année passée et répond déjà avec une bonne précision à la première demande de ce postulat. Les espèces arboricoles doivent toutes s'adapter et sont toutes, d'une certaine manière, menacées par le changement climatique. Il n'est actuellement pas possible de planter les arbres qui seraient adaptés pour le futur, car le climat actuel ne permet pas de les planter (vision sur 20 ans). Planter de nouvelles espèces est cher et ne répond que partiellement au problème, un meilleur moyen d'action est de travailler par structuration et cycle naturel, ce que ValForêt fait déjà.

En résumé, nous avons délégué la gestion de nos forêts à ValForêt. Ils s'en occupent de manière passionnée et se chargent déjà des questions mentionnées

dans ce postulat, peut-être de manière moins restrictive et plus efficiente. Une étude externe par un autre organe serait coûteuse et n'amènerait pas grand-chose de neuf. ValForêt pense comme la commission agricole qu'il serait intéressant de pouvoir expliquer aux membres du Conseil général sur le terrain les problèmes et solutions de nos espèces arboricoles. C'est pourquoi l'UDC propose de refuser ce postulat qui engendre des frais inutiles, mais propose que la Municipalité organise une sortie d'information sur le thème de la forêt avec le garde forestier de ValForêt pour l'ensemble du Conseil général.

Au vote, par 20 voix favorables, 8 contre et 5 abstentions, le Conseil général accepte le postulat.

II. Projets en cours du Conseil municipal

15. Informations

Le président donne la parole au Conseil municipal.

Hervé Gullotti, maire, prend la parole: «Le Conseil municipal a mis au concours récemment de nouveaux postes dans différents services communaux. J'aimerais vous apporter quelques explications sur les circonstances de ces démarches qui surviennent simultanément.

En toile de fond, un constat: ces dernières années, la Municipalité a glissé du statut de petite entreprise à moyenne entreprise, selon les critères de l'OFS, avec une certaine d'employés et des EPT s'élevant à 65, nécessitant une adaptation structurelle.

Plusieurs postes ont été mis au concours, dont trois sur lesquels je m'attarde, afin de permettre d'offrir à la population et aux employés d'une part des prestations de bonne qualité, d'autre part, des services inhérents au bon fonctionnement des processus internes:

La multiplicité et la complexité de l'infrastructure software de la commune vont en grandissant. La numérisation progressive des processus administratifs entre commune et citoyens et commune et canton provoque, à force, une perte de vue de l'ensemble de l'appareil informatique communal. La commune collabore depuis de nombreuses années avec l'entreprise Virtual Computer qui lui a fourni, jusqu'ici à satisfaction entière, l'architecture informatique. L'entreprise tramelote n'est toutefois pas en mesure de fournir des prestations en matière d'appui métier des différents logiciels qui sont utilisés pour le travail quotidien d'une bonne partie des collaboratrices et des collaborateurs de la commune. Il en va de même pour d'autres prestataires tels que Prime, pro Concept et Nest, 2M pour la GED. Cette lacune, nous souhaitons la combler en engageant ce spécialiste. Ce dernier aura pour tâche d'accompagner la Municipalité dans les défis que je viens de citer en tant que chargé de projet.

La charge de travail au service financier a nettement augmenté ces dernières années. Depuis 10 ans, seuls 20% de taux ont été attribués à ce service pour une reprise de certaines tâches de police et du service dentaire scolaire. C'est peu par rapport à la hausse de la charge de travail qui se répercute, par voie de conséquences, sur les finances. Dans ce contexte, le Conseil municipal a estimé qu'il fallait d'une part apporter un soutien au responsable des finances

communales dans l'établissement du budget et des comptes afin de le libérer du temps dont les services communaux ont besoin pour le consulter dans les divers projets en cours et assurer la suppléance de la gestion des créanciers. L'engagement d'un responsable adjoint vise également à assurer, à l'interne, une suppléance pour certaines tâches, notamment l'établissement des salaires qui ne sont à l'heure actuelle assurés que par un employé. En fonction des profils qui se présenteront, nous chargerons une personne, la chancelière, le responsable des finances ou le nouvel engagé du suivi de projets transversaux qui ont besoin d'une meilleure coordination à l'interne et vis-à-vis de l'extérieure.

Finalement, le Conseil municipal a décidé de maintenir la responsabilité de la gestion RH du personnel à la Chancellerie. Le profil de la nouvelle chancelière, Lucie Noirat, juriste spécialisée en droit du travail, a conduit le Conseil municipal à soutenir cette option. Lucie Noirat consolidera la politique du personnel et sera assistée par un ou une nouvel(le) employé(e) dans les tâches administratives RH. Cette dernière fonctionnera également en tant que suppléante à la chancellerie municipale dans la mesure des capacités. Nous sommes conscients que la volonté du Conseil général était de dissocier les deux fonctions. La voie que nous avons choisie permet d'une part à la chancellerie d'avoir la vision globale de la gestion du personnel qu'elle perdrait en cas de différenciation des fonctions. D'autre part, la solution trouvée, avec une personne motivée, nous permet d'économiser des coûts de traitement.

Pour ce qui est des postes existants, deux informations. Le service des infrastructures se questionne sur la gouvernance du team des concierges et employés techniques. Le chef de service actuel, également responsable administratif, qui a sous sa responsabilité une dizaine de personnes ainsi que deux apprentis, n'a plus la capacité de s'engager dans des tâches opérationnelles. Le service a proposé l'engagement d'un chef d'équipe, à la manière de la voirie, qui organisera le travail du service, libérant le responsable de service de certaines tâches et lui donnant la possibilité de s'engager davantage dans les nombreuses sollicitations auxquelles il doit faire face. Ce poste coïncide avec le remplacement d'un employé concierge à la Maison de l'Enfance, poste qui a été renforcé pour permettre la reprise des tâches administratives assumées par le responsable de service.

A l'Agence AVS finalement, le départ à la retraite de la responsable de l'agence et la démission de l'une des employées a poussé le Conseil municipal à mettre au concours le poste de responsable. Pour le moment, seul ce poste est mis au concours. Il est en effet nécessaire pour nous de pouvoir justifier les taux d'occupation en jeu dans le cadre de la preuve du besoin. Une réflexion de fond est engagée, en collaboration avec la commission des Finances, pour définir des axes pertinents allant dans le sens de maintenir la bonne santé financière de la Municipalité. Ces réflexions ne sont pas uniquement liées à la consolidation structurelle en cours. Elles sont aussi le fruit d'une interrogation globale sur la manière dont fonctionne la commune.»

Le maire poursuit avec un point sur les réfugiés: «Tramelan fait partie des communes bernoises qui ont accepté l'accueil d'urgence de migrants requérants d'asile dans notre

abri de protection civile. Cette arrivée de migrants, qui aurait initialement dû avoir lieu le 25 septembre, a été repoussée en raison de travaux à réaliser dans l'abri. Il s'agit de la deuxième expérience de ce type dans cet abri, la première ayant duré de décembre 2015 à mai 2017. A l'issue de cette première période, la commune a signé un contrat avec le canton de Berne, contrat qui prévoyait que l'abri PC pouvait être rouvert à tout moment en cas de besoin. La commune a touché mensuellement 1400 francs à cet effet depuis ce moment. En août dernier, le Canton nous a annoncé sa volonté de rouvrir l'abri étant donné qu'il ne trouvait pas assez de propriétaires d'immeubles prêts à lui louer des hébergements d'urgence. Le montant de la location est en cours de négociation, mais la Municipalité table sur un loyer identique à celui touché à l'époque, à savoir 8000 francs mensuels. La Municipalité a conditionné la réouverture de l'abri à un nombre maximum de réfugiés (80) et à la présence en permanence, nuit et jour, de deux employés de la Croix-Rouge suisse. Exigences qui ont été remplies. La Municipalité s'est en outre approchée des églises locales et de l'association AMITRA pour trouver des bénévoles chargés d'entourer les requérants.

Une collaboration avec la Police cantonale s'est également mise en place avec l'intensification des tournées préventives et la participation au projet-pilote *Police mobile* qui nous permet d'avoir une fois par mois une permanence policière à Tramelan chargée d'apporter conseil auprès de la population d'une part, mais aussi d'entrer en contact avec les personnes occupant l'abri dans un but également préventif. Ce projet de *Police mobile* débutera le 26 octobre. La Police sera stationnée sur le Champs-de-Foire. Cette collaboration durera jusqu'à fin mars 2024.»

Le maire donne encore quelques informations relatives à la politique régionale: «Tramelan fait partie des huit pôles de compétences que le canton a définis dans son projet *Avenir Berne romande* dont le rapport a été validé par le Grand Conseil à la session de mars 2023. La commune n'a pas été approchée pour accueillir un site de l'administration cantonale décentralisée, respectivement elle a fait savoir relativement tôt sa volonté de ne pas se profiler pour accueillir un tel site. Par contre, Tramelan a été reconnu dans ce projet ABR comme pôle de formation et de formation continue, avec le CIP, le ceff Commerce et la COFRA. Pour ce qui est du CIP, le projet de rénovation et d'adaptation dans son infrastructure hôtelière n'est pas lié au projet ABR. Cela est prévu dans les investissements du canton pour les années 2025 à 2027. Les unités administratives de l'INC présentes au CIP, telles que la COFRA, la section francophone de l'OEEO, etc., resteront au sein du CIP à Tramelan et ne seront pas démenagées à Tavannes. Ce qui n'est pas le cas de l'Orientation professionnelle qui sera placée dans le nouveau centre administratif à la Tavannes Machines. Le service des monuments historiques de l'Office de la culture présent à Tramelan, mais dans un bâtiment loué en dehors du CIP, rejoindra lui aussi le centre administratif de Tavannes.

A noter encore que Tramelan a été désignée comme centre de renfort A dans le cadre de la réorganisation des sapeurs-pompiers dans le Jura bernois, avec la reprise de tâches cantonales assumées par Moutier dans la réorganisa-

tion conduite par l'AIB. L'achat de véhicules et de matériel en est la conséquence collatérale. L'AIB soutient la démarche sur le plan financier pour ces deux véhicules. Pour la Municipalité, la tâche qui lui incombe en parallèle est de trouver un lieu pouvant accueillir le centre de renfort. Elle s'y attelle afin de pouvoir respecter le calendrier imposé par le projet ABR. C'est à la Commune que reviendra le financement pour le nouveau hangar, qui ne sera pas soutenu financièrement par l'AIB.»

Le maire conclut par une information sur les pénuries d'électricité et eau: «Le Conseil municipal a récemment tenu séance à ce sujet. Il n'a pris aucune mesure en vue de l'hiver à venir. Il suit de près la politique fédérale en la matière et ne considère pas aujourd'hui qu'il est nécessaire d'alerter. Il en va de même pour ce qui est de la stratégie de l'eau. Un contact auprès de la Direction cantonale des Travaux publics et des transports a permis d'apprendre que le Conseil fédéral est en train d'adapter sa législation en cas de pénurie. Les résultats de ces réflexions devraient être publiés courant 2024. L'Office cantonal des eaux et des déchets précise que le Programme général d'Alimentation en eau du SEF, notre fournisseur, est actuellement en phase d'examen préliminaire. Il contient un chapitre sur l'approvisionnement en eau potable en cas de pénurie grave. La commune de Tramelan et le SEF doivent se concerter sur ce sujet et clarifier les compétences et les interfaces. J'anticipe la réponse au postulat de Valérie Piccand, Groupe Débat, Elvis Lehmann, PLR, et Gabriel Yoder, PS, intitulé *Politique d'économie de l'eau potable et de gestion en cas de pénurie* qui sera développé lors de notre prochain Conseil général.»

Karine Voumard, CM, prend la parole: «De bonnes nouvelles concernant l'avenir de la Maison de l'enfance. Le permis de construire des futurs locaux a enfin été libéré fin juillet. Le Conseil municipal, après consultation d'un avocat, a accepté la signature du contrat de bail. L'investissement devrait alors être réparti de la manière suivante. Suite à l'intégration de la crèche *Les Lucioles* au sein du giron communal, l'épargne de l'association, lors de sa liquidation, d'un montant de 265 132 fr. 15 a été transférée à la commune. Selon les indications de l'ancienne association *Les Lucioles*, cet argent doit être utilisé dans un but d'agrandissement de la crèche. Nous projetons un montant total d'investissement de 320 000 francs répartis comme suit:

- montant aménagement crèche CFC3: 225 000 fr.
- montant achat mobilier divers: 74 958 fr.

Nous prévoyons de rajouter 20 000 francs à ce crédit, car le prix des matières premières en termes de mobilier fluctue beaucoup depuis la fin du Covid. Egalement en cas d'oubli ou de contretemps il est préférable d'avoir une marge financière d'investissement. De ce montant total, l'épargne de l'ancienne association *Les Lucioles* couvre 265 132 fr. 15, ce qui laisse une reste à charge pour la commune de 55 000 francs. Dans ce montant n'est pas comptée une promesse de participation du Rotary Club de Tramelan et des Reussilles, pour la surface de jeux extérieure, ainsi qu'une demande d'octroi des aides financières à la création de places d'accueil pour enfants de la Confédération, puisque l'argent n'est pas sur nos comptes. Le montant à charge de la Commune pourrait donc encore être réduit, voire inexistant pour la partie aménagement.

Nous avons planifié une occupation de 40 enfants, soit le double de la capacité d'accueil actuelle. Malheureusement le canton a modifié l'ordonnance règlementant les m² par enfant et il semble que nous ne pourrions en accueillir que 35. Nous avons donc d'ores et déjà travaillé sur le budget 2026. Nous prévoyons d'augmenter le tarif journalier des parents (jamais fait jusqu'à maintenant), mais aussi d'utiliser la marge de manœuvre à notre disposition lors de l'engagement du personnel. Ceci afin de veiller à la maîtrise du budget.

Nous espérons pouvoir emménager dans les locaux durant l'été 2025. Je remercie le personnel de la Commune qui s'implique depuis le début pour ce projet, ainsi que les membres de la commission des Affaires sociales. Tout ceci renforcera la volonté de la Commune de mener une politique familiale forte.»

Pierre Sommer, CM, prend la parole: «Les Travaux publics ont procédé à un entretien sur le chemin de la Côte demandé depuis de nombreuses années. Je les remercie pour le bon travail effectué.

Concernant La Printanière, les travaux respectent le planning. Certains s'étonnent du temps qu'il faut, mais il faut comprendre qu'on ne se contente pas de refaire la route, mais on refait aussi toutes les conduites dessous et c'est cela qui demande du temps.»

Mathieu Chaignat, CM, prend la parole: «Vous avez pu constater que depuis quelques étés, lors de précipitations, le réseau d'évacuation des eaux ne suffit plus à certains endroits. C'est le cas au milieu du village. Le phénomène est accentué par deux éléments: d'une part, les orages courts, violents et très concentrés géographiquement sont en augmentation, liés au réchauffement climatique. D'autre part, l'imperméabilisation des sols favorise une évacuation rapide et en grande quantité. Les canalisations ont de la peine à suivre par endroit et au final cela déforme la route. Pour le centre du village, à moyen terme, disons à l'horizon 2028, le canton prévoit des travaux importants sur la route cantonale et nous entendons profiter de ceux-ci pour renforcer la canalisation des eaux mélangées de l'église protestante à la poste. En attendant, des mesures urgentes seront prises avant la fin de l'année avec la création de deux trop-pleins. Cela implique que dans certains cas, les eaux mélangées se retrouvent sur la route.

Les mêmes phénomènes sont observés à la sortie de la Combe des Arses, inondant plusieurs maisons. La solution est la création d'une digue, à l'instar de ce qui s'est fait au Gôt. Comme les procédures sont très longues, dans l'urgence nous allons améliorer la captation des eaux de surfaces en aménageant un bovi-stop à la sortie de la combe. C'est la première mesure d'un long processus.»

André Ducommun, CM, conclut le tour de table du Conseil municipal: «Vous avez pu voir le 27 septembre des informations dans la presse concernant des directives de l'Office de la sécurité civile et militaire menant à la mise sur pied d'un exercice pour la tenue du point de rencontre d'urgence (PRU) en cas de catastrophe ou de blackout électrique. Le Canton mettrait gratuitement à la disposition des communes jusqu'à fin 2023 du matériel pour la mise en place d'un PRU. En cas d'urgence, le PRU pour Tramelan et Mont-Tramelan sera au Pont 21 où en cas de blackout des appareils de communication par satellite permettront de contacter police, ambulances et hôpitaux. C'était donc la première fois que l'organe de conduite (chancellerie, conseillers municipaux et

services concernés) s'exerçait à la mise en place de ce point de rencontre.»

III. Divers

16. Résolutions

Le président constate qu'aucune résolution n'a été déposée.

17. Motions – postulats

Le président constate le dépôt d'une motion et deux postulats. Il cède la parole aux dépositaires.

✉

Jacques-Eric Favre, PS, présente la motion intitulée *Installation de toilettes sèches sur les places de pique-nique et canapés forestiers* dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante. La motion demande ce qui suit: «Cet été j'ai participé à une fête à la place de pique-nique des Fontaines Rouges. La place est bien aménagée, mais il manque des toilettes et par conséquent on trouve des excréments humains aux alentours, ce qui est dommageable pour le bétail et pour la qualité de l'accueil dans notre commune. Le problème se pose également pour la place des Joux ainsi que pour les canapés forestiers construits par les élèves de Tramelan. Je propose d'assainir ces 4 sites au moyen de toilettes sèches qui ne demandent aucun entretien si ce n'est de remplacer le conteneur plein par un vide; lorsque ce dernier est à son tour plein, le premier est totalement composté, il suffit de le vider et il prend la place du plein et ainsi de suite. Pour ce qui est de l'aménagement, un socle en bois ou en béton pour y fixer le cabanon et le tour est joué. Le cabanon n'est pas fourni avec les toilettes, il peut être construit par une entreprise locale, il peut également être fourni par le fabricant que j'ai rencontré au marché bio de Saignelégier le 17 septembre 2023.»

Les coordonnées de l'entreprise et une fiche technique Biocapi sont jointes à la motion.

✉

Gabriel Yoder, PS, présente le postulat intitulé *Centre du village, lieu de rencontre* dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante. Le postulat demande ce qui suit: «La commune de Tramelan, du fait de son histoire et sa topographie, possède un visuel citadin spécifique avec une répartition urbaine qui se déploie d'est en ouest tout en occupant son fond de vallée et ses rebords. Mais n'y a-t-il pas quelque chose de manquant? Où est le centre de Tramelan? Où est la place du village, ce lieu de rencontre pour échanger et faire la fête participant à la construction d'une cohésion sociale et d'un sentiment d'appartenance commune. Nous convenons tous que ce lieu n'existe pas. L'interpellation de ce jour n'est pas de rassembler l'église, la mairie et un café dans un même endroit pour répondre à un cliché surfait de ce que devrait être un village. Mais avons-nous besoin d'un tel lieu de rencontre à Tramelan? Si oui, où se situerait-il? Comment le nommer (square, parc, place du village). Quels pourraient être ces équipements et son utilité? (Place de jeu, foodtruck, services administratifs, etc.) Cette absence d'un centre du village nous met face à l'insuffisance d'une vision urbanistique façonnée pour Tramelan. Le développement urbain de demain se construira dans le temps grâce à des décisions politiques nouvelles et audacieuses. Nous demandons donc à la commission du développement territorial d'ouvrir une

réflexion avec les commissions concernées pour lancer cette politique urbanistique entrepreneuriale à Tramelan. Le Parti socialiste souhaite voir par ce postulat des transformations dans le paysage urbain de notre village afin de préparer pour demain des espaces qui faciliteront les échanges et le vivre ensemble.»

✉

Valérie Piccand, Groupe Débat, et Vital Gerber, Groupe Débat, présentent le postulat intitulé *Etude pour la création d'un service Nature en ville* dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante. Valérie Piccand prend la parole: «En préambule, nous remercions le Conseil municipal, en particulier les dicastères Développement territorial et Domaines publics, d'avoir rédigé une réponse commune à notre interpellation *Abattage, entretien et remplacement des arbres*. Nous y lisons une prise au sérieux sincère des problématiques soulevées et y trouvons un certain nombre d'éclaircissements par rapport à nos questions: ils sont bienvenus et nous vous en remercions. Toutefois, il nous semble que certaines interrogations restent insuffisamment traitées, et que l'importance du sujet est très complexe et épineux, nous en convenons. Cependant une attitude *résignée* nous semble dommageable dans le contexte actuel et nous souhaitons proposer une piste de solution pour améliorer la situation actuelle, d'où le dépôt de ce postulat ce soir.»

Le postulat demande ce qui suit: «Dans la réponse de ce jour à notre interpellation *Abattage, entretien et remplacement des arbres*, le Conseil municipal reconnaît qu'un problème existe tant dans la gestion du patrimoine arboré que dans le respect des différents articles de loi s'y référant. Le patrimoine arboré et naturel urbain est appelé à gagner en visibilité ces prochaines années: il est au cœur du projet des Traverses, mais également bien présent dans l'Agenda 2030 en projet actuellement. Son importance, tant pour la population que pour les politiques communales, grandit. Cependant les défis sont également très grands: la densification à l'intérieur de la zone à bâtir voulue par les nouvelles règles en aménagement du territoire met une pression sur les zones vertes et les grands arbres en particulier et les effets des dérèglements climatiques soumettent la végétation à de grands stress. Les tâches de planification, gestion et promotion de la *Nature en ville* n'en deviennent que plus grandes et plus complexes. A l'avenir, la commune ne pourra donc pas faire l'économie d'une réflexion globale sur la manière dont elle entend gérer durablement son patrimoine arboré et pas seulement réagir *en pompier* comme c'est le cas actuellement. Il nous semble que de nombreuses possibilités n'engendrant pas de frais supplémentaires pourraient être testées et mises en place dans la gestion du patrimoine arboré urbain afin de favoriser sa santé et sa cohabitation harmonieuse dans l'espace public. La récente réorganisation communale a déjà permis de regrouper dans le même dicastère les zones vertes, places de jeux, cimetières et bien entendu arbres et haies. Cependant, les arbres et zones vertes sont entretenus par le service des travaux publics. Ce service effectue son travail avec les moyens à disposition, mais il est évident que ce n'est pas leur priorité. Pour permettre la promotion, la gestion et l'entretien adéquat du patrimoine arboré et naturel en zone urbaine, comme souhaité par la population et les politiques, la création d'un service dédié à ces questions nous semble une opportunité à saisir.

Un service *Nature en ville* séparé des travaux publics permettrait d'accorder au patrimoine naturel de Tramelan la place qu'il mérite, et d'en améliorer la gestion, la promotion et l'entretien à long terme. Nous demandons que la commission Domaines publics, en concertation avec la commission Environnement, soit mandatée par le Conseil municipal afin d'étudier la création d'un service *Nature en ville* (ou toute autre dénomination) et les tâches qui pourraient lui incomber. Une analyse des forces/faiblesses et opportunités/menaces par rapport à la situation actuelle devrait faire partie de l'analyse. Une liste des tâches dépendant d'autres dicastères comme le Développement territorial, les Infrastructures ou la police administrative devrait également être établie. Nous laissons le soin au Conseil municipal de fixer le calendrier, mais nous estimons que fin 2024 devrait être faisable et souhaitable.»

18. Interpellations

Le président laisse la parole aux interpellations. Il rappelle que ces interventions se font par écrit.

✉

Interpellation de Christophe Vienat, PLR, intitulée *Nous demandons à savoir si quelque chose est entrepris afin d'améliorer le trafic dans le village*: «Tramelan est un beau village, dynamique, riche et attrayant et ceci, tant pour y habiter, y faire du tourisme ou encore y investir. Cependant, et comme c'est souvent le cas, chaque point positif amène un point négatif. Pour preuve, l'effervescence de notre village crée un flux de trafic routier qui n'a peu, voire pas d'égal dans l'arrondissement administratif du Jura bernois. Porte d'entrée cantonale au Bas-Vallois, à la vallée de Tavannes et à Bienne, Tramelan draine un flux massif de véhicules en provenance des Franches-Montagnes et de France voisine. Le PLR-T se fait beaucoup de soucis par rapport à cet afflux massif de véhicules transitant par notre village, ou venant tout simplement y travailler. Sans freiner l'investissement économique dans notre cité, le PLR-T se demande si la municipalité de Tramelan a prévu d'améliorer, en limitant, le trafic de la commune. Comment est-ce que la commune peut limiter le nombre de véhicules circulant dans le village pour les personnes venant travailler ici et dans une autre mesure, comment serait-il possible de limiter le trafic de transit?»

✉

Interpellation de Christophe Vienat, PLR, intitulée *Nous voulons amener plus de sécurité pour les piétons au centre du village*: «En lien avec l'interpellation précédente et dans un souci de cohérence, la sécurité des citoyens, liée à un fort trafic reste une priorité. Force est de constater que statistiquement, le centre du village de Tramelan, à la Grand-Rue, entre les numéros 151 et 163 (croisement rue de la Printanière/Virgile Rossel et Grand-Rue) est un lieu extrêmement accidentogène. Afin de maximiser au mieux la sécurité et pour éviter le parking sauvage, le PLR-T interpelle la municipalité sur la nécessité d'installer des piquets / plots empêchant physiquement le parcage sur le trottoir du côté droit de la rue de la Printanière/Grand-Rue (devant le N° Grand-Rue 134). Il est malheureusement souvent constaté que nombre de véhicules de livraison ou autres voitures de tourisme se parquent sur le trottoir pour de courtes durées, ce qui cache complètement la visibilité du passage pour piétons reliant la boulangerie Donzé à la banque Clientis. Nul besoin de rappeler que ce passage pour piétons est l'un des plus utilisés sur la commune, notamment par

bon nombre d'écoliers. Ce parcage sauvage empêche également la visibilité du trafic venant des Reussilles pour les automobilistes circulant depuis la rue de la Printanière et voulant s'engager sur la Grand-Rue»

✉

Interpellation de Vincent Vaucher, PS, intitulée *Route cantonale – 30 km/h au centre de Tramelan*: «On remarque depuis plusieurs années l'augmentation générale du trafic et dans notre commune cela est particulièrement visible sur la Grand-Rue. Aux heures de pointe, semaine comme week-end, cette route cantonale voit un flux de voiture ininterrompu parfois pendant près de 10 minutes, et pas toujours dans le respect du 50. Pouvant s'appuyer sur la motion *Reprise du dossier zone 30* ainsi que sur la réfection de la Grand-Rue par le canton, le parti socialiste pense qu'il serait judicieux de réfléchir à l'aménagement en zone 30 du centre du village. Il est demandé au Conseil municipal s'il entend intervenir auprès de l'OFROU dans ce sens?»

19. Petites questions

Le président cède la parole aux conseillères générales et aux conseillers généraux en rappelant que le temps imparti pour poser des petites questions est limité à trente minutes.

✉

Saralina Thiévent, Groupe Débat, demande si les deux interpellations qui avaient été déposées concernant l'ouverture de l'EJC durant les vacances scolaires ont mené à un projet en la matière.

Karine Voumard, CM, répond que Vincent Glauser, CM, est en train d'examiner des pistes et prévoit en principe cela pour l'été 2024. Elle n'est pas au courant des détails.

✉

Deborah Kläy, UDC, demande pourquoi il n'y a pas eu de prévention routière lors de la rentrée scolaire. Il y avait habituellement des banderoles mises à disposition gratuitement, mais il n'y en a eu ni à l'entrée ni à la sortie du village.

Hervé Gullotti, maire, répond que Vincent Glauser, conseiller municipal en charge de l'Instruction publique, étant absent, la question sera prise au sein du Conseil municipal qui y répondra la prochaine fois.

✉

Nathalie Mercier, Groupe Débat, demande s'il est possible de mettre une poubelle à côté de la Migros, près de la statue de Madame Gobat, car beaucoup de gens grignotent à la sortie du magasin et comme il n'y a pas de poubelle, cela crée beaucoup de déchets.

Pierre Sommer, CM, répond que la possibilité sera examinée.

✉

Blaise Bernard, PS, explique que plusieurs personnes se sont plaintes vers lui pour qu'on augmente la sécurité au carrefour entre le Pont des Lovières et la Grand-Rue. Quand on vient du

pont pour monter la Grand-Rue on ne voit pas bien les voitures qui descendent, car il y a du parcage devant le coiffeur. Peut-on améliorer quelque chose?

Hervé Gullotti, maire, indique prendre note de la question.

✉

Georges Juillard, UDC, demande où en est le projet de chauffage à distance.

André Ducommun, CM, explique que la mise en place par le service des routes fonctionne bien, on va ouvrir encore une étape de 70 mètres cet automne. La première pose est terminée, les tuyaux ont été mis sous pression. Demain TEI SA choisira un modèle de centrale de chauffe et l'implantation du bâtiment dont le permis sera déposé entre mi-octobre et début novembre. Concernant le trafic, avec l'ouverture des 70 mètres, entre 15h30 et 18h on va supprimer les feux et mettre des personnes pour faire la circulation. Cela permettra de gagner une minute dans l'alternance et réduire les colonnes dans le village.

✉

François Rüfli, PLR, a reçu des demandes concernant l'éclairage à la Combe-Aubert. Y a-t-il un problème avec le timing des heures, notamment pour ceux qui prennent les premiers trains le matin. Après avoir vérifié, il constate effectivement que cette rue n'est pas éclairée le matin comme d'autres rues le sont, vers 5h30 ou même 6h30. Il a entendu qu'il y aurait un problème technique avec cet éclairage et demande s'il est possible de vérifier l'origine du problème.

Mathieu Chaignat, CM, répond que ce n'est tout simplement pas possible de corriger cela. Il y a des variations selon les quartiers en fonction de la technologie utilisée par les lampes *intelligentes* qui calculent elles-mêmes la luminosité, d'où des différences. On ne pourra pas corriger cela sans changer la technologie des lampes. Il précise que lorsque la proposition a été faite d'éteindre le village entre minuit et 5h, ce type de souci avait été annoncé au Conseil général. Par ailleurs les déclenchements des lampadaires ne sont pas de notre ressort, c'est un déclenchement coordonné pour toute la région.

✉

Georges Juillard, UDC, demande par rapport au chantier à Tramelan-Dessous, pourquoi met-on du sable français dans la route alors que Tramelan est une commune qui parle d'écologie et de proximité?

Mathieu Chaignat, CM, répond que les travaux sont gérés par le Canton, il faut demander à l'Office des ponts et chaussées à Loveresse. Il propose de se renseigner.

20. Correspondance au Conseil général

Le président informe qu'aucune correspondance n'est parvenue au Conseil général.

21. Divers

Aucun point divers n'est demandé.

Le président lève la séance à 20h55.

Au nom du Conseil général

Le Président: Pascal Mercie

La Secrétaire du procès-verbal: Lucie Noirat

Réclame

NEZ ROUGE JURA BERNOIS

C'est reparti pour une 33^e opération

Les responsables recherchent des bénévoles pour une, deux pour plusieurs soirées, ainsi que des téléphonistes



Photos: Unsplash

Depuis plus de 30 ans, une opération Nez Rouge est proposée dans le Jura bernois durant la période des fêtes de fin d'année. Elle consiste à ramener le chauffeur d'un véhicule et ses accompagnants à domicile dans sa propre voiture en toute sécurité. Pour que le service Nez Rouge Jura bernois fonctionne, il faut une vingtaine de bénévoles, chauffeurs (ayant le permis depuis 1 année),

accompagnants ou téléphonistes chaque soir (jusqu'à 50 la soirée de Saint-Sylvestre et de Nouvel An). C'est pourquoi les responsables de l'opération sont à la recherche de personnes acceptant d'être bénévoles une, deux soirées ou plus. Nous cherchons également des personnes qui souhaiteraient s'investir comme téléphoniste durant quelques soirées lors de cette année.

Venez donc participer à la séance d'information et de planification qui aura lieu le lundi 6 novembre à 20h15 au restaurant le Central à Tavannes.

Une présentation brève de Nez Rouge vous sera faite à cette occasion. Vous aurez aussi la possibilité de vous inscrire à l'une ou l'autre des soirées et ainsi faire connaissance des personnes qui s'occupent de l'organisation de l'opération 2023-2024.

Les dates d'ouverture de l'antenne cette année seront les suivantes: les vendredis 1^{er}, 8 et 15 décembre de 22h à 4h. Les samedis 2, 9 et 16 décembre de 22h à 4h. Du vendredi 22 décembre au samedi 30 décembre de 22h à 4h. Lundi 25 décembre ouverture de 16h à 4h non-stop. Dimanche 31 décembre de 22h à 5h. Lundi 1^{er} janvier 2024 de 22h à 5h (Thune party).

Renseignements et inscriptions

Nathalie Wälti: par téléphone: 078 618 68 04 ou par email à benevoles@nezrouge-jurabernois.ch ou tout simplement sur le site www.nezrouge-jurabernois.ch sous la rubrique bénévoles. | nw



Ma vie
Mes finances
myMix

Mixe tes produits selon tes besoins!

Follow us!

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Tavannes vers 1895

Quelle extraordinaire vue de Tavannes au début de son industrialisation!
La fabrique de ressorts d'horlogerie fondée en 1880 à l'initiative de Louis-Adolphe Geiser se reconnaît à ses colombages.
L'industriel fait cependant rapidement faillite.
Le bâtiment est repris par la Tavannes Watch Co vers 1894.
Cette photographie fait partie de l'ouvrage Si Tavannes nous était conté, publié aux Editions Alphil. Le vernissage du livre se déroulera le 1^{er} novembre, à 19h, à la Salle communale de Tavannes.
Nous nous réjouissons de vous y voir nombreux.

© Mémoires d'Ici, Coll. Pierre Hirt, Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Le Martinet de Corcelles ouvre ses portes

Dans le cadre de la 13^e Journée du Martinet, l'atelier de forge du XVIII^e siècle de Corcelles ouvre ses portes le samedi 4 novembre de 10h à 16h.

C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir le musée de la forge, le nouveau grenier et l'atelier de taillanderie. Le marteau et la meule y sont mus, comme à l'époque, par la force de l'eau.

Des visites guidées du musée du fer et de ses 300 outils sont proposées dès 10h, avec démonstration du fonctionnement de la forge et de son marteau, de l'ancien char de pompiers de 1860, ainsi que la visite du grenier, de l'exposition

de fossiles et la diffusion du film La Forge, réalisé par Lucienne Lanaz. L'entrée est libre. Boissons et petite restauration sur place.

Nouveautés cette année: initiation destinée aux enfants pour apprendre à forger et Marché de Noël tout au long de la journée.

| jurabernoistourisme

Samedi 4 novembre de 10h à 16h
Musée du Martinet
Route Principale 39
2747 Corcelles
079 310 10 61
martinet.corcelles@bluewin.ch
www.martinet-de-corcelles.ch

ENSEMBLE INSTRUMENTAL NEUCHÂTELOIS

Concert avec deux artistes de la région

Sous la direction de son chef Rosario Rizzo, l'Ensemble Instrumental Neuchâtelois sera présent à La Chaux-de-Fonds avec, en soliste, le pianiste Nicolas Farine, également directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois, tous deux bien connus dans la région.

Au programme: l'ouverture de La Flûte enchantée, de Mozart, suivie du Concerto pour piano N° 1 de Tchaïkovsky. Ce concerto, déclaré

injouable par celui à qui il était dédié, est aujourd'hui l'une des œuvres les plus célèbres de la musique russe. Enfin, le charme tout viennois viendra clore le programme, avec la célèbre ouverture de l'opérette Poète et paysan de Franz von Suppé. | ran

Vendredi 3 novembre 20h
Temple Farel à La Chaux-de-Fonds
Entrée libre, collecte
(prix indicatif: 25 francs)
www.ein-ne.ch



PRO SENECTUTE

Loisirs et culture

Jeudi 9 novembre: diaporamas photos

A la découverte de notre belle nature, Le Pays bernois. Rendez-vous: de 14h à 15h30 à Pro Senectute Tavannes. Entrée gratuite. Délai d'inscription: 2 novembre au 032 886 83 80.

| pro senectute

SAPEURS-POMPIERS JURA BERNOIS

Les sapeurs-pompiers du Jura bernois recrutent !

Une soirée de recrutement conjointe se tiendra le lundi 30 octobre dans les hangars de la région

Tu cherches à t'investir dans une activité essentielle à notre société? Une aventure passionnante, faite de camaraderie, de solidarité et de courage? Tu es majeur(e) et en bonne santé?

Les sapeurs-pompiers du Jura bernois organisent conjointement une soirée de recrutement qui aura lieu le lundi 30 octobre, à 19h30 dans nos locaux. Selon ton lieu de domicile, rends-toi au lieu de recrutement le plus proche pour découvrir notre travail, échanger avec nous et poser toutes les questions que tu souhaites.

Fais de ton rêve une réalité et rejoins-nous pour accomplir toutes sortes de missions: lutte contre le feu, pollution, sauvetage, et bien d'autres. Notre travail est d'une grande diversité.

Viens avec tes compétences et tes qualités personnelles, homme ou femme, chacun a sa place. Nous nous réjouissons de faire ta connaissance.

Ta commune de domicile, corps de sapeurs-pompiers, lieu du recrutement

Moutier, Perrefitte, Roches; CRISM; Hangar des pompiers, rue du Viaduc 48, 2740 Moutier.

Courtelary, Cormoret, Cortébert; Centre-Vallon; Hangar des pompiers, rue de la Planchette 4, 2608 Courtelary. Crémines, Belprahon, Corcelles, Eschert, Grandval; Le Cornet; Halle de gymnastique, rue du Collège, 2746 Crémines. Saint-Imier, La Ferrière, Renan, Sonvilier, Villeret; Erguël; Caserne de Saint-Imier, Marne de la Coudre 6, (Place des anciens abattoirs), 2610 Saint-Imier. Court, Sorvilier; Montoz; 1^{er} étage du bâtiment communal, rue de la Valle 19, 2738 Court. Tavannes, Loveresse, Reconvilier, Saules; La Birse; Hangar des pompiers, rue du Général Voirol 2, 2710 Tavannes. Valbirse, Champoz; Moron; Hangar des pompiers, Chemenev 11, 2735 Bévillard. Orvin, Romont, Sauge; OPRV; Hangar des pompiers, L'Echelette 13, 2534 Orvin. Péry, La Heutte; Péry-La Heutte; Hangar des pompiers, Grand-Rue 53; 2603 Péry. Plateau de Diesse, Nods; Plateau; Hangar OPC, route de Lamboing 34, 2517 Diesse. Petit-Val, Rebévelier, Saicourt; Val d'Or; Hangar des pompiers, La Verrerie 6, 2713 Bellelay.

| Im



LA PLUME

Digression sur un vieil ascenseur en panne

L'autre jour, j'écoutais une émission de radio qui parlait de pannes d'ascenseurs. Le responsable de la maintenance disait que si on était bloqué dans un ancien ascenseur qui ne possède pas de bouton d'appel relié à une centrale, il suffisait de rechercher sur internet l'adresse du call center et d'appeler du secours. Et que si on n'avait pas de téléphone, alors il fallait crier...

Si on n'avait pas de téléphone, portable et connecté donc... Ça m'a fait réfléchir. C'est incroyable comment en quelques années ces petits appareils se sont imposés dans nos vies. Et pas seulement comme une sorte de prolongement des bras de nos jeunes, mais comme prolongement des bras de tout le monde, quel que soit notre âge! Moi qui me targue de ne (presque) pas aller sur les réseaux sociaux, je l'ai pourtant toujours avec moi, ce téléphone et je le consulte plus souvent qu'à mon tour...

Et ça, ça me questionne. Jeunes ou vieux, pauvres ou riches, du Nord ou du Sud, (presque) tout le monde sur cette terre en a un de ces smartphones, alors qu'ils n'ont été inventés il n'y a que 15 ans! C'est évident que cet objet à mille utilités, ne serait-ce que de nous sortir d'un ascenseur en panne, mais on peut aussi s'interroger sur ce qu'il nous

apporte réellement. Et peut-être surtout sur ce qu'on y trouve. Et du coup, ça me questionne sur mes dépendances et sur ce qui compte vraiment dans ma vie d'humain...

Qu'est-ce qui est vraiment important dans ma vie? Qu'est-ce qui compte vraiment? Pour quoi, pour qui ai-je envie de donner ma force, mon temps, mon énergie? De quoi, de qui dépend ma vie pour qu'elle vaille la peine d'être vécue? De quoi, de qui est-ce que je dépends vraiment?

Un sage qui vivait il y a 2000 ans, dans un pays où toute sagesse a malheureusement aujourd'hui disparu, disait à ses contemporains: «là où est ton trésor, là aussi est ton cœur».

Il est là l'enjeu: mon trésor, ce qui compte vraiment pour moi, ce dont je dépends, c'est cela qui va diriger mon cœur, c'est-à-dire ma volonté, mon intelligence et mon âme, ce qui m'anime. Alors la question du sage est toujours essentielle, aujourd'hui comme hier, au-delà des progrès de la technologie: quel est mon trésor?

| alain wimmer, pasteur



AGENDA

VENDREDI 27 OCTOBRE

- Fête d'Halloween de l'EJE, rue d'la Zouc 1, Saint-Imier, dès la 6^e Harmonos, de 15h30 à 21h30
- Sortie de La Retrouvaille à Payerne, musée Clin d'Ailes. Rendez-vous vers les places de parc derrière l'école d'Orvin, 13h

SAMEDI 28 OCTOBRE

- Fausses notes pour Halloween, spectacle musical de l'AMC, collégiale, Saint-Imier, 17h
- Films pour Halloween, locaux de l'EJE, Saint-Imier, dès 19h
- Concert de Dr. Stone et Douleur d'Avion, Royal, Tavannes, dès 21h
- Super loto du Jodlerklub, halle polyvalente, La Ferrière, 20h

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE

- Carpet Diem de la Cie l'Atelier de l'Inventeur, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Après-midi jeux de société, halle de gym, Sonceboz, de 14h à 18h

DIMANCHE 29 OCTOBRE

- Bourse Timbro-Cartes avec une magnifique exposition de cartes postales de Orvin d'antan à nos jours, salle de spectacles, Saint-Imier, de 9h à 16h, entrée gratuite
- Concert et repas de l'Ensemble d'accordéons, centre communal, Péry, dès 11h
- Tournoi de jass, halle de gym, Sonceboz, dès 13h30

MARDI 31 OCTOBRE

- Halloween Horror Night, rue de la Colline, Péry, de 18h à 21h

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

- Conférence de Gilles Blandenier, *Les araignées, un monde à découvrir*, CIP, Tramelan, 19h30

VENDREDI 3 NOVEMBRE

- Théâtre, *Féminines*, halle de gymnastique, Courtelary, 20h
- Concert de l'Ensemble instrumental neuchâtelois, temple Farel, La Chaux-de-Fonds, 20h
- Conférence, Blessures de l'abus, comment en guérir? Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan, 19h30, entrée libre, chapeau

THÉÂTRE DES GREMODS, *Espèces menacées*, halle de gym, La Ferrière, 20h

- Vernissage de l'exposition de Christophe Lambert, CCL, Saint-Imier, 19h15

SAMEDI 4 NOVEMBRE

- Les petits ateliers de la médiathèque, linogravure, CIP, Tramelan, de 10h à 12h
- Théâtre, *Féminines*, halle de gymnastique, Courtelary, 20h
- Soirée du chœur mixte Anemone, salle de la Marelle, Tramelan, 20h
- Portes ouvertes et marché de Noël, Martinet, Corcelles, de 10h à 16h
- Bazar de Magasin du Monde, salle de paroisse catholique, Corgémont, de 9h à 13h

120 ans du ski-club, chalet raclette, place du Marché, Saint-Imier

- Théâtre des Gremods, *Espèces menacées*, halle de gym, La Ferrière, 20h
- Vide grenier, route Principale 28, Orvin, de 10h à 16h
- Soirée celtique, 10 ans du McBoreStone, salle de spectacles, Corgémont, dès 18h

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

- Repas de soutien et roue des millions, Chandor, halle de gymnastique, Orvin, dès 11h
- Théâtre, *Féminines*, halle de gymnastique, Courtelary, 17h
- Super loto du Corps de Musique de Saint-Imier, salle de spectacles, Saint-Imier, 16h
- *La Messa di Gloria*, ensemble vocal Domenico et chœur mixte Caecilia, collégiale, Saint-Imier, 17h
- Vide grenier, rte Principale 28, Orvin, de 10h à 16h

MERCREDI 8 NOVEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 9 NOVEMBRE

- *Je suis qui je suis*, Compagnie de la Marelle, centre communal, Plagne, 19h30

VENDREDI 10 NOVEMBRE

- La Nuit du conte, biblio, Villeret
- Théâtre, *Féminines*, halle de gymnastique, Courtelary, 20h
- Vernissage de l'exposition de peintures de Nicolas Buchwalder, CIP, Tramelan, 18h
- Théâtre des Gremods, *Espèces menacées*, halle de gym, La Ferrière, 20h

SAMEDI 11 NOVEMBRE

- Troc d'automne de Unis'son, halle de gym, Sonceboz, de 9h à 12h et de 13h à 17h

Match au loto, centre communal, Plagne, 15h et 20h

- Théâtre, *Féminines*, halle de gymnastique, Courtelary, 20h
- Théâtre des Gremods, *Espèces menacées*, halle de gym, La Ferrière, 20h
- Atelier danse pour les filles de 9 à 20 ans, halle de gym, Péry, 13h45
- Fête du 11.11 de la clique Les Tüttli's, centre communal, Péry, dès 16h

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

- Troc d'automne de Unis'son, halle de gym, Sonceboz, de 13h à 16h
- Théâtre, *Féminines*, halle de gymnastique, Courtelary, 17h
- Concert de l'AMC, intégrale des sonates et partitas de Bach pour violon seul, collégiale, Saint-Imier, 17h

MERCREDI 15 NOVEMBRE

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

VENDREDI 17 NOVEMBRE

- Portes ouvertes du ceff INDUSTRIE et du ceff SANTE-SOCIAL, Saint-Imier, de 16h à 21h30. Séance d'infos à 17h

EXPOSITIONS

- Exposition commémorative, enfants placés. CIP, Tramelan. Jusqu'au 17 novembre. Lundi-vendredi de 8h à 20h, samedi de 10h à 16h, dimanche fermé
- Exposition de peintures de Jean-Claude Kunz, CIP, Tramelan, jusqu'au 4 novembre. Lundi-vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h
- Exposition Pages de Lumière, enluminures, home La Roseraie, jusqu'au 30 octobre
- Christophe Lambert s'expose au CCL, Saint-Imier. Du 3 novembre au 10 décembre. Mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h

CONCOURS GAGNEZ ET RÉGALEZ-VOUS !

Saurez-vous retrouver les boilles à lait qui se sont cachées dans nos pages? 5 magnifiques prix sont à gagner!

Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de boilles à lait trouvées dans cette édition (*Feuille d'Avis du District de Courtelary* N° 39 du vendredi 27 octobre 2023) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

Délai de réception du coupon de participation

Le coupon de participation doit nous être remis au plus tard le jeudi 2 novembre à 12h, par mail à concours@bechtel-imprimerie.ch, par courrier ou dans notre boîte aux lettres à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary.

Remise des prix

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 2 novembre et les gagnants seront contactés dans l'après-midi. La remise des prix aura lieu le samedi 4 novembre à 11h au Chalet Mont-Crosin, Mont-Crosin 65, 2610 Mont-Crosin.

Bonne chance à tous !

Lors de ma chasse, j'ai trouvé _____ ✂

La boille à lait ici présente sert d'exemple et **ne doit pas être comptée** dans la chasse !

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Email _____

TEAM VALLON

Un bon équilibre entre victoires et défaites

La belle surprise de la semaine émane des juniors C1 qui ont atteint leur premier objectif en s'imposant nettement, à Saint-Imier, sur un terrain de Châtillon en très bon état, face au FC Val-de-Ruz 5-0. Grâce à cette victoire, ils se qualifient pour le tour final qui aura lieu le printemps prochain. Ouvrant le score après 3 minutes déjà, le Team Vallon n'a laissé aucune chance aux jeunes Neuchâtelois dans cette partie à sens unique. Valeureux, les joueurs de Val-de-Ruz ont continué à chercher à produire du jeu, ce qui a rendu le match plaisant. Une rencontre très fairplay, avec de belles intentions et de vrais mouvements de foot, qui a ravi les spectateurs présents.



Team Vallon F FC Erguël

A relever que l'arbitre a demandé à tous les joueurs, en fin de match, de se réunir au centre du terrain et les a félicités pour l'état d'esprit affiché tout au long de la partie.

Juniors A

Les juniors A ont reçu le FC Diaspora sur le terrain de La Courtine, à Corgémont. Un terrain en bien piteux état, qui n'a de loin pas contribué à l'élaboration d'un beau jeu. Au terme d'une rencontre dans des conditions difficiles pour les deux formations, celles-ci se sont séparées sur un score de 2-2.

Juniors B1

Les juniors B1 se déplaçaient à La Chaux-de-Fonds pour y rencontrer le Groupement Etoile-Sporting. Les joueurs visiteurs ouvrent la marque après seulement 2 minutes de jeu, mais malheureusement, la suite n'a pas été à l'image de ce départ réussi. Brouillons dans presque tous les domaines, ils ont malgré tout atteint la pause sur le score de 2-0. Après le thé, face à de jeunes Valloniens toujours en difficulté, les joueurs locaux ont réduit la marque à 2-1 après quelques minutes seulement. Retrouvant toutefois peu à peu un meilleur niveau et sans doute en réaction au but encaissé, les juniors du Team Vallon ont mis la main sur la fin de la partie, s'imposant finalement 5-1.

Juniors C2B

Les juniors C2B affrontaient, à Corgémont, le FC La Cour-

tine, un adversaire a priori de même niveau sur le papier, mais qui est venu renforcé par 6 ou 7 joueurs C promotion. Après un début de première mi-temps assez compliqué durant lequel ils encaissent 3 buts assez rapidement, les locaux commencent à rentrer dans le match et marquent le 3-1. Ils passent même très près du 3-2 à plusieurs reprises, hélas sans succès, au contraire de l'adversaire qui scamera encore deux fois avant l'heure du thé. 5-1 à la mi-temps. La seconde sera très difficile pour les jeunes Valloniens face à une équipe visiteuse qui ne relâchera pas la pression et inscrira encore 9 buts, s'imposant donc au final 14-1.

Juniors C2H

Les C2H recevaient, à Ville-RET, le Team Olympic Kosova. Face à un adversaire pourtant à leur portée au classement, les juniors C2H n'ont pas fait le poids. Handicapés par un grand nombre d'absents et manquant cruellement de motivation, les joueurs locaux ont rapidement pris trois buts de retard. Les adversaires neuchâtelois, supérieurs par la taille et dans le jeu ont ensuite continué à dominer la partie. Malgré quelques occasions en fin de partie, l'équipe locale n'a pas pu sauver l'honneur, s'inclinant 8-0.

Juniors D1

Les D1 accueillient le FC Saint-Blaise sur la toujours magnifique pelouse de Villeret. Contre une équipe qui peine à

faire des points dans ce championnat, les juniors du Team Vallon n'ont pas laissé planer le doute. Tout de suite dans le match et à son affaire, l'ensemble de l'équipe a su jouer simple et fut récompensée par de magnifiques buts sur des actions très bien construites. 2-0 après le premier tiers, 6-0 après le deuxième, l'équipe s'est un peu relâchée dans la dernière période, ce qui a également permis au très fairplay adversaire du jour de sauver l'honneur, score final 7-1.

Puis, dans l'après-midi, ce sont 21 juniors et cinq accompagnants qui se sont déplacés au Wankdorf de Berne pour assister au match au sommet de Super League entre le BSC Young Boys et le FC Zürich. Bien que le score soit resté nul et vierge, ce match à guichet fermé (31 500 spectateurs) et le McDo qui s'ensuivit laisseront à coup sûr un magnifique souvenir aux enfants.

Juniors E Xhaka

Les E Xhaka se déplaçaient sur le terrain du FC Le Parc, à La Chaux-de-Fonds, pour leur 6^e animation du tour. La formation du Team Vallon connut quelques difficultés à s'adapter au terrain synthétique, présenta un jeu plutôt moyen, mais ce fut un bel apprentissage.

Juniors E Zacharia

Déplacement sur les hauteurs de Neuchâtel pour le tournoi BRACK auquel ont participé les juniors E Zakaria. Les matchs de

3 contre 3 ont été équilibrés. Les parties de 6 contre 6, toutes soldées par des défaites, furent plus compliquées pour les juniors du Team Vallon. Malgré cela, la bonne humeur était de la partie!

Juniors E Schär

Les E Schär se sont déplacés à Reconvilier pour participer à un nouveau tournoi BRACK. Après deux semaines de vacances, on a assisté à une reprise en douceur, avec beaucoup de juniors absents. Mais au final, une matinée qui ne s'est pas trop mal passée.

Juniors E Rodriguez

Après deux semaines de vacances, les juniors E Rodriguez retrouvaient les terrains, à Corgémont, pour un tournoi à quatre équipes. Après une mise en train difficile, la pause habituelle était plus que bienvenue. Une seconde partie de tournoi, avec plus d'envie, permit de terminer la matinée sur une note positive. Malgré tout, il reste encore beaucoup de travail à ces jeunes footballeurs, dans cette nouvelle catégorie, afin de pouvoir rivaliser avec des adversaires plus expérimentés.

Juniors E Sommer

Egalement engagés à Corgémont, sur un terrain ne favorisant pas le beau jeu, les 8 joueurs présents ont fait plaisir à voir. Réunissant des équipes de même niveau, ce tournoi a donné lieu à des matchs épiques avec des superbes actions, des arrêts

improbables (surtout en ce qui concerne le gardien du FC TT), de beaux mouvements collectifs et beaucoup de suspens.

Juniors E Zuber

Les juniors E Zuber étaient à Courtételle pour un tournoi BRACK. Les matchs à 6 contre 6 ont été compliqués, avec 2 défaites et un match nul. Les rencontres à 3 contre 3 ont été mitigées, avec une équipe qui a été très bonne en gagnant quasiment tout ses matchs, et une autre qui a eu des difficultés à construire des actions. Rien de nouveau, c'est le grand écart quant au niveau individuel des joueurs, mais tout le monde a joué, et c'est l'essentiel.

Juniors F Elvedi, Omlin et Widmer

Les juniors F du FC Erguël ont participé à leur dernière animation de ce premier tour sur le billard des Genevey sur Coffrane. Les 3 équipes ont montré d'excellentes choses. Possession de balle, démarquages, passes, dribbles, tout y était. Bravo à ces jeunes pour le travail accompli durant cette première partie de saison.

Juniors F Itten et Mbabu

Il s'agissait du dernier tournoi avant l'hiver pour les juniors F Itten et Mbabu. Malgré une légère bise qui décida de se lever pile au début du tournoi, les 14 joueurs présents à Courtelary en ce samedi matin étaient motivés et à l'écoute des entraîneurs pour aborder les différents matchs. Les 3 équipes du Team Vallon ont enchaîné quelques victoires et quelques défaites en alternant des phases intéressantes et d'autres un peu

moins bonnes. On a senti, au fur et à mesure de l'avancée du tournoi, que le froid paralysait de plus en plus les jeunes et que la constance diminuait de facto. Mais malgré cela, bravo et merci à tous, joueurs et parents, pour l'engagement durant ce tournoi ainsi que durant ces trois derniers mois. On retiendra l'envie et la bonne humeur de tous, l'esprit d'équipe grandissant et les progrès effectués par chaque joueur. |jml

JD1 TV – Saint-Blaise	7-1
JC1 TV – Val-de-Ruz	5-0
JC2H TV – Team Olympic	0-8
JC2B TV – La Courtine	1-14
JB1 Grpm Etoile La Cdf – TV	1-5
JA TV – Diaspora	2-2

Samedi 28 octobre

- JE 9h, Les Breuleux: tournoi BRACK (TV Sommer)
- JG 9h 15, Corgémont: animation AFBJ
- JE 9h 15, Court: tournoi BRACK (TV Rodriguez)
- JE 10h, La Chaux-de-Fonds: tournoi BRACK (TV Fernandes)
- JE 10h, Sonvilier: tournoi ANF (TV Xhaka, TV Zakaria)
- JE 10h, Courtelary: tournoi AFBJ (TV Zuber)
- JE La Courtine: tournoi BRACK (TV Schär)
- JD 10h, Villeret: TV Okafor – Team DS (Deportivo La Chaux-de-Fonds)
- JD1 13h, Colombier: Colombier – TV
- JC1 13h 30, Peseux: Peseux – TV
- JC2H 14h, Béroche: Team Béroche – TV
- JB1 14h, Saint-Imier: TV – Team Béroche
- JB2 14h 30, Le Locle: Le Locle – TV
- JC2B 15h, Moutier: Moutier – TV
- JD La Chaux-de-Fonds: Grpm Le Parc – TV Vargas

Dimanche 29 octobre

- JA 16h, Delémont: SR Delémont – TV



Team Vallon F FC La Suze

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Match renvoyé pour Erguël II et encore un match nul pour la première

L'automne s'est installé et pour les footballeurs, il s'agit du début des tracasseries dues à l'humidité des terrains. En ce qui concerne la seconde du FC Erguël, la pluie a dicté une pause forcée.

Match de folie pour Erguël I

En deuxième ligue interrégionale, les renvois sont proscrits, mais la pelouse de Longchamps à Bienne est restée praticable. La rencontre entre Besa-Bienne et Erguël a tenu ses promesses, un match plein de rebondissements. A aucun moment on ne s'y est ennuyé. Le FC Erguël a fait la course en tête jusque dans les derniers instants de la rencontre et même au-delà du temps réglementaire. Dans un premier temps, Rabbi Nsita s'est montré intenable dans son couloir droit. Ses accélérations fulgurantes ont permis de donner deux longueurs d'avance aux visiteurs, il aurait même pu tuer le match à la 75^e minute, mais son troisième essai passa

de très peu à côté des buts du gardien albano-biennois, encore une fois battu en la circonstance. On ne saurait reprocher quoi que ce soit à Nsita, il avait déjà bien marqué son empreinte à la rencontre.

La formation biennoise a quant à elle exercé une forte pression sur la défense imérienne qui y est allée de son sérieux, de son engagement pour contrer les assauts des hommes du coach Kurt Baumann. En huit minutes dont six dans le temps additionnel Besa a bénéficié d'une réussite exceptionnelle en marquant à trois reprises dont l'égalisation (2-2 à la 93^e) et une prise de l'avantage à la 96^e. Trop exultants, trop virulents, voire arrogants, les locaux ont laissé Georges Mbassi égaliser à la 99^e minute sur corner. Certes les deux formations sont sorties déçues de cette confrontation, mais au final c'est Besa qui fut le plus atterré. Erguël avance à petits pas avec trois points en trois matchs. |gde



Les accélérations de Rabbi Nsita (jaune) ont souvent perturbé les défenseurs de Besa

2^e I. inter Besa Bienne – Erguël I ___ 3-3

Vendredi 27 octobre
Sen. 19h 30:
Erguël – Moutier-Belprahon
3^e I. 20h 15: Marin-Sports II – Erguël II

Samedi 28 octobre 2^e I. inter 17h 30: Erguël – Bubendorf

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

D1 La Suze – TV Murten	2-3
H2 VBC E2L2 – La Suze	3-1
D2 La Suze B – Delémont	2-3
D3M23 VEBB – La Suze	2-3
D4 La Suze – Volleyboys	2-3

Vendredi 27 octobre

- D1 20h30, Cossonay: Cossonay – La Suze
- D3M23 20h, Cormoret: La Suze – Péry
- H3 20h30, Courfaivre: Courfaivre – La Suze

Samedi 28 octobre

- D4 19h, Tramelan: Tramelan – La Suze
- M15 15h, Tramelan: La Suze B – Porrentruy A



VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

H 3 ^e I. Colombier Volley – Tramelan	3-0
H 3 ^e I. Tramelan – Colombier Volley 4	1-3
DM19 Tramelan – Courfaivre	3-1
DM17 Tramelan – Nidau Volley	3-0

Vendredi 27 octobre

- D 3^e I. 20h 45, Maurice Lacroix Arena: Volleyball Franches-Montagnes M19 – Tramelan
- H 3^e I. 20h 45, CIP: Tramelan – La Chaux-de-Fonds 2

Samedi 28 octobre

- D 4^e I. 19h, CIP: Tramelan – La Suze

Lundi 30 octobre

- D 5^e I. 20h 45, Ecole primaire: Courfaivre – Tramelan



LE HC SAINT-IMIER PRÉSENTE SON MOUVEMENT JUNIOR 2023-2024

Le HC Saint-Imier brille aussi grâce à son mouvement junior. Forts de plus de 100 membres, les juniors sont représentés à tous les étages de la pyramide de la SIHF. De nombreux joueurs ont déjà donné la priorité à leur développement sportif et se donnent les moyens d'atteindre leurs objectifs. Cinq joueurs U20 ont atteint le contingent de la Première équipe. Les plus jeunes font leurs armes en championnat U20A et en U17 TOP depuis le début de la saison. La plupart des entraîneurs possèdent leurs diplômes JS et Johann Duplan et Ludovic Schneider ont leurs diplômes JS Allround, eux qui sont entraîneurs des équipes U17 TOP, mais aussi les responsables du mouvement junior du club. Nous souhaitons une excellente saison 2023-24 à l'ensemble de nos jeunes et entraîneurs. | lb

U15



U13



U11



U17



U20



GARDIENS



U7-U9



Coachs MOJU HC Saint-Imier, saison 2023-2024

Club	Catégorie	Entraîneurs	Entraîneurs assistants
HC Saint-Imier	Gardiens	Vincent Paratte	Marcel Gilomen Raphael Gigon Théo Friedli Lino Erard
HC Saint-Imier	U7 (école de hockey)	Nicolas Treuthardt	Stéphane Benoît Lohann Robin Nolan Juillerat Lisa Lambercier Jeunes MOJU
HC Saint-Imier	U9-2	Philippe Nickles	
HC Saint-Imier	U11-1	Sébastien Flury	Laurent Gerber Diego Voumard
HC Saint-Imier	U13 Top	Jimmy Ren	Sébastien Flury Yvo Vuilleumier
HC Saint-Imier	U15 A	Ludovic Schneider Johann Duplan	Yvo Vuilleumier
HC Saint-Imier	U17 Top	Johann Duplan Ludovic Schneider	Evan Vuilleumier Marcel Gilomen
HC Saint-Imier	U20 A	Evan Vuilleumier	Laurent Zingg Marcel Gilomen

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les U20 A prennent le meilleur sur Fleurier

En déplacement dans le Val-de-Travers, les protégés de Laurent Zingg n'ont pas failli dans un match qui pouvait être piège. En effet les Fleurians occupaient la seconde place du classement avec trois points d'avance sur les Imériens. Ceux-ci ne portaient donc pas forcément favoris, mais les Bats se sont appliqués pour mettre en difficulté leurs adversaires et tout autant pour les contrer lorsque le potentiel retour des locaux se faisait sentir. Alex Humbertclaude donnait par deux fois l'avantage aux siens dans la première période. Lorsque Fleurier parvenait à gommer une partie de son retard, c'est Nathan Frésard qui se chargeait de rétablir un écart de deux buts alors qu'il ne restait que treize secondes dans le premier tiers-temps. Le même scénario se produisit peu après la première pause et cette fois c'est Yann-Loïc Moszczanski qui montrait qui étaient les patrons dans cette rencontre. Le premier buteur des Bats pour sa troisième réussite personnelle en remettait une couche peu après l'heure de jeu. Fleurier ne se relèvera plus ou pour le moins pas suffisamment, d'autant que Maxence Leuba donnait un point final au score (3-6) d'un match qui fut animé.



Les U20 A ont fêté un succès bien mérité, ils s'installent à la seconde place du classement

La première accueil un club renaissant

Depuis quelques saisons, des amis du hockey sur glace neuchâtelois ont fait renaître le Neuchâtel Young-Sprinter. Les Neuchâtelois en sont à leur

deuxième saison en deuxième ligue après avoir débuté au bas de la hiérarchie. Dans le présent championnat, ils ont de la peine à décoller, ne comptabilisant aucun point en trois rencontres. De son côté, avec une victoire en deux matchs (avant le match en semaine face à Bösing), le HC Saint-Imier a l'opportunité d'augmenter son capital. Cette rencontre est donc digne d'intérêt pour les supporters imériens.

Halloween avec les Bats après le match

Après la rencontre qui les opposera à Neuchâtel Young-Sprinter, les Bats vont fêter Halloween, venez fêter avec eux. Une soirée sympa avec musique et ambiance Halloween, un bon moment pour se détendre à la buvette du HC Saint-Imier. Le Bats-Club vous attend jusque tard dans la nuit.

Ecole de hockey

Tu aimes le hockey sur glace, tu aimes un sport d'équipe? Que tu sois fille ou garçon, tu es la bienvenue à l'école de hockey du HC Saint-Imier. Nous sommes là pour toi, tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 et samedis de 9 h à 10 h (sur glace). Viens partager des moments de complicité avec tes amis. Tu vas t'éclater dans un monde structuré, prêt à t'accueillir pour faire partie de la famille du HC Saint-Imier. Plus de renseignements au 079 426 95 37 ou 079 280 25 66.

Inscrivez-vous pour le repas de soutien

Il aura lieu le 11 novembre à la salle de spectacles de Saint-Imier. L'apéritif vous sera offert et un repas hors du commun, une fondue thaïe (viande et poisson) ponctué par un des-

sert vous est proposé. La présentation des équipes du HC Saint-Imier est prévue durant la soirée ainsi qu'une ambiance

musicale tous styles qui va vous amener jusqu'au bout de la nuit. Moins de soixante francs pour les adultes, moins de quarante et de vingt pour les ados et les enfants. Les inscriptions sont indispensables jusqu'au 3 novembre à info@sainti-bats.com ou au 078 264 92 86. Venez soutenir le HC Saint-Imier et ses jeunes Bats en passant une bonne soirée avec nous.

| gde

- Filles Basel Hockey Basel Ladies – Saint-Imier _____ 8-5
- U20 A Fleurier – Saint-Imier _____ 3-6
- U17 Top Les Griffons – Saint-Imier_ 5-1

Samedi 28 octobre

- 2° I. 18 h : Saint-Imier – Neuchâtel Young-Sprinter
- Filles 12 h 15 : Saint-Imier – Genève-Servette Féminin
- U17 Top 14 h 45 : SenSee-Future – Saint-Imier
- U13 Top 15 h 30 : Saint-Imier – Delémont-Vallée

Dimanche 29 octobre

- U20 A 18 h 15 : Saint-Imier – Franches-Montagnes
- U15 A 16 h 45 : Université-Neuchâtel – Saint-Imier



CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Beau succès pour la 29^e Coupe d'Erguël

Le club des patineurs de Saint-Imier est heureux d'avoir pu organiser cette édition Swiss Cup qui a été un succès du début à la fin. D'excellentes prestations ont pu être présentées au travers de plus de 150 départs et de nombreux sportifs et accompagnants sont repartis très satisfaits de leur déplacement de compétitions après, pour la majorité, avoir passé 2 jours sur les terres de la région du Grand Chasseral.

Quelques patineuses locales ont pu également fièrement présenter leur programme, encouragées par de nombreuses jeunes supportrices, certaines, membres du club, qui représenteront également le CPSI lors de prochaines éditions.

Comme annoncé et présenté, pour la première fois à



De gauche à droite, derrière Anaé, Lilli, Elisa et devant Caly et Mia

la Clientis Arena les nombreux spectateurs, accompagnants et autre public amateur ont pu admirer entre autres des épreuves de danse sur glace où les athlètes patinent en couple. Cette discipline, sans sauts, allie grâce, mouvements synchronisés et grande complicité des quelque 10 paires ayant pris le départ sous de nombreux applaudissements.

Le club des patineurs de Saint-Imier remercie encore chaleureusement ses nombreux sponsors, partenaires et bénévoles ayant œuvré à la bonne organisation de cette compétition et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine à cette même période pour la 30^e édi-

tion de la Coupe d'Erguël, qui coïncidera avec les 90 ans du club.

Résultat du week-end

Bronze A, Lilli Golay, 2^e place avec 29,40 pts ; Bronze B, Anaé Schlupe, 4^e place avec 23,07 pts ; Bronze B, Elisa Marcuzzi, 1^{re} place avec 29,10 pts ; Juvénile U13, Caly Iannantuoni, 12^e, avec 64,18 pts (programme long et court) et Mia Iannantuoni, 17^e, avec 59,33 pts (programme long et court).

Prochain déplacement

Mia, se rendra à Aarau samedi pour essayer de passer sa 3^e SIS. Le Club souhaite plein succès pour cette tentative et beaucoup de plaisir. | fs



Lilli Golay, 2^e de sa catégorie

KARTING

Une première place pour le pilote imérien

Le pilote de karting imérien Evan Vantaggiato, âgé de 23 ans, roule dans la catégorie reine (KZ2). Ce sont des bolides 125cc à vitesse qui avoisinent les 160 km/h selon les circuits. Cette année il court sous les couleurs du team (Kart Team Seaba). Un sport qui exige une bonne condition physique et beaucoup de sang froid.

Cette année, le pilote a participé aux deux championnats helvétiques de niveau identique.

Evan Vantaggiato a conquis son premier titre dans le championnat Vega Trofeo en se hissant à la première place du podium ainsi qu'une remarquable quatrième place au niveau du championnat suisse 2023. Le pilote raconte: «Nous avons l'objectif de gagner au moins un titre dans chaque compétition. L'objectif est donc partiellement atteint. Nous avons rencontré un problème technique lié aux freins lors de la première course de

la saison. Ceci nous a lourdement pénalisés. Néanmoins, nous avons réalisé de belles performances pour remonter la pente au classement général.»

Pas de temps pour les remords, Evan et son équipe se projettent déjà dans la saison 2024: «Nous avons hâte de retrouver l'adrénaline lors des prochaines courses!» Le souhait du coureur serait de passer à la vitesse supérieure, notamment, en participant à des courses au niveau européen dans les pays voisins tels que la France ou l'Italie.

Evan en profite également

pour passer un message. «Nous sommes actuellement, à la recherche de nouveaux sponsors. C'est grâce à eux que l'aventure est possible.» Il remercie chaleureusement tous les sponsors déjà dans la course et particulièrement: Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary, Axa Winterthur à Saint-Imier, Knuchel Farben, Fenster-Tec, Dem Services Sàrl, Inizi Carrelage Sàrl, Top Sun Energy SA, Renfer Sàrl, CAP industrie et Kar-ng Team Seaba.

Il remercie également son équipe qui l'accompagne et le soutient sans relâche! | ev



CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Tous au trophée de la Suze

C'est demain, samedi 28 octobre, que se déroulera la journée spéciale qui propose à la fois une course classique et une course de relais palpitante. Nous vous invitons à relever le défi à Courtelary.

Nombreuses activités sont prévues pour divertir toute la famille dont le sprint à la seconde pour comparer vos chronomètres, le jeu du Chamboule Tout, l'activité de catapulte ou encore la course d'obstacles adaptée à tous les âges.

Cette journée promet d'être exceptionnelle et nous espérons vous accueillir en grand nombre lors de cet événement. | fvb

www.trophee-de-la-suze.ch

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE
SAINT-IMIER Du 27 octobre au 2 novembre: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45.
TRAMELAN Du 27 octobre au 2 novembre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h 30-18 h 45.
Changeement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES
144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch.
DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE 24 heures sur 24 032 941 37 37.
TRAMELAN 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500.
PARB 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES
032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com.
SASDOVAL SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.
SERVICE DU BAS-VALLON 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE
032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE
TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOBUS UPJ

ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 17 novembre: 16 h-17 h.
FRIN-VILLIER ENTRÉE DU VILLAGE Mardi 14 novembre: 16 h 15-17 h.
PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE Vendredi 17 novembre: 17 h 30-19 h 15.
VAUFELIN PLACE DU VILLAGE Vendredi 17 novembre: 14 h 30-15 h 30.
ORVIN CENTRE DU VILLAGE Mardi 31 octobre: 17 h 45-19 h 30.
SONCEBOZ COMMUNE Mardi 21 novembre: 16 h 30-19 h 30.
CORGÉMONT GARE Mardi 31 octobre: 15 h 15-17 h.
LA FERRIÈRE COMMUNE Samedi 4 novembre: 9 h 45-11 h 45.
www.bibliobus.ch

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30.
CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h.
COURTELARY COLLÈGE Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30.
BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h.
032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés.
SONVILIER COLLÈGE Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h.
PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h.
VILLERET RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h 15-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-19 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 15 h-21 h, 032 485 70 44, 076 710 67 43, https://perylaheutte.ch/liste-et-annuaire/centre-animation-jeunesse-caj/

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@

cejare.ch, www.cejare.ch.
MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE D'LA ZOUC 1 Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site internet). 2 mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2e à 5e Harmos dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux).
Jeudi: 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, WhatsApp: 077 481 71 34, espacejeunesse.erguel Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h, gym Fit: mercredi 8 h 15-9 h 10, gym Seniors: mercredi 9 h-10 h (dames), 10 h-11 h (messieurs), 14 h-15 h. Danielle Beraldo, 079 105 40 34.
CORMORET SALLE DE GYM Gym des aînés Bel Automne les mardis: de 9 h à 10 h 15. rens.: Fifi, 032 944 18 02. Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, rens.: Catherine Huguélet, 079 713 01 84.
COURTELARY SALLE DE GYM Gym dames, lundi: de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, mercredi: de 20 h à 22 h, rens.: feminasportsfcc@gmail.com. Gym des aînés, mercredi: de 14 h à 15 h, rens.: 032 944 18 02.
ORVIN HALLE Lundi: 16 h 30.
PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 14 h 15 à la halle de Péry; samedi ou dimanche: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à

tout le monde.
PLAGNE CENTRE COMMUNAL Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires).
SONCEBOZ HALLE DE GYM Mardi: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.
VILLERET HALLE DE GYM Gym des aînés, lundi: de 17 h à 18 h.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseignement: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1er samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch.
LONGINES SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée.
MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.
MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 28 et 29 octobre assurés par Michel Schüpbach et John Stauffer. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Fermé mercredi 1er novembre. Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, avs@perylaheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch.
CORMORET Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, je: 9 h 30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch.
CORTÉBERT Lundi et mardi: 10 h-12 h. Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch.
COURTELARY Lundi-jeudi: 7 h 30-11 h 45 (après-midis sur rdv préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch.
LA FERRIÈRE Lundi: 10 h-12 h, 15 h-18 h, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 14 h-16 h 30, vendredi: 10 h-13 h. Permanence téléphonique: Lundi: 9 h-12 h, 15 h-18 h, mercredi: 9 h-12 h, 9 h-13 h. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secretariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch.
MONT-TRAMELAN Lundi: 16 h-18 h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch.
ORVIN Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, ve: 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administra-

tion@orvin.ch, www.orvin.ch.
PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@perylaheutte.ch, www.perylaheutte.ch.
RENAN Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch.
ROMONT Mercredi: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch.
SAINT-IMIER Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30, 14 h-17 h. Mardi: 14 h-17 h. Jeudi: 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-16 h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch.
SAUGE Mardi et jeudi: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch.
SONCEBOZ-SOMBEVAL Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch.
SONVILIER Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49.
TRAMELAN Lundi-mardi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Mercredi: 14 h-16 h 45. Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch.
VILLERET Lundi-jeudi: 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

DIVERTISSEMENT

Sudoku grid with numbers 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 and empty cells.

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.
MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Word search grid with clues: Exces de créduilité, Chanteur romand, Prénom russe, Rage de poète, Endolori suite à un effort, Groupe de rock britannique, Premiers pas dans une activité, etc.

Small grid with numbers 2, 4, 9, 1, 8, 7, 5, 3, 6, 5, 1, 6, 3, 9, 4, 7, 8, 2, 8, 3, 7, 5, 2, 6, 1, 9, 4, 4, 9, 5, 7, 1, 3, 2, 6, 8, 7, 6, 2, 9, 4, 8, 3, 5, 1, 3, 8, 1, 6, 5, 2, 9, 4, 7, 6, 5, 8, 2, 7, 9, 4, 1, 3, 1, 2, 4, 8, 3, 5, 6, 7, 9, 9, 7, 3, 4, 6, 1, 8, 2, 5.

Solutions de la semaine dernière
Z U J A L T E V A H X K N U
W O E B A T T U R D F G F
M C Y O G R D A F P X Z W
Y H D R M J N Y G E N O U Z
D R S E B L D I G O O I H E
R H W I R V G S L U P S Y
G P S L E O B G E L P Y A M
X E F H T E F C L I D E X G
Y F W H M T E E T B L R N
Z O L A K I S E T A B L R N
H O C A N N S L M I D D D
F P P T W J A V P H E V O
E N I U S C P X L T C P M
T I E Z B T E K R I L Y T N E

Advertisement for 'imprimerie bechtel sa' featuring a colorful abstract graphic and contact information: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18.

SOCIÉTÉ DE TIR DE CAMPAGNE ORVIN

Tir de clôture 2023



Michel Franz (veste bleue) remporte la cible challenge, photo: jcl

Un beau dimanche d'automne, une vingtaine de tireurs, dont 3 venant des Pays-Bas, ont participé au tir de clôture de la société de tir de campagne d'Orvin. Le programme des concours comprenait 2 cibles, une cible Challenge et une cible Humoristique. Au total, 133 passes ont été tirées pour les deux cibles. Pour la cible challenge, Michel Franz remporte la première place avec un score de 458 points sur un maximum de 500 points. Stéphane Beney est arrivé en deuxième position avec 449 points, suivi d'Alain Voelker avec 443 points. Pour la cible humoristique, Peter Bürki a

tiré son épingle du jeu et remporte la première place avec 59 points sur un maximum de 60 points. Alain Voelker arrive deuxième avec 58 points, suivi de Stéphane Beney avec 56 points, ex aequo avec Hassan Bara et Jérôme Sutter, ancien jeune tireur et officier de tir. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sportive, couronnée par un repas préparé par Erika Bürki, incontournable cantinière, et son équipe. La société remercie tous les participants et donne rendez-vous aux tireurs sportifs pour la saison 2024, qui promet d'être riche en sorties et concours. | jcl

AMICALE MICHEL FROIDEVAUX

Repas de soutien : qui était Michel, ses passions, son esprit

Michel Froidevaux, né le 25 octobre 1940 aux Rouges-Terres, perdit sa mère à l'âge de 4 ans, puis à 11 ans il rejoignit son père à Tramelan, qu'il perdra aussi quelques mois plus tard. De par son enfance bousculée, il fut un enfant vif et turbulent, mais néanmoins il finit par trouver un équilibre dans le sport. Après avoir pratiqué le foot dès ses dernières années de scolarité, il s'adonna au tir fass 57 qu'il découvrit lors de son école de recrue dans la DCA aux Grisons. Conscient de ses faiblesses physiques, il se mit à la musculation pour améliorer ses performances.

Après avoir bricolé des poids avec ses amis, il finit par créer l'Haltéro-club Tramelan. Passionné de sport en général, il s'investit corps et âme dans l'haltérophilie, où il chercha toujours une idée afin de progresser. Tel était son esprit, progresser non seulement sur le plan sportif, mais aussi dans le savoir et l'état d'esprit. Curieux, cherchant constamment à comprendre et avancer toujours plus loin, sans oublier le plaisir de vivre par la joie, l'humour, le rire et passer de bons moments entre copains. C'est pour toutes ces raisons que nous avons créé une amicale en son nom.

Buts et objectifs de l'Amicale

L'Amicale Michel Froidevaux soutient des jeunes sportifs méritant de 24 ans et plus jeunes de Tramelan et sa région par un soutien financier ou autre. Le soutien est conditionné par des critères établis par le comité de l'Amicale. Les disciplines sportives ne sont pas limitées, mais les trois de base que Michel Froidevaux a pratiquées sont retenues soit le tir, le football et l'haltérophilie, et maintenant aussi le tennis. La contribution est directement remise à l'athlète lors d'un événement organisé à ce but.



Michel Froidevaux

Sponsoring

Par un sponsoring unique ou sur une plus longue période vous aiderez trois jeunes athlètes de notre région à réaliser leur rêve. Aide financière à un camp d'entraînement, aux frais de voyage ou autres besoins matériels sportifs. | amicale michel froidevaux



Le comité avec les lauréats et leurs parrains 2022. Devant de gauche à droite: Florian Châtelain, Daniel Tschan, Bertrand Choffat, Michel Tschan et Cédric Jourdain. Derrière de gauche à droite: Michel Nydegger, Wayne Ducommun, Nathanaël Droz, Jean-Marc Gerber, Timéo Gerber et Florian Uhlmann

Repas de soutien

Restaurant du CIP, le vendredi 3 novembre dès 19h. Au menu: fondue fromage avec plancha (viande séchée), deux verres de vin (rouge ou blanc), dessert, thé ou café, au prix de 65 francs.

- Oui, je suis intéressé et je m'inscris au repas de soutien.
- Non, je ne suis pas intéressé au repas de soutien, par contre, vous pouvez me contacter pour une remise de don.

Nom et prénom:

Nombre de personnes participant au repas:

Adresse (rue, NP et localité):

N° tél. et courriel:

Vous pouvez retourner ou déposer le présent formulaire avant le 28 octobre par courriel à tedeschi.danilo@gmail.com ou à l'adresse: Papeterie FM Tschan, Grand-Rue 140, 2720 Tramelan. Versement sous forme de don unique: sur compte bancaire IBAN CH86 0624 0575 1073 8750 5.

PRO SENECTUTE Randonnée

Jeu 2 novembre: sur les hauteurs du Locle Rendez-vous: 10h30 à la Gare Les Brenets. Temps de marche et dénivelé: environ 3h30, 370 m, 500 m. Infos pratiques: pique-nique tiré du sac. Responsable: Kurth Thommen, 077 416 87 88. | pro senectute

BUDOKAN TRAMELAN

Belles prestations lors du passage de grades Karaté-Do

La section Karaté-Do du Budokan Tramelan s'entraîne actuellement une fois par semaine. Les juniors sont nombreux, d'âges et de niveaux techniques différents. L'équilibre qui permet à chacune et chacun dans le groupe de pratiquer et progresser avec plaisir est donc sensible et périlleux. Parfois le cours est davantage orienté vers le jeu, parfois c'est plutôt la technique qui prime. C'était le cas ces dernières semaines, avec l'objectif strict de préparer au mieux le passage de grades. Le programme avait été complètement reformulé pour l'occasion, afin de le rendre plus clair et plus précis, mais aussi plus souple.



Le groupe senior au complet

preuve d'une motivation exemplaire.

Du côté des seniors, 7 personnes figuraient sur la liste d'inscription. La qualité technique était indiscutable, ce qui a permis de clore la session dans la bonne humeur et le respect des temps impartis. Les deux plus persévérantes jeunes femmes du groupe ont par ailleurs décroché la ceinture marron (ce qui va les amener prochainement à préparer leur ceinture noire en commun).

Les moniteurs et l'expert (Pascal Bricchi, 6° Dan FFK,

venu spécialement de la région de Montbéliard pour l'occasion) félicitent chaleureusement les nouveaux gradés et les invitent à continuer leur route dans la richesse culturelle des arts martiaux.

Les cours de Karaté-Do sont ouverts aux enfants dès 10 ans, tous les jeudis de 18h à 19h, et aux ados et adultes sans limites d'âge, également les jeudis de 19h à 20h30. Pour toute autre information: www.bktr.ch, karate@bktr.ch, ou Alain Mathez au 079 259 10 79. | am

C'est ainsi que 12 juniors ont obtenu leur nouvelle ceinture, allant de blanc-jaune à jaune-orange, ce qui représente entre 6 et 18 mois de pratique. Les autres enfants du groupe pourront ainsi profiter de ce savoir-faire fraîchement validé pour être prêts en 2024. A noter que les meilleurs résultats ont été obtenus par deux jeunes filles qui ont débuté voici moins d'une année, mais qui font



Groupes juniors et seniors (manquent 2 seniors)

ASSOCIATION DES TIREURS VÉTÉRANS DU JURA BERNOIS

Une finale pour clore la saison en beauté

Les vétérans tireurs du Jura bernois et du Seeland se sont donnés rendez-vous samedi 7 octobre au stand de tir d'Aarberg, pour y disputer la finale du Championnat de l'ATVJB, respectivement la Maîtrise seelandaise. La compétition s'est déroulée par une agréable journée automnale. Malgré un soleil éblouissant qui gênait quelque peu les tireurs, de très bons résultats ont été enregistrés. Remerciements à la société organisatrice pour le parfait déroulement de ces joutes.



Les vainqueurs du jour, de gauche à droite Charles Liechti, Jean-Claude Brand et Bruno Zbinden, photo: Hermann Liechti

Résultats des vétérans de l'ATVJB

Dans la catégorie A (arme standard et arme libre), Jean-Claude Brand de Corcelles décroche le titre de champion avec 186 pts, devant Jean-Daniel Schaar de Bellelay 183 pts, Arnold Jacquemai de Roches 178 pts et Fritz Fiechter de Bienne 173 pts.

En catégorie D (Fass 57/03 sport et ordonnance) le titre de champion revient à Charles Liechti de Corgémont avec 174 pts, devant Peter Hürzeler de Ligerz avec 173 pts, suivent Hermann Liechti de Corgémont 167 pts, Patrick Gyger 165 pts et Robert Aellen 151 pts tous deux de Saint-Imier.

En catégorie E (Fass 90 et mousqueton) Bruno Zbinden de Corcelles s'empare du titre de champion avec 179 pts, devant Franco Viloz de Pontenet 172 pts, Roger Persoz de Cresnier 165 pts et Rudolf Brügger de Reconvilier avec 162 pts.

| hl

FSG PÉRY

L'athlétisme renaît de ses cendres à Péry

Beaucoup se souviennent de l'époque, pas si ancienne que cela, où à Péry, nous avions une équipe d'athlètes qui s'entraînaient sous la houlette de Pierrot Blaser et d'autres moniteurs. Ces athlètes participaient régulièrement aux meetings AGJB d'athlétisme dans la région avec de beaux succès à la clé.

Faute d'entraîneur, cette section est tombée à l'eau. Suite à de maintes sollicitations, c'est finalement Olivier Loriol qui a décidé de reprendre le flambeau et de remettre sur pied un entraînement hebdomadaire

pour les jeunes. Il sera épaulé dans sa tâche par Céline Zmoos de la FSG Tavannes qui s'est de suite mise à disposition pour redonner vie à cette activité puisqu'à Péry tout est réuni pour l'athlétisme, un meeting s'y est d'ailleurs tenu récemment, auquel ont participé pour le fun quelques enfants de Péry qui seront certainement les premiers inscrits.

Tu as entre 6 et 18 ans

L'athlétisme et ce qui l'entoure t'intéressent, tu as envie de bouger, faire du sport, alors cette activité est pour toi. Les

entraînements ont lieu en salle durant la mauvaise saison et sont multisports. Au printemps, place à l'athlétisme proprement dit avec les entraînements en extérieur sur la place rouge.

Les entraînements auront lieu tous les mercredis, à la halle de gym de Péry, de 18h à 19h15.

Viens nous rejoindre dès le 1er novembre et parles-en autour de toi.

Pour les parents et les jeunes qui souhaitent des renseignements, Olivier Loriol leur répondra au 079 235 37 61. | nl

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

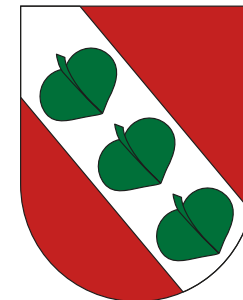
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

Corgémont



Avis de construction eBau 2023-18438

Requérants: Christophe et Brigitte Sollberger, Les Brues 5, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: WIGASOL Wintergarten, Südstrasse 1, 3110 Münsingen.
Emplacement: parcelle N° 101, au lieu-dit: « Les Brues 5 » commune de Corgémont.
Projet: remplacement de la véranda existante par une nouvelle véranda chauffée.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 19 novembre 2023, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 20 octobre 2023

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE CORGÉMONT

Assemblée bourgeoise

Lundi 4 décembre 2023 à 20h
au bâtiment municipal de Corgémont,
salle Jeanbenin

Ordre du jour

1. Salutations
2. Désignation de deux scrutateurs
3. Discuter et approuver une dépense de 35 000 francs pour l'entretien de la remise à La Bise
4. Budget 2024
5. Réélections
 - de trois conseillers
 - de la secrétaire-caissière
6. Rapport du président
7. Divers et imprévus

Corgémont, le 27 octobre 2023

Le Conseil de bourgeoisie

Cormoret



Elections municipales

Du 26 novembre 2023

Conformément au règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Cormoret du 12 décembre 2000, le Conseil municipal constate que les candidatures suivantes ont été valablement présentées.

Pour la mairie

Une liste intitulée *Ensemble pour Cormoret* a été déposée en proposant la candidature de:

- Py Gérard, 1964, chef d'entreprise, maire sortant

Pour le conseil municipal

Les listes suivantes ont été déposées pour les quatre postes au Conseil municipal

Liste N° 1 intitulée *Avenir Cormoret*

- Abplanalp Michel, 1959, agriculteur, conseiller municipal sortant
- Ummel Luc, 1969, pasteur, conseiller municipal sortant

Liste N° 2 intitulée *Entente villageoise*

- Herren Chrystel, 1983, employée de commerce, nouvelle

Liste N° 3 intitulée *Un air frais de la montagne*

- Kämpf Thierry, 1992, agriculteur, nouveau

Selon les dispositions de l'article 40 du règlement précité, Chrystel Herren, Thierry Kämpf, Gérard Py, Michel Abplanalp et Luc Ummel sont élus tacitement, avec félicitations, pour la période 2024 - 2027.

L'élection du 26 novembre 2023 est donc annulée.

Cormoret, le 20 octobre 2023

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 168/2023 eBau 2023-16412

Requérant: Dany Wittwer, Saint-Gothard 26, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Emplacement: parcelles N° 97, 64, 98 et 610, au lieu-dit: « Vieille-Route », commune de Cormoret.
Projet: pose d'un enrobé bitumineux sur une surface de 80 m² sur la place et l'accès existants avec installation d'un aquadrain relié à la grille existante.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: village ancien.
Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 20 octobre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert



COMMUNE BOURGEOISE DE CORTÉBERT

Assemblée générale

Lundi 4 décembre 2023 à 19h
à la salle des sociétés

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal
2. Budgets 2024
3. Accepter un investissement d'environ 44 410 francs pour la réfection du couvert d'entrée à La Bise de Cortébert
4. Accepter un investissement d'environ 40 096 francs pour la pose de panneaux solaires sur le toit de La Cuisinière. Travaux prévus pour l'année 2024 ou 2025.
5. Election de 2 conseillers
6. Rapport du président
7. Divers et imprévus

Cortébert, le 27 octobre 2023

Le Conseil de bourgeoisie

Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 86/2023 eBau 2023-9397

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 30 juin 2023 et 7 juillet 2023 ****

Requérants: Marie-Hélène et Michaël Kaltenrieder, Montagne du Droit 322, 2610 Mont-Crosin.
Emplacement: parcelle N° 820 (DS 1377), au lieu-dit: « Montagne du Droit 322 », commune de Courtelary.

Projet: construction d'une stabulation libre pour 35 vaches laitières avec fosse à lisier, fenil et hangar à machines, aménagement d'un couvert au nord-ouest et d'un accès en gravier le long du bâtiment (sud-ouest, nord-est et sous le couvert au nord-ouest).

Modifications: défrichement et réalisation de 12 lots de compensation de 6 x 6 m.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ « Parc éolien Mont-Crosin - Mont-Soleil - Montagne du Droit ».

Dérogations: art. 25 LCFo, 80 LR, 17 DRN et 30 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites, uniquement contre les modifications, par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 octobre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 154/2023 eBau 2023-15365

Requérante: MBC Switzerland Sàrl, par Philippe Rouge, EPFL Innovation Park, Building J, 1015 Lausanne.

Auteur du projet: TM Concept SA, par Philippe Keusch, route de la Chocolatière 26, 1026 Echandens.

Emplacement: parcelle N° 1278, au lieu-dit: « La Praye », commune de Courtelary.

Projet: installation d'un système satellitaire Viasat, composé d'une antenne parabolique et d'équipements techniques, pose d'une clôture métallique d'une hauteur de 2 m et création d'un accès à l'installation.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: All.

Dérogations: art. 80 LR et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 octobre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Mont-Tramelan



Assemblée municipale ordinaire

Vendredi 1^{er} décembre 2023 à 19h30
à l'école

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2023
2. Discuter et approuver le budget 2024, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
3. Elections
 - élection du président du conseil municipal et des assemblées communales
 - élection de quatre membres du conseil communal
 - élection de deux vérificateurs des comptes
4. Discuter et approuver la modification du règlement concernant l'alimentation en eau et son ordonnance
5. Informations sur le bâtiment communal
6. Divers et imprévu

Le budget 2024 sera disponible sur le site de www.mont-tramelan.ch ou au secrétariat municipal 10 jours avant l'assemblée.

Les documents mentionnés sous points 4 de l'ordre du jour sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée municipale où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de La Préfecture du Jura bernois, Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Mont-Tramelan, le 27 octobre 2023

Le Conseil municipal

Orvin



Entrée en vigueur

Ordonnance sur les taxes relatives au règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées

Le Conseil municipal d'Orvin a adopté l'Ordonnance sur les taxes relatives au règlement concernant l'élimination des eaux résiduaires domestiques d'installations de stockage et des boues d'installations de traitement des eaux usées lors de sa séance du 23 octobre 2023.

Elle entre en vigueur le 1^{er} novembre 2023. Elle est déposée du 27 octobre 2023 au 26 novembre 2023 au secrétariat municipal où elle peut être consultée durant les heures d'ouverture des guichets. Elle est également visible sur le site internet de la commune. Un recours contre un acte législatif communal peut être formé dans les 30 jours suivant la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Orvin, le 27 octobre 2023

Le Conseil municipal

Péry-La Heutte



Elections municipales de Péry-La Heutte

du 26 novembre 2023

Les listes de candidats suivantes ont été déposées dans le délai imparti:

Conseil communal (Cercle électoral de Péry-La Heutte) élection selon le système majoritaire, 1 poste à pourvoir pour terminer la période du 1.1.2021 au 31.12.2024:

- Liste N° 1 Nathalie Eggler, 1988, employée de commerce.
- Liste N° 2 Lydia Reymond, 1989, assistante administration
- Liste N° 3 Raphael Stauffer, 1994, Avocat-stagiaire

Les listes ont été classées selon leur ordre de dépôt.

Bureau de vote des votations et élections du 26 novembre 2023

Président: Stephan Eicher, secrétaire: Thierry Sunier, membres: seront communiqués ultérieurement.

Le bureau de vote pour ces élections sera ouvert de 10 h à 11 h, selon le règlement sur les élections et votations de Péry - La Heutte. Les ayants droit au vote ont la possibilité de déposer l'enveloppe de vote par correspondance dans les boîtes aux lettres désignées à cet effet, jusqu'au samedi 18 h. Merci d'en tenir compte.

Péry, le 24 octobre 2023

Le Conseil municipal

Réclame

DIFFICILE DE COMPTER LA MONNAIE? APPRENONS ENSEMBLE!

Inscrivez-vous à un cours
de calcul, d'informatique,
de lecture ou d'écriture.

0800 47 47 47
www simplement-mieux.ch

**SIMPLEMENT
MIEUX**

**Association
Lire et Ecrire**

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Assemblée ordinaire

Mardi 28 novembre 2023 à 20h
à l'église de Vauffelin

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Méditation
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 juin 2023
5. Election d'un(e) délégué(e) au Synode d'Arrondissement
6. Nomination de l'organe de vérification des comptes
7. Présentation du budget 2024
 - approbation de la quotité d'impôt
 - discuter et approuver le budget 2024
8. Plan financier, informations
9. Synode d'arrondissement, compte rendu
10. Informations
 - des pasteur(e)s
 - des catéchètes professionnel(le)s
 - du conseil de paroisse
11. Divers et imprévus

Péry, le 23 octobre 2023

Le Conseil de paroisse

Renan

Avis de construction
eBau 2023-19001

Requérant: Camping La Cibourg, Victor Stengel, Clermont 157, 2616 La Cibourg.
Auteur du projet: Camping La Cibourg, Victor Stengel, Clermont 157, 2616 La Cibourg.
Adresse du projet: parcelle N° 290, Clermont, 2616 La Cibourg.
Descriptif du projet: pose d'un portique à l'entrée principale du camping.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ « Centre de vacances » La Cibourg.
Dérogation: -
Objet protégé: -
Dépôt public: du 20 octobre au 20 novembre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collective et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 20 octobre 2023

Le Conseil municipal

Réclame

Parler pour moins souffrir

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143

La Main Tendue

Compte 30-14143-9

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 92/2023
eBau 2023-10477

Requérante: Paroisse protestante de Renan, p. adr. Jean-Pierre Joss, rue de la Seignette 6, 2616 Renan.
Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Emplacement: parcelle N° 69, au lieu-dit: «rue Samuel-Aubigné 1», commune de Renan.
Projet: création d'un appartement au 2^e étage de la Cure en remplacement de la salle de paroisse et des deux chambres existantes, agrandissement de la petite fenêtre Est et pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Ancre.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre.
Zone de protection: périmètre de protection du site bâti.
Recensement arch.: ensemble bâti B, monument historique digne de protection, objet C, protégé par ACE N° 2707 du 25.07.1984 (rue Samuel-Aubigné 1) et monument digne de conservation, objet C (rue Samuel-Aubigné 3).
Dérogation: art. 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 octobre 2023

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Avis de construction
eBau 2023-5032

Requérants: Frédéric et Sonia Passera, rue du Collège 3, 2616 Renan.
Auteurs du projet: Frédéric et Sonia Passera, rue du Collège 3, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 76, rue du Collège 3, 2616 Renan.
Descriptif du projet: installation photovoltaïque intégrée en toiture et remplacement d'une cheminée pour un poêle à accumulation.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre.
Dérogation: -
Objet protégé: digne de conservation, objet C.
Dépôt public: du 27 octobre au 27 novembre 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 27 octobre 2023

Le Conseil municipal

Romont

Avis de construction
eBau 2023-19268

Requérants: Michel Cléménçon et Marion Medici Cléménçon, rue du Quart Derrière 17, 2538 Romont.
Auteur du projet: Pascal Schaar SA, Pascal Schaar, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.
Propriétaires fonciers: idem requérants.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure.
Emplacement: parcelle N° 891, rue du Quart Derrière 17, Commune de Romont, zone Ha2.
Dérogation requise: -
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 20 octobre 2023

Le Conseil municipal

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 219/2022
eBau 2023-2191

Requérante: Municipalité de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles N° 331, 332 (DS1635), 334, 352, 369, 1343, 1880, 1882, 1973, 2063 et 2130, au lieu-dit: « Sur le Pont », commune de Saint-Imier.
Projet: assainissement du pont routier sur la Suze, réalisation d'un forage dirigé pour traverser la Suze avec les conduites d'eau potable et de gaz et enfouissement de la ligne électrique avec traversée de la rivière en fouille traditionnelle.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: C3c, M2, ZUP F « Patinoire couverte », routes communales et agricoles.
Objet protégé: végétation des rives (art. 21 LPN).
Dérogations: art. 24 LAT et 48 LAE.
Remarques: facilités accordées quant à la pose de gabarits en raison de la nature du projet / panneau d'affichage présent sur le lieu du projet pour assurer l'information suffisante des voisins et du public.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 octobre 2023

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Assemblée générale

Vendredi 17 novembre 2023 à 19h,
petite salle Saint-Georges,
rue Agassiz 19
à Saint-Imier

Ordre du jour

1. Appel
2. Budget 2024
3. Réélections
4. Communications et divers

Saint-Imier, le 27 octobre 2023

Le Conseil de bourgeoisie

Dépôt public

du procès-verbal de l'assemblée
extraordinaire bourgeoise
du 6 octobre 2023

Conformément à l'article 69 du règlement d'organisation (RO) pour la bourgeoisie de Saint-Imier, daté du 10 avril 2020, le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2023 est déposé publiquement durant 30 jours, soit jusqu'au 27 novembre 2023. Ce procès-verbal a été accepté par les scrutateurs. Il peut être consulté auprès du président Serge Terraz (tél. : 079 554 66 46) ou de la secrétaire Melinda Huguenin (tél. : 078 819 53 02) après avoir pris rendez-vous.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit et adressées au Conseil de bourgeoisie de Saint-Imier, case postale 56, 2610 Saint-Imier.

Après la mise en dépôt, le Conseil de bourgeoisie devra statuer sur les éventuelles oppositions et le procès-verbal sera approuvé lors d'une prochaine séance.

Saint-Imier, le 27 octobre 2023

Le Conseil de bourgeoisie

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE
DE SAINT-IMIER

Assemblée paroissiale ordinaire

Mercredi 29 novembre 2023 à 19h 30,
salle de paroisse, rue Denise-
Bindschedler-Robert 6, Saint-Imier

Ordre du jour

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2022
3. Election des membres du conseil de paroisse, du caissier et des réviseurs des comptes
4. Budget et fixation de la quotité d'impôts 2024, lecture, votation
5. Aménagement d'une pièce supplémentaire joint à l'appartement du 2^e étage. Discussion / votation
6. Rapport d'activités du président
7. Devis pour accès personnes à mobilité réduite, y inclus toilettes
8. Informations et divers

Saint-Imier, le 27 octobre 2023

La Secrétaire: *Bettina Zürcher*

Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 167/2023
eBau 2023-16797

Requérante: Bourgeoisie de Sonceboz-Sombeval, par Jean-Marc Vorpe, rue de la Combe 10, 2605 Sonceboz.
Auteur du projet: Maurice Kneuss, rue Pierre-Pertuis 3, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: parcelle N° 494, au lieu-dit: « Le Hubeli 1 », commune de Sonceboz-Sombeval.
Projet: mise au gabarit et augmentation de la portance aux véhicules de plus de 3,5 tonnes d'un chemin existant agricole et forestier desservant une habitation et aménagement d'une place pour tourner de 100 m² aux abords du bâtiment.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Objet protégé: Les vergers.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 19 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 20 octobre 2023

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Sonvilier

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE,
SONVILIER

Assemblée générale

Vendredi 1^{er} décembre 2023 à 20h,
maison de paroisse

Ordre du jour

1. Accueil – méditation
2. Election scrutateur(rice)
3. Lecture du procès-verbal N° 46 de l'assemblée générale du 23 juin 2023
4. Discussion et approbation de la taxe de raccordement au chauffage à distance pour un montant de 45 000 francs pour les 3 bâtiments paroissiaux
5. Présentation du budget 2024
6. Réélection du conseil de paroisse pour la législature 2024-2028
7. Réélection du président et du vice-président des assemblées de paroisse pour la législature 2024-2028
8. Nomination délégué(e) au synode d'arrondissement pour la législature 2024-2028
9. Démission d'un conseiller(ère)
10. Nomination d'un conseiller(ère)
11. Admission – démission
12. Rapports de la présidente
 - Paroisse
 - Syndicat
13. Rapport pastoral
14. Divers

Sonvilier, le 27 octobre 2023

La Secrétaire: *Mélanie Kohler*

BOURGEOISIE DE SONVILIER

Assemblée générale**Judi 30 novembre 2023 à 20h
à la salle de paroisse de Sonvilier****Ordre du jour**

1. Appel
2. Nomination d'un(e) conseiller(ère) de bourgeoisie
3. Discuter et approuver le budget 2024
4. Divers

Sonvilier, le 27 octobre 2023

Le Conseil de bourgeoisie

Tramelan**Avis de construction N° 2023/44
eBau 2023-19066****Requérant:** Entreprise Chatelain Stores SA, Jérôme Châtelain, Le Saucy 8, 2722 Les Reussilles.**Auteur du projet:** Entreprise e-solaire Sàrl, Cyril Dubois, Le Bas-Monsieur 19, 2300 La Chau-de-Fonds.**Projet:** installation de 6 modules photovoltaïques en façade sud. Parcelle N° 3452, zone Mixte 2. Emplacement: Le Saucy 3c, 2722 Les Reussilles.**Dimensions:** selon plans et formulaires déposés.**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 20 octobre 2023 au 20 novembre 2023.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 20 octobre 2023

La Commune

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction N° 176/2023
eBau 2023-17018****Requérante:** Municipalité de Tramelan, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan.**Auteurs du projet:** Sigeom SA, Sur le Brassière 3, 2605 Sonceboz-Sombeval. GVH Tramelan SA, rue de la Paix 30, 2720 Tramelan.**Emplacement:** parcelles N° 2585 et 2632, au lieu-dit: « Les Bavoux », commune de Tramelan.**Projet:** assainissement des murs de soutènement, des barrières et du chemin agricole Les Bavoux.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** agricole.**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 octobre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction N° 105/2023
eBau 2023-6464****Requérante:** Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, rue de l'Euchette 2A, 2605 Sonceboz-Sombeval.**Emplacement:** parcelles N° 1654 et 3196, au lieu-dit: « chemin du Jeanbrenin 6A », commune de Tramelan.**Projet:** construction d'un immeuble d'habitation de 9 appartements comprenant un parking souterrain, aménagement de 4 places de stationnement extérieures, d'une place de jeux, de talus et murs de soutènement et pose de panneaux photovoltaïques en toiture.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** SBT.**Dérogations:** art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 novembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 27 octobre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

**Assemblée de paroisse
ordinaire****Judi 30 novembre 2023 à 20h
Centre paroissial, Grand-Rue 146a****Ordre du jour**

1. Méditation
2. Procès-verbal de la dernière assemblée paroissiale ordinaire du 8 juin 2023
3. Budget 2024 et quotité de l'impôt paroissial – acceptation
4. Election des délégués au synode d'arrondissement pour la période 2024-2028
5. Vie paroissiale, Par8 et région – informations
6. Divers

Le procès-verbal de cette assemblée pourra être consulté au secrétariat du 7 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Tramelan, le 27 octobre 2023

Le Conseil de paroisse

Canton de Berne

CANTON DE BERNE ET JURA BERNOIS.BIENNE

**Projet-pilote de réduction
de l'éclairage des routes
cantonales dans le Jura bernois**

L'éclairage public sera réduit à son strict minimum au cœur de la nuit sur les routes cantonales dans six localités du Jura bernois cet hiver, dans le cadre d'un projet-pilote de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et de l'association Jura bernois.Bienne

Six localités réparties dans l'ensemble du Jura bernois participeront à un projet-pilote de réduction de l'éclairage public le long des routes cantonales entre le 29 octobre 2023 et 31 mars 2024. Il s'agit de Tramelan, Bévillard, Prêles, Sonvilier, Nods et Cormoret, qui fut la première commune de Suisse à avoir été dotée d'un éclairage public électrique en 1885.

Sécurité garantie

Faisant suite à une demande de Jb.B de réduire l'éclairage des routes cantonales, les autorités bernoises ont proposé un essai-pilote. Au total, 450 candélabres seront reprogrammés afin de maintenir l'éclairage des routes cantonales au minimum, mais en continu durant l'extinction des routes communales, soit à environ 5 % de la puissance au lieu d'environ 10 % selon le standard cantonal. Pour des raisons de sécurité, les passages piétons resteront éclairés à 30 % de la puissance maximale, également en continu. En dehors de cette plage nocturne, le profil d'éclairage actuel des routes cantonales sera maintenu.

Enseignement pour tout le canton

Une évaluation sera réalisée par Jb.B, en collaboration avec l'Office des ponts et chaussées (OPC) et les communes concernées, afin d'évaluer les économies d'énergie, l'impact sur la vitesse du trafic et la sécurité, ainsi que l'acceptation de cette mesure par la population. Les enseignements de cette phase-pilote pourront être pris en compte dans les réflexions sur les futures optimisations de l'éclairage public des routes cantonales. Le canton pourra notamment évaluer la pertinence de poursuivre cette mesure et de l'étendre à d'autres communes.

Choix des communes

Les communes-pilotes de la région du Grand Chasseral ont été sélectionnées sur la base de critères spécifiques définis d'entente entre l'OPC et Jb.B. Afin de participer à ce test, les localités devaient notamment être équipées le long des routes cantonales de candélabres LED réglables et avoir déjà procédé à une extinction des routes communales la nuit. D'autres critères ont été évalués afin de pouvoir tester cette mesure dans différentes configurations,

en tenant compte par exemple de la charge de trafic, de la desserte en transports publics ou encore de la présence de carrefours importants ou de passages à niveau.

Canton pionnier

Le canton de Berne joue depuis des années un rôle de pionnier en matière d'éclairage des routes cantonales. Il utilise systématiquement des luminaires à LED intelligents selon le principe de l'éclairage à la demande, qui permet de réduire l'éclairage la nuit, aux heures de faible trafic, en fonction des besoins des utilisateurs. Grâce à ce système innovant, le canton économise chaque année des dizaines de milliers de kilowattheures d'électricité et réduit fortement la pollution lumineuse.

Berne, le 23 octobre 2023

Canton de Berne et Jura bernois.Bienne

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION
CANTONALE**Près de 1300 femmes
et hommes libérés de leurs
obligations militaires en 2023**

Environ 1300 militaires seront convoqués et libérés avec effet au 31 décembre 2023. Comme les années précédentes, ils seront convoqués de manière échelonnée à se rendre en tenue civile pour la reddition de leur équipement personnel, qui se déroulera le 6 novembre 2023 à la Salle des fêtes de Reconvilier pour les militaires domiciliés dans le Jura bernois et dans l'arrondissement administratif de Bienne et du 27 au 29 novembre 2023 à Berne, dans la halle polyvalente de la caserne, pour tous les autres. Les militaires désirant conserver leur arme personnelle devront prouver qu'ils ont accompli au moins quatre exercices fédéraux au cours des trois dernières années. Ils devront en outre présenter un permis d'acquisition d'armes valable. La cession est soumise au versement d'une indemnité de 30 francs pour le pistolet et de 100 francs pour le fusil.

Tous les militaires libérés de leurs obligations seront ensuite licenciés personnellement. Cette

tâche sera assurée conjointement par Philippe Müller, président du Conseil-exécutif et directeur de la sécurité du canton de Berne, le chef de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires, le commandant d'arrondissement, le suppléant du commandant d'arrondissement ainsi que les chefs de section du service des affaires militaires.

Berne, le 23 octobre 2023

Direction de la sécurité (DSE)

**Extension du service eBill
à la taxe immobilière
et aux taxations spéciales**

L'Intendance des impôts du canton de Berne élargit son offre d'envois numériques sur eBill.

Depuis le 21 octobre 2023, les contribuables bernoises et bernois qui ont sélectionné l'Intendance des impôts du canton de Berne comme émettrice de factures dans eBill reçoivent directement sur leur interface d'e-banking ou d'e-finance les factures et les décisions relatives aux taxes immobilières et aux taxations spéciales pour les prestations en capital provenant de la prévoyance.

Les contribuables restent libres d'utiliser ou non ce service de factures électroniques. Les personnes intéressées peuvent se renseigner sur le site taxme.ch et s'inscrire auprès de leur banque ou de PostFinance.

A noter qu'il n'est pas possible de sélectionner l'envoi de factures numériques uniquement pour certains documents (c'est-à-dire de ne recevoir que les bordereaux de tranches d'impôt sous forme numérique et pas ceux de la taxe immobilière, par exemple). Les personnes qui ne souhaitent plus recevoir de factures électroniques de l'Intendance des impôts peuvent à tout moment se désinscrire dans eBill.

Berne, le 23 octobre 2023

Responsable: Direction des finances (FIN)

Réclame

Nous, les aveugles, voyons autrement. Par ex. avec le nez...

Marcel Obrist vit avec un handicap visuel, ce qui ne l'empêche pas pour autant d'être autonome. Il ne s'oriente pas avec les yeux, mais avec tous ses autres sens. L'UCBA lui propose conseils et aide pratique pour qu'il puisse suivre sa voie en toute indépendance.

UCBAVEUGLES
Union centrale suisse pour le bien des aveugles

L'autonomie au quotidien, aussi grâce à vos dons:
CP 10-3122-5. ucba.ch